

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

RIRA BIEN QUI RIRA LE DERNIER : UN *BACKLASH* CONTRE LES  
CRITIQUES DE LA CULTURE HUMORISTIQUE SEXISTE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAITRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
SOPHIE-ANNE MORENCY

SEPTEMBRE 2021

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Écrire un mémoire de maîtrise en pandémie n'est pas chose facile ; il faut s'improviser un bureau chez soi et travailler seule. Je ne pensais pas autant m'ennuyer de la traditionnelle « marche » pour aller chercher un peu d'énergie au café Aquin. Merci à Annvor, Gabriel, Héloïse, Priscyll, Danielle, Sandrine et Geneviève pour leur soutien, conseils et amitiés. Enfin, un merci particulier à Mélissa, à ma partenaire de projets et d'idées de grandeur qui m'a lue, commentée et encouragée à croire en ce que je fais.

Il faut le dire, j'ai eu la chance, dès le début de la pandémie, de retourner dans mon cocon familial et qui me connaît sait à quel point ma famille, c'est mon petit paradis. Maman, papa, Corine et Aurélie : quelle chance j'ai eu de pouvoir rédiger à vos côtés, de pouvoir compter sur vos relectures et votre amour inconditionnel. C'était beaucoup plus agréable de travailler sur une table de cuisine avec vous quatre (oui maman, même toi avec tes rencontres Teams sans écouteurs !). Un merci particulier pour les révisions linguistiques ; j'améliore mon français cet été, promis.

L'autre pan de rédaction s'est fait en compagnie de mon copain, Félix. Merci pour ton soutien, ton amour et ta belle énergie inépuisable. Merci d'avoir tenu le fort quand j'étais épuisée et merci pour tes mille et un services de repas, cafés et thés

préparés avec amour. Je te le dis et je te le répète, mais on forme une maudite bonne équipe.

À mes ami·es hors université, Daphné, Jérémie, Ariane, Stéphanie, Matthew, Katy, Milie, Rachelle, Éloïse, Anaïs, Jeanne : merci d'être dans ma vie. Mon parcours à l'université ne serait pas aussi amusant si je ne pouvais pas partager ce pan de ma vie avec vous.

Pour le soutien financier, j'aimerais remercier le Réseau québécois en études féministes (RéQEF) et la Fondation UQAM.

Enfin, merci à Francis, qui a su m'épauler à travers ce mémoire de maîtrise, avec humour et rigueur. J'ai eu du plaisir à travailler avec toi.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES .....	ix
RÉSUMÉ .....	x
ABSTRACT.....	xi
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I	
CONSIDÉRATIONS D’ORDRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE.....	9
1.1 Revue de documentation.....	10
1.1.1 Le pouvoir de l’humour, un phénomène sous-estimé ? .....	10
1.1.2 Les formes de l’humour sexiste et antiféministe .....	12
1.1.3 Le poids de la dénonciation, un fardeau pour les femmes.....	14
1.1.4 Le discours sur le politiquement correct, une rhétorique utile contre les féministes.....	15
1.2 Cadre théorique et considérations méthodologiques .....	18
1.2.1 Technique d’échantillonnage des controverses .....	19
1.2.2 Méthode d’analyse des controverses .....	21
1.2.3 Le backlash comme cadre théorique.....	23
1.2.4 La rhétorique réactionnaire d’Albert O. Hirschman.....	27
1.2.5 L’antiféminisme « ordinaire » de Francine Descarries .....	28
1.2.6 L’analyse de discours comme méthode pour étudier les procédés rhétoriques de backlash.....	30
CHAPITRE II	
L’INDUSTRIE HUMORISTIQUE EN TANT QUE TERRE DES HOMMES .....	35
2.1 Faire son chemin en tant qu’humoriste : un combat de longue date pour les femmes.....	36

2.1.1	Les pionnières en humour.....	36
2.1.2	Une relève qui lutte contre le patriarcat ? .....	40
2.1.3	La présence des femmes dans l'industrie humoristique québécoise.....	42
2.2	Intégrer le boys club : les difficultés auxquelles font face les femmes .....	43
2.2.1	Les normes de genre, vecteur du rideau de verre en humour .....	44
2.2.2	Les violences sexuelles, maux de l'industrie humoristique québécoise.....	46
2.3	Statu quo en humour : des structures par et pour les hommes.....	50
2.3.1	Imposition de l'humour comme masculin .....	52
2.3.2	La reproduction de la domination masculine par et dans l'humour .....	54
<b>CHAPITRE III</b>		
<b>ANALYSE DE LA CONTROVERSE OPPOSANT GUILLAUME WAGNER ET MARIE-ÉLAINE THIBERT DE 2012 .....</b>		
<b>57</b>		
3.1	Analyse contextuelle.....	59
3.1.1	Contexte personnel .....	59
3.1.2	Contexte sociopolitique : des mobilisations contre l'intimidation au Québec .....	61
3.1.3	Contexte de réception et critique du caractère « sexuellement dégradant » du propos Guillaume Wagner .....	62
3.2	Analyse de discours de la réponse de Guillaume Wagner à la publication Facebook de Marie-Élaine Thibert .....	64
3.2.1	Les femmes et les matantes, même combat ? .....	65
3.2.2	Réduction de la critique à l'absence de contexte et à l'existence des médias sociaux.....	67
3.3	Discussion.....	68
3.3.1	Guillaume Wagner : une première réaction propre au backlash qui n'exclut pas réparation.....	69
3.3.2	La critique de Marie-Élaine Thibert comme vecteur de responsabilisation de l'humoriste .....	70

CHAPITRE IV	
ANALYSE DE LA CONTROVERSE OPPOSANT JEAN-FRANÇOIS MERCIER À LE DÉTESTEUR DE 2015 .....	
	71
4.1	Analyse contextuelle.....
	72
4.1.1	Contexte personnel .....
	72
4.1.2	Contexte sociopolitique : #AgressionNonDénoncée et mobilisation contre la culture du viol .....
	75
4.1.3	Contexte de réception et critique du slutshaming produit à travers la blague de Jean-François Mercier .....
	77
4.2	Réponse de Jean-François Mercier à la chronique de Le Détesteur .....
	79
4.2.1	La victimisation pour mieux esquiver les critiques du sexisme de sa blague.....
	80
4.2.2	L'utilisation du soutien des femmes pour performer un féminisme de façade .....
	83
4.2.3	De la déresponsabilisation à la victimisation.....
	84
4.2.4	La morale de Jean-François Mercier et le statut particulier de l'humour.....
	85
4.2.5	Quid du racisme .....
	89
4.3	Discussion.....
	91
4.3.1	Backlash : clamer la perte de liberté en humour pour contrer les critiques du sexisme de ses blagues .....
	93
4.3.2	L'après-controverse : se « cacher » pour une plus grande liberté .....
	94
CHAPITRE V	
ANALYSE DE LA CONTROVERSE OPPOSANT GUY NANTEL ET ALICE PAQUET DE 2017.....	
	96
5.1	Analyse contextuelle.....
	97
5.1.1	Contexte personnel .....
	98
5.1.2	Contexte sociopolitique : mobilisation pour protéger la liberté d'expression et vagues de dénonciation des violences sexuelles .....
	101
5.1.3	Contexte de réception et critique de la misogynie et du sexisme de Guy Nantel.....
	102

5.2	Réponse de Guy Nantel à la critique de Alice Paquet.....	106
5.2.1	Présenter Alice Paquet comme une personne malhonnête afin de la délégitimer .....	107
5.2.2	Quand actions proféministes rime avec tactiques antiféministes .....	109
5.2.3	Alice Paquet est malhonnête... encore et encore.....	110
5.2.4	Le problème, c'est les autres.....	112
5.2.5	Liberté d'expression et critiques, mutuellement exclusifs ? .....	114
5.3	Discussion.....	115
5.3.1	Un backlash virulent envers Alice Paquet .....	117
5.3.2	L'après-controverse : La critique d'Alice Paquet comme exemple de « menace » à la liberté d'expression .....	119
	CONCLUSION.....	122
	ANNEXE A	
	PUBLICATION FACEBOOK DE MARIE-ÉLAINE THIBERT CONCERNANT LA BLAGUE FAITE À SON ÉGARD DANS LE SPECTACLE CINGLANT ! DE GUILLAUME WAGNER.....	127
	ANNEXE B	
	RÉPONSE DE GUILLAUME WAGNER À LA PUBLICATION FACEBOOK DE MARIE-ÉLAINE THIBERT.....	130
	ANNEXE C	
	RÉPONSE DE JEAN-FRANÇOIS MERCIER À LA CHRONIQUE PUBLIÉE PAR LE DÉTESTEUR.....	132
	ANNEXE D	
	PUBLICATION FACEBOOK DE ALICE PAQUET CONCERNANT LA BLAGUE FAITE À SON SUJET DANS LE SPECTACLE NOS DROITS ET LIBERTÉS DE GUY NANTEL.....	138
	ANNEXE E	
	RÉPONSE DE GUY NANTEL À LA PUBLICATION FACEBOOK D'ALICE PAQUET.....	140
	BIBLIOGRAPHIE .....	143



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1. Éléments de l'analyse contextuelle des controverses .....	22
1.2. Réactions coercitives et leurs indicateurs .....	31
1.3. Tactiques de résistance et de <i>backlash</i> à l'égalité de genre et leurs indicateurs.....	31
1.4. Procédés de la rhétorique réactionnaire et leurs indicateurs.....	33
1.5. Procédés rhétoriques de l'antiféminisme « ordinaire » et leurs indicateurs	33

## LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ADISQ	Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo
APIH	Association des professionnels de l'industrie de l'humour
CCNR	Conseil canadien des normes de la radiotélévision
CHI	Coalition des humoristes indignés
CLASSE	Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante
DPCP	Directeur des poursuites criminelles et pénales
ENH	École nationale de l'humour
FFQ	Fédération des femmes du Québec
SLA	Sclérose latérale amyotrophique
RQCALACS	Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

## RÉSUMÉ

Ce mémoire en science politique a pour objectif de déterminer si certains humoristes réagissent selon la logique d'un *backlash* antiféministe lorsqu'ils sont visés par des critiques qui remettent en question la normalisation de l'humour sexiste dans l'industrie humoristique québécoise. Pour ce faire, nous analysons les controverses opposant les personnes suivantes : Guillaume Wagner et Marie-Élaine Thibert (2012), Jean-François Mercier et Le Détesteur (2015) puis finalement, Guy Nantel et Alice Paquet (2017). Nous procédons en trois temps afin d'identifier (1) si des structures de pouvoir avantagent les hommes humoristes leur permettant alors de rester dominants dans l'industrie et de normaliser l'humour sexiste, (2) si les critiques visant les trois humoristes viennent remettre en question le statu quo et finalement (3) si leur réponse aux critiques mobilise des tactiques de *backlash* antiféministe. Le premier aspect est démontré à l'aide d'une revue de littérature sur le pouvoir des hommes humoristes. Ensuite, les controverses font l'objet d'une analyse contextuelle (personnel, sociopolitique et de réception), afin de décrire les circonstances dans lesquelles elles s'inscrivent (Dufort, 2018, p. 107). L'analyse contextuelle nous permet également d'explicitier comment les critiques à l'égard des humoristes viennent remettre en question le statu quo qui les avantagent. Enfin, nous présentons l'analyse de discours de leur réponse aux critiques du sexisme de l'humour, opérationnalisée via quatre grilles de lecture construites à partir des tactiques de résistance et de *backlash* à l'égalité de genre (Flood et al., 2020), des réactions coercitives (Mansbridge et Shames, 2012), des logiques réactionnaires (Hirschman, 1991) et finalement des éléments de l'antiféminisme « ordinaire » (Descarries, 2005). Nous démontrons que les humoristes réagissent selon la logique du *backlash* antiféministe, mais que l'intensité n'est pas la même dans les trois controverses à l'étude ; contrairement à Guillaume Wagner, Guy Nantel et Jean-François Mercier réagissent plus fortement à la contestation de leur humour sexiste. Ils ridiculisent les agent·es du changement et articulent un discours qui met en opposition la liberté d'expression et les critiques féministes/proféministes.

Mots clés : Antiféminisme ; Analyse de discours ; *Backlash* ; Controverse ; Études sur l'humour ; Québec ; Rhétorique réactionnaire ; *Stand-up*

## ABSTRACT

The purpose of this political science dissertation is to determine whether some comedians react according to the logic of antifeminist backlash when they are targeted by critics who question the normalization of sexist humor in the Quebec comedy industry. To do so, we analyze the controversies between the following people: Guillaume Wagner and Marie-Élaine Thibert (2012), Jean-François Mercier and *Le Détesteur* (2015) and finally, Guy Nantel and Alice Paquet (2017). We proceed in three steps to identify (1) whether power structures benefit male comedians allowing them to remain dominant in the industry and normalize sexist humor, (2) whether the criticisms aimed at the three comedians challenge the status quo and finally (3) whether their response to the criticisms mobilizes antifeminist backlash tactics. The first aspect is demonstrated through a review of the literature on the power of male comedians. Second, the controversies are contextually analyzed (personal, sociopolitical, and reception) to describe the circumstances in which they occur (Dufort, 2018, p. 107). Contextual analysis also allows us to make explicit how criticisms of humorists challenge the status quo that benefits them. Finally, we present discourse analysis of their response to critiques of humor sexism, operationalized via four reading grids constructed from tactics of resistance and backlash to gender equality (Flood et al., 2020), coercive responses (Mansbridge and Shames, 2012), reactionary logics (Hirschman, 1991), and finally elements of "ordinary" antifeminism (Descarries, 2005). We show that comedians react according to the logic of antifeminist backlash, but that the intensity is not the same in the three controversies under study; unlike Guillaume Wagner, Guy Nantel and Jean-François Mercier react more strongly to challenges to their sexist humor. They make a mockery of the agents of change and articulate a discourse that contrasts freedom of expression with feminist/profeminist critiques.

Keywords : Antifeminism ; Discourse Analysis; Backlash ; Controversies ; Humor Studies; Quebec ; Rhetoric of Reaction ; Stand-up Comedy

## INTRODUCTION

*Paradoxically, making offensive jokes about others with total impunity would mean that there are no boundaries to push at any more. This would lead to the defeat of humour, which is subject to our ability to choose. Humour is only possible because certain boundaries, rules and taboos exist in the first place.*

Michael Pickering et Sharon Lockyer, 2005 : 14

Les statistiques confirment l'engouement pour les spectacles d'humour au Québec : plus de 1 500 000 Québécois·es ont assisté à un spectacle d'humour en 2018 (Institut de la statistique du Québec, 2019, p. 6) et l'année de 2019 est marquée par une hausse de 21 pour cent par rapport à 2017 (*La Presse*, 2019). Les discours humoristiques sont aujourd'hui omniprésents, ce qui fait en sorte que cet art a une importance culturelle et économique non négligeable (Aird, 2004, p. 149 ; Bonardi, 2009, p. 24 ; Mulkay, 1988, p. 178). Des intérêts matériels et symboliques sont en jeu, considérant que c'est le produit culturel qui a rapporté le plus en 2018, totalisant un revenu de plus de 56 millions de dollars en termes d'achats de billets de spectacle (Institut de la statistique du Québec, 2019, p. 6). Pour plusieurs, cette réalité fait en sorte que l'humour ne peut plus être considéré comme « un simple objet de divertissement » (Choquette, 2016, p. 43). Pourtant, les études issues de la francophonie restent rares, encore plus particulièrement au Québec. C'est encore plus vrai en ce qui concerne la

science politique, qui semble tarder à « prendre l'humour au sérieux », pour reprendre le titre de thèse de Julie Dufort consacrée à l'étude des controverses en humour (Dufort, 2016, p. 24). Pourtant, l'humorologue Lucie Joubert parle de l'humour comme un cinquième pouvoir (Joubert, 2010, p. 100). Abordant des thèmes comme « les relations homme-femme, l'amitié, la différence entre les individus, les travers de la société ou les dérives des personnalités publiques issues de tous les domaines » (Choquette, 2016, p. 59), ils participent donc activement à la consolidation des valeurs collectives (2016, p. 50).

À ce sujet, plusieurs critiques ont émergé au Québec quant au sexisme de cette industrie, non seulement par rapport à l'absence des femmes, mais aussi à l'égard des humoristes, nombreux à fonder leurs discours humoristiques sur des propos sexistes (*La Presse*, 2015 ; Radio-Canada, 2017b). En effet, bien que des années d'inaction par rapport à la culture humoristique sexiste aient normalisé cette forme d'humour (Cotte, 2015, p. 60), il semblerait que ce *boy's club* d'humoristes ne soit plus immunisé contre la critique. Le statu quo est de plus en plus contesté, notamment concernant leur utilisation à outrance de l'humour pour dénigrer les femmes (Thibert, 2012 ; *La Presse*, 2015 ; Paquet, 2017). Plusieurs critiquent les aspects problématiques de certaines blagues et nous invitent à modifier de quoi on rit, de manière à continuer les luttes féministes (Cotte, 2015, p. 63). Bien que certains humoristes sont en accord avec ces critiques, d'autres y voient une incompréhension de la subtilité de leur humour et même une tentative de « censure ». Semble émerger en parallèle un discours suggérant que la création de contenu humoristique soit de plus en plus difficile à « l'ère du politiquement correct » (Lemieux, 2012 ; Martin, 2015).

Considérant que les inégalités de genre au Québec ne sont pas encore chose du passé, ces discours s'opposant aux revendications de ces femmes, féministes et proféministes méritent qu'on s'y attarde afin d'élucider s'il s'agit d'un *backlash*

antiféministe. Pour ce faire, nous avons sélectionné à l'aide d'une technique d'échantillonnage sur le moteur de recherche Eureka trois controverses entourant des hommes humoristes québécois. Ces derniers avaient été critiqués pour avoir tenu des discours humoristiques sexistes et ont tous trois répondu aux allégations à travers une publication sur le média social Facebook. Ces controverses répondant à la logique d'action et de réaction propre au *backlash* constitueront l'objet de ce mémoire de maîtrise en science politique.

L'objectif sera d'identifier si les éléments propres à la logique du *backlash* sont présents, c'est-à-dire si leur réponse sur Facebook est une réaction qui a pour objectif de restaurer ou conserver leur pouvoir. Comme nous l'expliquerons de manière plus développée dans la section « méthodologie », il sera d'abord nécessaire de déterminer si les hommes humoristes détiennent un pouvoir (Chapitre II), sans quoi il n'est pas possible d'établir qu'ils réagissent afin de le conserver. Puis, nous procéderons à l'analyse des controverses en deux temps, c'est-à-dire à l'aide d'une analyse contextuelle de chaque controverse, suivi d'une analyse de discours de la publication Facebook des trois humoristes critiqués. L'analyse contextuelle aura pour objectif d'illustrer dans quel contexte la controverse s'inscrit, mais aussi les actions de contestation vis-à-vis les humoristes. Puis, la réponse des humoristes publiée sur Facebook fera l'objet d'une analyse de discours afin de voir si l'on peut établir qu'il y a *backlash*. Nous mobiliserons plusieurs grilles de lecture et tenterons d'identifier des éléments propres à une réaction coercitive selon Mansbridge et Shames (2012), des éléments de *backlash* et de résistance à l'égalité de genre selon Michael Flood, Molly Dragiewicz et Bob Pease (2020), ainsi que des éléments propres à la rhétorique réactionnaire selon Hirschman (1991). Toutefois, c'est plus particulièrement l'identification de procédés rhétoriques propres à l'antiféminisme « ordinaire » (Descarries, 2005) qui permettra d'établir s'il s'agit d'un *backlash* antiféministe.

### Problématique : une résistance aux critiques de la culture humoristique sexiste

Alors que les critiques à l'égard de la culture humoristique sexiste viennent remettre en question le statu quo et nous invitent à redéfinir de quoi on rit, le discours clamant que « l'ère du politiquement correct » nuit à la liberté d'expression des humoristes semble balayer tout questionnement et disqualifier toute forme de remise en question. Cette résistance aux critiques n'est pas sans rappeler un phénomène bien documenté par Susan Faludi, où chaque avancée des femmes aux États-Unis a été suivie d'une contre-attaque réactionnaire, ou *backlash* (Faludi, 1991/2005, p. 20). Cette auteure avertissait déjà dans les années 1990 que ces attaques sont sournoises, en ce qu'elles sont très rarement organisées formellement et que « [d]ans la majorité des cas, le phénomène se manifeste sous forme de messages codés, intériorisés, diffus, polymorphes, dont l'importance et la portée sont inégales » (2005, p. 24). L'antiféminisme étant présent dans plusieurs sphères de la société, par exemple au sein de la vie politique municipale et provinciale, dans les universités, les médias et plusieurs autres lieux (Dupuis-Déri, 2012), il ne serait pas surprenant qu'il se manifeste aussi dans l'industrie humoristique. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on sait que l'humour est le médium privilégié de l'antiféminisme « ordinaire », une forme d'antiféminisme beaucoup plus discret, qui s'appuie notamment sur des discours égalitaristes ou de rectitude politique (Descarries, 2005, p. 141). Cet antiféminisme use en effet de la blague, du comique et de la caricature pour faire obstacle aux projets féministes (Bard, 1999 ; Cotte, 2015 ; Descarries, 2005).

Il est toutefois difficile de critiquer le sexisme de l'humour, non seulement parce que les humoristes sont pour la plupart solidaires entre eux (Cotte, 2015, p. 60), mais aussi parce que l'on peut nier le sexisme d'une remarque sous prétexte qu'il s'agit d'une blague (Mallett *et al.*, 2016). Non seulement l'importance accordée au rire



permet de répéter en toute liberté des blagues dénigrantes à l'égard des femmes, mais la culture patriarcale dans laquelle baigne l'humour semble aussi bénéficier du principe de la liberté d'expression. Bon nombre d'humoristes adhèrent à l'idée qu'il faut pouvoir se moquer de tout et qu'il ne faut pas écouter les adversaires de la liberté d'expression, au risque de la perdre (Cotte, 2015, p. 69). L'humoriste Jean-François Mercier clamait à ce sujet que l'humour bénéficie d'un statut qui le place au-dessus de lois et que « [l]'art en général et l'humour en particulier doit bénéficier d'une forme d'impunité pour pouvoir exister » (2015). Plusieurs humoristes disent se rebeller contre la mouvance « politiquement correcte » et s'identifient comme des dissidents au système qui défie les normes sociales (Billig, 2005, p. 241). À vrai dire, leur humour vise souvent les personnes n'ayant pas d'autorité ni de pouvoir sur les humoristes (Mulkay, 1988, p. 169) et ces derniers semblent préférer s'en prendre aux personnes qui sont au bas de la hiérarchie sociale (Aird, 2004, p. 111).

### Résumé des controverses

La première controverse à l'étude renvoie à une blague dégradante de Guillaume Wagner dans son spectacle *Cinglant !* (2012), portant sur le physique de la chanteuse et interprète montréalaise, Marie-Élaine Thibert. La blague est la suivante : « Marie-Élaine Thibert est tellement laide que ça devrait être déductible d'impôt de la fourrer » (Wagner dans Thibert, 2012). C'est dans cette perspective que cette dernière dénonce sur Facebook le fait que cette blague était une « forme d'intimidation ». Elle ajoute que de blaguer sur le physique d'une femme « en y reliant en prime une connotation sexuelle dégradante POUR TOUTES LES FEMMES — voilà que ce gars ne vient pas de faire avancer les choses (sic) » (2012). Sa publication Facebook récolte plus de 16 000 « J'aime », et celle de Guillaume Wagner, 11 000 « J'aime ». La controverse est la deuxième plus médiatisée, avec 27 articles de journaux qui en font mention dans les articles recensés selon la méthodologie présentée au point 1.2.1.

La deuxième controverse a eu lieu en 2015. Elle concerne une « pensée du jour » publié sur le média social Facebook de Jean-François Mercier. Il écrit dans cette publication :

S’habiller sexy et se déhancher de manière suggestive dans une discothèque pour ensuite se plaindre des regards insistants des hommes, c’est un peu comme manger de la crème glacée dans un village éthiopien et de dire : « Coudonc calice, pas moyen de manger un cornet icitte sans se faire regarder ! » (2015).

Bien que sa publication récolte plus de 25 000 « J’aime » sur Facebook, elle n’a toutefois pas manqué d’être dénoncée par plusieurs internautes, ainsi que par la chroniqueuse Judith Lussier et Le Détesteur. Ce dernier soutien dans une chronique publiée sur le site Internet *Nighlife* que cette publication humoristique banalise la culture du viol et responsabilise les victimes de violences sexuelles<sup>1</sup>. Jean-François Mercier répond à l’article de Le Détesteur via une publication sur sa page Facebook, qui a été « aimé » par plus de 10 000 abonné·es. Cette controverse se positionne en troisième place en termes de médiatisation, avec un total de 23 articles abordant cette controverse.

Enfin, la dernière controverse étudiée concerne le cas d’Alice Paquet, une femme qui a pris la parole lors du rassemblement en solidarité avec les personnes ayant subi des agressions sexuelles sur le campus de l’Université Laval dans la nuit du 15 octobre 2016. Elle y déclare pour la première fois publiquement avoir été agressée sexuellement par Gerry Sklavounos, un député du Parti libéral siégeant à l’Assemblée nationale (Radio-Canada, 2016c). Puis, en 2017, l’humoriste Guy Nantel réfère à son viol dans son spectacle *Nos droits et libertés* et parlé d’elle comme étant « la fille qui

---

<sup>1</sup> On fait ici référence à ce proféministe, puisque la réponse de Jean-François Mercier répond spécifiquement à celle de Le Détesteur.

aurait couché avec le ministre libéral, le Grec », une ligne qu'elle n'a pas manqué de critiquer en déclarant que le spectacle d'humour de Guy Nantel « ne fait que renforcer les préjugés les plus tenaces et les idées les plus laides qui circulent dans notre société. L'humour n'a pas à devenir un autre rempart de la violence sexiste » (2017b). Alors qu'Alice Paquet voit sa publication Facebook soutenue par 1 400 « J'aime », Guy Nantel récolte plus de 2 900 « J'aime » sur sa publication, rejetant toute critique et clamant résister à une tentative de censure (2017). Cette controverse est celle ayant été la plus médiatisée : 30 articles en font mention.

Tel que mentionné précédemment, les trois controverses sont analysées en deux temps, soit à l'aide d'une analyse contextuelle, puis d'une analyse de discours de la réponse des humoristes aux critiques. La méthode utilisée pour procéder à l'analyse contextuelle reprend des éléments de la thèse de la politologue Julie Dufort et nous permet d'identifier plusieurs facteurs qui ont contribué à l'éclatement de ces trois controverses. D'abord, l'analyse du contexte personnel de l'humoriste semble confirmer que la frontière entre l'individu et le personnage de scène n'est pas aussi distincte qu'on tend à le croire et donc, que les interventions publiques et la réputation de l'humoriste hors scène peuvent être utilisées par le public pour interpréter le sens d'une blague. Deuxièmement, l'analyse du contexte sociopolitique nous permet de remarquer que les trois humoristes critiqués l'ont été sur la base d'enjeux du moment. Qu'il soit question des mobilisations contre l'intimidation, des mouvements #AgressionNonDénoncée et #MoiAussi, il est clair que ceux-ci ont pu motiver les critiques à l'égard des humoristes. Finalement, nous avons observé, dans le cas des controverses de Guillaume Wagner et Guy Nantel, que la modification du contexte de réception de la blague est l'un des facteurs ayant favorisé l'éclatement de la controverse, alors que dans le cas de Jean-François Mercier, c'est plutôt le fait d'avoir publié la blague directement sur Internet.

Après avoir procédé à l'analyse contextuelle des trois controverses, nous avons étudié la réaction des humoristes à l'aide d'une analyse de discours de la réponse des humoristes publiée sur Facebook. Notre étude montre que les trois humoristes ont réagi selon la logique du *backlash*, mais que celui-ci est plus difficilement saisissable car il ne s'appuie pas sur des aspects manifestes de violence. En effet, nous observerons que la tactique la plus fréquente dans la réponse des trois humoristes est la celle du déni. Tous trois défendent que leurs discours humoristiques ne sont « que des blagues ». Les réponses de Jean-François Mercier et Guy Nantel se distinguent toutefois de celle de Guillaume Wagner par leur plus forte intensité puisqu'ils ridiculisent les personnes à l'origine de la critique et font appel au droit à la liberté d'expression pour défendre leur humour. Enfin, soulignons qu'il y a une concordance entre le dénouement de la controverse et la puissance du *backlash*; alors que Guillaume Wagner accepte de retirer sa blague sur Marie-Élaine Thibert, Jean-François Mercier et Guy Nantel n'ont pas pris en compte les critiques du sexisme de leur humour et préservent finalement le statu quo.

## CHAPITRE I

### CONSIDÉRATIONS D'ORDRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE

Avant d'aborder les différents aspects théoriques et méthodologiques qui guideront ce mémoire, nous présenterons une revue de documentation composée des quatre thèmes, soit le pouvoir de l'humour (1), les formes de l'humour sexiste et antiféministe (2), le fardeau de la dénonciation pour les femmes (3), ainsi que le discours sur le politiquement correct (4). Le fait est que les aspects négatifs de l'humour ont longtemps été occultés : « When considering the topic of humour, there is a temptation to take a celebratory stance, praising the human capacity for laughter and joking » (Billig, 2001, p. 269). Notre recension se concentrera dans cette perspective sur les aspects plus occultés de l'humour, soit sa capacité à sanctionner et à reproduire des discours qui ne sont pas sans effets. Alors que le premier thème abordera plus particulièrement le pouvoir qui découle de la position d'autorité comique, le deuxième présentera les cinq types de blagues sexistes recensées sur Internet par les sociologues Michelle L. Bemiller et Rachel Zimmer Schneider. Le troisième thème porte quant à lui sur la difficile confrontation des propos humoristiques sexistes, en particulier pour les femmes. Le fait est que l'humour est maintenant un trait de personnalité essentiel (Billig, 2005, p. 11-12 ; Morreal, 2016, p. 1). Mais cet impératif n'est pas exempt de rapports de pouvoir et semble même les reproduire (Billig, 2005, p. 47). Enfin, le dernier thème abordé est celui du

politiquement correct. Considérant que l'humour est pour plusieurs aujourd'hui menacé par une mouvance « politiquement correcte » qui inclue notamment les féministes « radicales », nous traiterons de l'émergence de ce discours aux États-Unis et de son apparition au Québec. Nous présenterons finalement le cadre théorique et la méthodologie adoptée dans le cadre de ce mémoire de science politique. La structure de ce mémoire étant corollaire de la logique du *backlash*, nous expliciterons comment nous comptons identifier chacune de ses caractéristiques en utilisant comme objet d'étude les controverses.

## 1.1 Revue de documentation

### 1.1.1 Le pouvoir de l'humour, un phénomène sous-estimé ?

Les approches se concentrant sur les dynamiques de pouvoir de l'humour ont souvent été sous-estimées<sup>2</sup> (Billig, 2005, p. 237 ; Bonardi, 2009, p. 24 ; Kuipers, 2015, p. 8). C'est que la position d'autorité comique permet de persuader et commander (Billig, 2005, p. 161 et 165 ; Bonardi, 2009, p. 24) et participe donc au renforcement des normes culturelles, politiques et sociales (Greenbaum, 1999, p. 45). Selon Andrea Greenbaum, le discours comique est foncièrement rhétorique, puisqu'il est construit de manière à persuader l'audience d'adopter ses positions idéologiques (1999, p. 33). Dans la même veine, Christine Bonardi mentionne qu'en utilisant des stéréotypes dans leurs discours humoristiques, les humoristes perpétuent des construits sociaux qui participent activement à notre perception du monde et constituent alors les premiers jugements à l'égard des personnes ciblées (2009, p. 25). Ce phénomène

---

<sup>2</sup> Cet intérêt pour les effets positifs de l'humour, en psychologie plus particulièrement, est du registre idéologique selon Billig, certaines personnes allant même jusqu'à transformer les propos ambigus quant aux effets de l'humour en découvertes positives. La désirabilité de l'humour est telle qu'il est difficile d'en relever les aspects négatifs sans se voir accoler l'étiquette d'une personne sans « sens de l'humour » (2005, p. 10, 21 et 32).

n'est pas sans conséquence, puisque perpétuer des stéréotypes, même sans nécessairement y croire, contribue aux préjugés et à l'injustice que subissent les personnes visées (Billig, 2005, p. 165 ; Morreall, 2016, p. 14) et peut même les pousser à se conformer à ceux-ci (Bonardi, 2009, p. 25). Par exemple, dans les années 2000 aux États-Unis, l'humoriste Dave Chappelle utilisait des stéréotypes et des préjugés concernant les personnes afro-américaines pour les déconstruire dans son émission humoristique *Chappelle's Show*. Il a toutefois annulé sa troisième saison en 2005, constatant que la plupart des personnes appréciant son spectacle étaient blanches, ne voyaient pas l'aspect critique de son numéro et riaient plutôt des stéréotypes racistes (Holm, 2017, p. 145). Ainsi, même si l'humour dénigrant a une visée subversive, certaines personnes peuvent ne pas l'interpréter de la même manière et croire à tort que l'initiateur ou l'initiatrice de la blague croit réellement au stéréotype qu'elle ou qu'il véhicule (Mulkay, 1988, p. 71). Plus encore, des recherches ont démontré que faire de l'humour dénigrant dans le domaine public peut favoriser la discrimination (Ford *et al.*, 2017, p. 470).

Il faut s'interroger sur les conséquences sociales et politiques de l'humour, surtout lorsqu'on sait que les hommes humoristes font énormément référence à leur copine — et donc aux femmes — dans leurs blagues, et ce, particulièrement concernant la sexualité (Sturges, 2010, p. 9). Cette réalité n'est pas étonnante, considérant que les blagues à caractère sexuel sont une composante majeure du discours humoristique des hommes dans les sociétés nord-américaines depuis plus d'un siècle (Mulkay, 1988, p. 133 et 137). Or il semble y avoir une corrélation entre le fait d'apprécier les blagues dénigrantes envers les femmes et l'appui à la culture du viol (Ryan et Kanjorski, 1998, p. 752). Une étude menée sur des étudiants britanniques a aussi démontré que les blagues sexistes pouvaient entraîner une plus grande tolérance des formes subtiles de discrimination à l'égard des femmes (Thomae et Viki, 2013, p. 263). Cette même étude a également conclu que les blagues sexistes pouvaient augmenter la propension des hommes ayant des attitudes sexistes ouvertement

hostiles à harceler ou agresser des femmes<sup>3</sup> (2013, p. 263). À cela s'ajoute le fait que les blagues véhiculées peuvent ensuite être répétées et renforcer certains préjugés. La répétition de ces blagues n'est pas sans conséquence, car il a été démontré que des blagues dénigrantes peuvent avoir pour effet d'inciter l'entourage de ces personnes à développer des vues similaires (Thomas et Esses, 2004, p. 91).

### 1.1.2 Les formes de l'humour sexiste et antiféministe

Les blagues sexistes ne doivent pas être prises à la légère puisqu'elles contribuent à maintenir les inégalités de genre. Une étude des blagues sexistes recensées sur Internet par Bemiller et Schneider permet d'ailleurs de les classer en cinq catégories : (1) la réduction et la dévaluation des caractéristiques personnelles, (2) la place des femmes dans la sphère privée, (3) un *backlash* contre le féminisme, (4) l'objectivation sexuelle des femmes et (5) la violence contre les femmes (2010, p. 466). En ce qui concerne la réduction de leurs capacités intellectuelles et physiques, ces blagues présentent les femmes comme étant heureuses et gentilles, stupides et incapables d'occuper un poste haut placé alors que les femmes agressives sont à l'inverse considérées comme méchantes et arrogantes (2010, p. 469). À cela s'ajoutent plusieurs blagues sur le fait que les celles-ci sont trop émotives, qu'elles sont guidées par leurs hormones et que les processus biologiques majoritairement associés aux femmes (les menstruations et la ménopause) sont mystérieux, voire hors-norme et sales (2010, p. 469).

---

<sup>3</sup> Les auteur·es spécifient toutefois que l'étude menée ne permet pas de conclure que l'exposition à des blagues sexistes se traduit par une augmentation réelle du nombre de viols commis. Ces conclusions sont plutôt tirées par une autodéclaration des hommes sondés sur le fait qu'ils seraient plus portés à commettre des actes de violences sexuelles, et ce, dans certaines situations (Thomae et Viki, 2013, p. 263).



La deuxième catégorie, celle des blagues portant sur la place des femmes dans la sphère privée, encourage celles-ci à rester à la maison et à prendre soin de leur mari et leurs enfants. On y retrouve deux sous-catégories de blagues, soit la division sexuelle du travail et l'insatisfaction des hommes mariés (Bemiller et Schneider, 2010, p. 470). La première sous-catégorie met l'emphase sur le rôle de la femme au foyer, utilisant l'humour pour perpétuer cette idéologie traditionnelle qui cantonne la femme dans la cuisine, forme de *backlash* à l'égard de l'émancipation des femmes (2010, p. 471). En ce qui concerne la seconde, les blagues font en majorité référence au fait que les hommes mariés sont insatisfaits sexuellement, le mariage ayant mis fin à toute vie sexuelle (2010, p. 471). Les femmes mariées sont ainsi dénigrées par ces blagues, lesquelles réduisent de plus l'ensemble des femmes à des objets sexuels responsables du plaisir des hommes (2010, p. 471).

La troisième catégorie correspond plus spécifiquement à de l'humour antiféministe, c'est-à-dire que les blagues qui s'opposent directement aux féminismes et aux mouvements des femmes (Bemiller et Schneider, 2010, p. 471 ; Cotte, 2015, p. 59) prennent souvent la forme d'attaques personnelles et tentent de faire paraître les causes féministes comme sans importance (2010, p. 471). Les féministes vont être qualifiées de « mères castratrices », de « vaginocrates » ou bien de femmes « moches, grosses et mal baisées » (Bemiller et Schneider, 2010, p. 472 ; Descarries, 2005, p. 146), renvoyant à l'archétype de la « femme rivale » et répandant l'idée que le Québec serait au cœur d'une guerre des sexes (Descarries, 2005, p. 140). Ces blagues ont non seulement pour conséquence d'accoler à l'étiquette « féministe » plusieurs stéréotypes dépréciatifs, mais aussi de dévaloriser toute lutte féministe (Descarries, 2005, p. 146). D'ailleurs, l'étiquette « féministe » est parfois même vue comme une insulte tant elle est connotée péjorativement et semble être redoutée par certaines femmes du *stand-up* comique québécois (Joubert, 2002, p. 32).

La quatrième catégorie, l’objectivation sexuelle des femmes, est quant à elle fortement liée à l’archétype de la « femme parure », soumise au regard de l’autre et réduite à sa stricte apparence, en vue d’être consommée tel un objet (Descarries, 2005, p. 139). Le corps des femmes doit constamment être modifié pour correspondre à l’idéal de la femme occidentale, soit une femme blanche, mince, jeune et attirante (Bemiller et Schneider, 2010, p. 467). Les femmes se voient donc confrontées à une double contrainte qui mène inévitablement à la souffrance, puisque leur corps — ou certaines parties de ce dernier — sera toujours considéré comme trop petit ou trop gros, par exemple leurs seins et leurs fesses (Bemiller et Schneider, 2010, p. 467).

Enfin, les blagues de la cinquième catégorie s’articulent autour de la promotion de la violence à l’égard des femmes, surtout celles qui dérogent aux normes de genre, notamment la féminité (Bemiller et Schneider, 2010, p. 474). Elle inclut les blagues justifiant l’utilisation par les hommes de la force pour garder le contrôle sur « leur » femme, minimisant la gravité des violences conjugales et les faisant même paraître comme « acceptables » (2010, p. 474). Bref, bien que l’humour puisse sembler apolitique, on voit clairement que les blagues sexistes et antiféministes permettent de consolider la subordination des femmes (2010, p. 476).

### 1.1.3 Le poids de la dénonciation, un fardeau pour les femmes

La tâche de dénoncer le sexisme ou l’antiféminisme d’une blague repose cependant en grande partie sur les épaules des femmes ; les hommes sont plutôt frileux à l’idée d’intervenir (Mallett *et al.*, 2016, p. 283). Les femmes dénonçant ces blagues sont donc souvent les seules à courir le risque d’être désignées comme des personnes qui brisent l’ambiance, qui n’ont pas de sens de l’humour, en plus de voir leur pouvoir social diminuer (Bemiller et Schneider, 2010, p. 462-463 ; Mallett *et al.*, 2016, p. 274). Si elles décident de rire de la blague, elles deviennent complices de l’humiliation des femmes et soutiennent par le fait même le patriarcat. Comme le soulignent Michelle Bemiller et Rachel Zimmer Schneider, « [i]n either case, she is

hurt in the social encounter. She is stuck in the “double bind” where both choices are wrong. Regardless of her outward reaction to the joke, she has experienced subordination» (2010, p. 462-463). La confrontation de remarques sexistes est d’ailleurs appréciée par les femmes, ce qui n’est pas nécessairement le cas pour les hommes : elles doivent donc choisir entre les deux (Dodd *et al.*, 2001, p. 574).

À ces obstacles s’ajoute le fait qu’il est bien plus difficile de percevoir le sexisme d’un propos lorsqu’il prend une forme humoristique. On est en effet plus porté à donner le bénéfice du doute aux personnes ayant utilisé l’humour pour relater des propos sexistes (Mallett *et al.*, 2016). Dans le même ordre d’idées, le comportement à adopter par rapport à une blague sexiste n’est pas aussi facile à établir que par rapport à un propos explicitement sexiste. Cette incertitude fait émerger plusieurs questions, par exemple : le pensait-il réellement ? était-ce pour rire ? est-ce que cela me dérange réellement ? les autres désapprouvent-ils aussi cette blague (Mallett *et al.*, 2016, p. 274) ? Bref, l’ambiguïté même de l’humour est loin de rendre facile la confrontation, ce qui représente un problème de taille lorsqu’on sait que le discours humoristique peut être utilisé comme alternative au discours sérieux, permet de sanctionner les personnes dérogeant aux normes sociales sous le couvert de l’humour (Billig, 2005, p. 161) et de partager des idées qui autrement choqueraient et blesseraient si elles prenaient la forme de discours sérieux (Bonardi, 2009, p. 26 ; Kuipers, 2015, p. 166 ; Sturges, 2010, p. 10). Ainsi, l’humour est un médium permettant de tenir des propos controversés tout en défendant l’idée que ce ne sont que des blagues (Billig, 2005, p. 165 ; Fine et Soucey, 2005, p. 3 ; Mulkay, 1988, p. 79).

#### 1.1.4 Le discours sur le *politiquement correct*, une rhétorique utile contre les féministes

L’expression « *political correctness* » apparaît autour des années 1980-1990 dans les universités américaines pour dénoncer l’emprise de la gauche radicale au sein de

leurs institutions et menaçant plus particulièrement le droit à la liberté d'expression (Dupuis-Déri, 2001, p. 1-2 ; Suhr et Johnson, 2003, p. 9 ; White et Crandall, 2017, p. 415 ; Wilson, 1995, p. 1 et 8). Cette expression s'est cependant répandue à l'extérieur du cadre universitaire et est dorénavant sciemment utilisée pour caractériser des personnes ayant des vues extrêmes (Wilson, 1995, p. 4) ou celles qui tenteraient de dicter ce qui est « correct de penser » (Suhr et Johnson, 2003, p. 9).

Si l'expression « *political correctness* » a trouvé racine aux États-Unis, celle-ci ne s'y limite plus : elle s'est propagée à travers plusieurs cultures (Suhr et Johnson, 2003, p. 7), notamment au Québec. Un discours anti-politiquement correct défend que la « conversation démocratique » serait menacée, plusieurs personnes étant aujourd'hui victimes de censure au nom du respect de la diversité (Bock-Côté, 2019, p. 17 ; Sirois et Guilbault, 2019, p. 148). Cette rectitude politique aurait aussi envahi les mouvements féministes, ces derniers contribuant maintenant à la censure et menaçant par le fait même la liberté d'expression (Sirois et Guilbault, 2019, p. 148). Ainsi, le droit de tenir des discours haineux est revendiqué en partant du principe qu'une démocratie nécessite qu'une multitude de points de vue soient partagés (Gingras, 2007, p. 94, 2017, p. 94). Il n'est pas surprenant de constater que certains humoristes adhèrent à cette mouvance anti-politiquement correct, lorsqu'on sait que dès la fin du 20<sup>e</sup> siècle, le « politiquement incorrect » est devenu si populaire qu'il est utilisé comme dispositif de marketing (Wilson, 1995, p. 4). L'humour offensant augmente donc considérablement (Holm, 2017, p. 119-120), notamment parce que la transgression de ce qui est considéré « socialement acceptable » est un bon moyen de provoquer le rire, si l'on fait attention à ne pas dépasser les limites (Kuipers, 2015, p. 154 ; Sturges, 2010, p. 5).

C'est dans cette perspective que plusieurs humoristes revendiquent le droit d'offenser et se voient comme des protecteurs de la liberté d'expression (Sturges, 2010, p. 4, 9 et 11). Ils vont s'identifier comme « anti politiquement correct », comme des résistants

qui défient les conventions sociales (Billig, 2005, p. 241). Certains continuent, par exemple, de faire de l'humour raciste ou sexiste (Billig, 2005, p. 203 ; Holm, 2017, p. 22), un humour bien apprécié par certaines personnes qui souhaiteraient aujourd'hui le retour au « bon vieux temps », en référence au temps où le contenu raciste ou sexiste dans les domaines comme la télévision était encore toléré (Ukockis, 2019, p. 3). Ce phénomène est tel que des humoristes fondant leurs discours sur cette nostalgie du passé vont voir leur notoriété augmenter drastiquement, notamment en tenant des propos misogynes (Ukockis, 2019, p. 3). Quant au Québec, un lien a même été établi entre l'expression de propos illicites et l'augmentation des cotes d'écoute à la radio de CHOI-FM, ce qui en faisait une stratégie très rentable d'un point de vue économique pour le propriétaire de la station (Gingras, 2007, p. 80 et 87).

Remarquons que les féminismes et les autres mouvements en faveur de la justice sociale sont souvent les cibles prisées par les réactionnaires anti-politiquement correct, essayant de miner toute tentative de changer le statu quo (Bersianik, 2003, p. 89 ; Suhr et Johnson, 2003, p. 11). Pour ce faire, ils ressassent l'idée que la liberté d'expression est aujourd'hui menacée, mobilisant ainsi un puissant symbole dans les pays occidentaux, ce droit étant associé au fondement de la démocratie (Gingras, 2017, p. 84). Les adhérents à l'anti-politiquement correct vont alors caractériser de « censure » tout propos les discréditant ou les accusant de racisme et de sexisme, ce qui rend d'autant plus difficile les critiques féministes. D'ailleurs la liberté d'expression n'inclut pas le droit de ne pas être critiqué sur la manière dont on use de celle-ci (Maclure, 2019, p. 93). Il faut savoir en effet que la liberté d'expression est souvent mobilisée à titre « justificatif », les personnes s'y référant seulement lorsqu'elles ont besoin de justifier des propos — qui sont souvent blessants et

racistes<sup>4</sup> — mais ne s’y référant pas autrement (White et Crandall, 2017, p. 414 et 425). Sa mobilisation peut être purement stratégique : « Values reframe the situation (Lakoff, 2014); with the frame of “equality”, firing someone for racist speech may be entirely acceptable, but with the frame of “free speech,” the dismissal violates a cherished value » (White et Crandall, 2017, p. 425). Il est possible que cette stratégie soit aussi utilisée en ce qui concerne les propos sexistes. Bersianik défend que le débat entourant la « dictature du politiquement correct » permet de détourner la société d’un mal bien plus vieux, soit la « rectitude patriarcale » (Bersianik, 2003, p. 87-88). Elle consiste à « être en accord avec le patriarcat, le subir sans résistance et sans le remettre en question, endosser son discours, y ajouter foi et le mettre en pratique, et enfin aspirer à partager son pouvoir » (2003, p. 88). Dans la même veine, Ukockis soutient que la misogynie a changé de forme et s’articule aujourd’hui notamment à travers le *backlash* anti-politiquement correct (Ukockis, 2019, p. 3).

## 1.2 Cadre théorique et considérations méthodologiques

L’objectif du mémoire étant d’identifier si la réaction des humoristes par rapport aux critiques du sexisme de leur humour traduit la logique du *backlash*, il est essentiel d’étudier les dynamiques de pouvoir présentes au sein des trois controverses à l’étude. C’est dans cette perspective que le mémoire adopte une approche qui s’inscrit dans l’analyse sociologique des controverses, utilisant celles-ci comme un « révélateur, au sens photographique, de rapports de force, de positions institutionnelles ou de réseaux

---

<sup>4</sup> L’étude de Crandall et White tente notamment de voir sur un échantillon de 348 personnes (composé de 48 % de femmes, et dont 79,6 % s’identifient comme blanches/caucasiennes) si celles-ci mobilisent le droit à la liberté d’expression pour défendre dans la même mesure une personne ayant tenu des propos offensants ou bien une personne ayant tenu des propos racistes. En ce qui concerne le groupe composé de personnes ayant de forts préjugés à l’égard des personnes racisées, les participant·es ne mentionnaient pas le droit à la liberté d’expression pour défendre des propos offensants, mais l’invoquaient en ce qui concerne les propos racistes (2017, p. 424).

sociaux qui, sans lui, resteraient plus difficiles à voir» (Lemieux, 2007, p. 191). L'analyse des controverses sera toutefois précédée d'une analyse de l'industrie humoristique québécoise (chapitre II), afin d'identifier s'il y a un statu quo en humour qui avantage les hommes humoristes, leur permettant de dominer sur la scène humoristique et ainsi, désigner ce qui est de l'humour — ou non. Puis, nous procéderons à l'étude des trois controverses à l'étude : celle opposant Guillaume Wagner à Marie-Élaine Thibert (Chapitre III), celle opposant Jean-François Mercier à Le Détesteur (Chapitre IV), puis celle opposant Guy Nantel à Alice Paquet (V).

### 1.2.1 Technique d'échantillonnage des controverses

La délimitation temporelle du sujet à l'étude correspond aux épisodes de controverse qui seront étudiés, c'est-à-dire entre 2012 et 2017. Pour la sélection de l'échantillon, il fallait déterminer quels humoristes québécois s'étaient retrouvés au cœur de controverses pour avoir fait de l'humour considéré comme sexiste ou misogyne. Une recension de différents articles de journaux a donc été faite à l'aide du moteur de recherche Eureka afin de déterminer quelles controverses avaient été les plus médiatisées<sup>5</sup>. Il faut souligner que les articles de journaux comptabilisés dans la recension ne font pas partie du corpus et servent plutôt à identifier les controverses à l'étude.

Les articles sélectionnés devaient contenir les termes « sexi\* », « misogyn\* », « femini\* » ou « viol », ainsi que les termes « controverse\* », « dénonc\* », « critique\* », « polémique\* », « débat\* ». Aussi, considérant le fait que les humoristes les plus populaires au Québec ne sont pas toujours nommément désignés comme « humoriste », il était plus concluant d'ajouter comme critère de recherche des noms

---

<sup>5</sup> En ce qui concerne ce moteur de recherche, les critères de sources sont les suivants. Langue : français ; Couverture : provinciale, régionale et locale ; Région : Québec, Canada.

spécifiques d'humoristes. La sélection<sup>6</sup> des noms s'est basée sur le document « Humoristes dans le palmarès (Top 25) des spectacles payants en arts de la scène les plus fréquentés au Québec 2008-2015 », ainsi que sur des articles offrant un classement des humoristes ayant été au cœur de controverses au Québec (G. Murphy et Daoust, 2015 ; « Les humoristes qui ont déjà été au cœur d'une controverse », 2018 ; Lussier, 2019).

Nous avons ensuite limité la recension aux articles de journaux issus des cinq quotidiens les plus lus sous format numérique et imprimé, c'est-à-dire *Le Devoir*, le *Journal de Montréal*, le *Journal de Québec*, *La Presse* et *Le Soleil*<sup>7</sup>, ainsi qu'aux articles publiés dans ces quotidiens entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette méthode a permis de déterminer que les trois controverses les plus médiatisées<sup>8</sup> ont été celles de Guy Nantel concernant l'affaire Alice Paquet (2017), suivie de celle de Guillaume Wagner à propos de sa blague à l'égard de la chanteuse Marie-Élaine Thibert (2012) et finalement, celle de Jean-François Mercier concernant une publication humoristique sexiste sur sa page Facebook (2015). Enfin, pour que les controverses soient retenues, les humoristes devaient avoir fait une publication publique en réponse à la controverse, celle-ci étant nécessaire pour étudier la réaction

---

<sup>6</sup> Les noms sélectionnés sont les suivants : Adib Alkhalidey, Jean-Michel Anctil, Rachid Badhoury, Alexandre Barrette, François Bellefeuille, Philippe Bond, Jérémy Demay, Véronic Dicaire, Lise Dion, Boucar Diouf, Fred Dubé, José Gaudet, Cathy Gauthier, Jean-Sébastien Girard, Grandes Gueules, Louis-José Houde, Patrick Huard, Mario Jean, Philippe Laprise, Daniel Lemire, Guy A. Lepage, Peter Macleod, François Massicotte, Martin Matte, Mariana Mazza, Claudine Mercier, Jean-François Mercier, P.A. Méthot, Les Morissette, Louis Morissette, Guy Nantel, Dominic Paquet, Laurent Paquin, Jean-Marc Parent, Martin Petit, Marie-Lise Pilote, Stéphane Rousseau, Sugar Sammy, André Sauvé, Guillaume Wagner et Mike Ward.

<sup>7</sup> Les données les plus récentes datent de 2017 (Ruel, 2018).

<sup>8</sup> Les articles publiés dans plusieurs journaux ou sur des supports différents ont aussi été comptabilisés.



de l'humoriste face à la critique de leur humour sexiste. Alors que l'analyse contextuelle portera sur l'ensemble des trois controverses, l'analyse de discours se limitera quant à elle à la réaction des humoristes, en étudiant la réponse qu'ils ont publiée sur le média social Facebook aux personnes critiquant le caractère sexiste de leur humour.

### 1.2.2 Méthode d'analyse des controverses

Comme mentionné précédemment, l'analyse de chaque controverse se fera en deux temps, conformément aux processus d'action-réaction propre au *backlash*. La première analyse des controverses se penchant sur l'aspect contextuel, elle permettra de relever la présence de dynamiques de pouvoir propre à chaque humoriste. Pour ce faire, nous reprenons des éléments de la thèse de Julie Dufort, bien que celle-ci n'ait pas eu pour objectif de relever spécifiquement les dynamiques de pouvoir. Sa thèse concernant l'étude des controverses<sup>9</sup> institue toutefois une méthode d'analyse contextuelle qui établit des paramètres (présentés dans le tableau 2.1.) assurant d'aborder tous les aspects nécessaires à la contextualisation de la controverse, chose essentielle pour la compréhension des dynamiques de pouvoir. Elle permet aussi de faire la lumière sur ce qui a fait en sorte que, sans nécessairement avoir assisté au spectacle de l'humoriste ni visionné un extrait, des personnes étaient en mesure de critiquer l'humoriste. Ainsi nous étudierons « le contexte personnel de l'humoriste pour comprendre dans quelle mesure son humour peut avoir une visée politique et engagée » (Dufort, 2018, p. 106). Puis, nous observerons dans quel climat sociopolitique la blague s'inscrit, afin de voir pourquoi celle-ci dérange (2018, p. 106)

---

<sup>9</sup> Julie Dufort procède dans un premier temps à une analyse textuelle de la performance humoristique à la source de la controverse. Cette étape n'est toutefois pas pertinente en ce qui nous concerne, en ce que le but de ce mémoire n'est pas de déterminer qu'est-ce qui fait en sorte qu'une œuvre est transgressive, mais plutôt si la résistance aux critiques du sexisme de leur humour est un *backlash* antiféministe. Ainsi, c'est plutôt la réponse des humoristes qui fera objet d'une analyse textuelle.

et ce qui motive l'action de contestation de leur humour. Enfin, le contexte de réception immédiat sera présenté, pour établir «qui entend les blagues — la composition du public, — mais aussi comment il les entend — impacts du médium et de la performance qui orientent ultimement l'interprétation, les opinions et l'acceptabilité des propos humoristiques tenus» (2018, p. 107). Ainsi, l'objectif ici est d'étudier le contexte de chaque controverse de manière à établir si les critiques concernant l'humour de l'humoriste viennent contester le statu quo en humour, et ce, de quelle manière.

Tableau 1.1. : Éléments de l'analyse contextuelle des controverses

Paramètres contextuels	
Contexte personnel	L'artiste : ses préoccupations esthétiques ou politiques, sa biographie, ses valeurs, ses inspirations politiques ou artistiques, sa réputation, ses interventions à l'extérieur de la scène pour commenter son œuvre, son milieu social, ses rencontres ou les événements politiques qui l'ont marqué, etc. Tous les aspects qui aident à cerner le sens intrinsèque de la blague.
Contexte sociopolitique	Les éléments de l'actualité politique et les aspects culturels dans lesquels s'inscrit la blague.
Contexte de réception	Les éléments qui entourent la performance : type d'auditoire, lieu, médium, etc.  Fil conducteur du numéro : la manière dont la blague controversée s'inscrit en lien avec les numéros précédents et suivants.

(Source : Julie Dufort, 2016, p. 105)

### 1.2.3 Le *backlash* comme cadre théorique

Le cadre théorique du *backlash* élaboré par Susan Faludi (1991) et reconceptualisé par Mansbridge et Shames (2012) donne la structure au mémoire, au sens où ce dernier est construit de manière à vérifier si les caractéristiques propres au *backlash* sont présentes dans les controverses à l'étude. Toutefois, nous considérons que la conception du *backlash* selon Mansbridge et Shames est trop étroite puisqu'elle se limite à la présence d'une réaction coercitive pour déterminer qu'il y a *backlash*. C'est dans cette perspective que nous mobiliserons aussi la conceptualisation du *backlash* et de la résistance établie par Michael Flood, Molly Dragiewicz et Bob Pease (2020).

#### Le *backlash* selon Mansbridge et Shames

Mansbridge et Shames définissent le *backlash* comme une réaction (1) coercitive (2) qui se veut une tentative de restaurer un pouvoir (3) (2012, p. 154). Le pouvoir est compris en tant que capacité et coercition<sup>10</sup>, c'est-à-dire que les systèmes sociaux, économiques et politiques peuvent être redessinés pour mieux servir les intérêts d'un groupe puissant ; il est possible de parler d'un « pouvoir sur » ou du « pouvoir de » (2012, p. 152). Ces dispositifs de pouvoir permettent de favoriser ce groupe d'individus avantagés par le statu quo, sans même avoir mentionné leurs intérêts (2012, p. 153). Concernant ce dernier aspect, une personne avantagée par

---

<sup>10</sup> Ce pouvoir coercitif peut se concrétiser sous deux aspects, soit la menace de sanction et le recours à la force. Il se manifeste plus spécifiquement lorsqu'une ou plusieurs personnes sont en conflit d'intérêts. La présence d'un conflit d'intérêts est importante, en ce que la persuasion à l'aide d'argument ne relève pas nécessairement d'un pouvoir coercitif, ce qui est tout le contraire lorsqu'une personne use de la persuasion pour obtenir une organisation du monde qui l'avantage (Mansbridge et Shames, 2012, p. 152).

l'organisation du monde n'a pas nécessairement conscience de ses intérêts ni besoin de les manifester (2012, p. 152). Ainsi, le statu quo est défini comme suit :

Le *statu quo*, soit les structures particulières du pouvoir existant à un moment et dans un lieu donné, confère toujours à certains individus des capacités supérieures à celles des autres et grâce auxquelles il leur est possible d'exprimer leurs préférences ou de réaliser leurs intérêts, que le processus qui les y mène soit conscient ou inconscient » (2012, p. 152).

C'est lorsque ces structures sont remises en cause par un groupe désavantagé et que le groupe dominant conscient de perdre du pouvoir résiste qu'on peut établir qu'il y a *backlash* (2012, p. 153). Ce processus de *résistance dynamique* est polymorphe, puisqu'il peut recourir à des formes plus ou moins subtiles de pouvoir coercitif, allant de la ridiculisation à l'assassinat (2012, p. 153).

La première grille de lecture sera composée des trois formes de réaction coercitive relevées par les auteur·es, soit la répression « modérée », les stratégies intentionnelles, ainsi que le recours à la force (2012, p. 156). La première forme peut se manifester de plusieurs manières, notamment par la ridiculisation ou la condamnation des agent·es du changement. La répression « modérée » peut aussi se manifester lorsque les agent·es du changement sont censurées ou ostracisées. En ce qui concerne les stratégies intentionnelles, elles se manifestent lorsque les dominants tentent de briser la cohésion entre les agent·es du changement, ou même celles qui les soutiennent. Finalement, l'utilisation de la force est une réaction qui se manifeste lorsqu'on profère des menaces ou lorsqu'on utilise la violence envers les agent·es du changement.

*Le backlash* et la résistance selon Michael Flood, Molly Dragiewicz et Bob Pease

Du côté de Michael Flood, Molly Dragiewicz et Bob Pease, leur définition établit que la résistance est une réaction au changement social progressiste et contre

l'émancipation politique : son objectif est de freiner les initiatives progressistes pour ne pas qu'elles succèdent ou de réussir à faire marche arrière sur celles qui ont déjà réussi. Lorsqu'on fait référence à la résistance aux changements progressistes, les notions de *backlash* et de résistance sont pour les auteur·es interchangeable : « Resistance is resistance to – it is an active pushing back against progressive and feminist programmes, policies and perspectives » (2020, p. 2). Enfin, leur utilisation du terme « résistance » est toujours entendue comme négative et en opposition au changement social (2020, p. 3).

Cinq éléments peuvent caractériser le *backlash* et la résistance. Premièrement, la réaction est *inévitabile* à la remise en question réelle — ou perçue — des hiérarchies de pouvoir, puisque les personnes bénéficiant du statu quo seront toujours portées à le défendre (Flood *et al.*, 2020, p. 3). Deuxièmement, la résistance peut prendre plusieurs formes. La troisième caractéristique est que la résistance peut être individuelle et collective, ainsi que formelle et informelle (2020, p. 5). Elle peut se situer au niveau individuel, par exemple en déchirant des affiches ou en votant contre des initiatives pour l'égalité des sexes. La résistance peut aussi être collective, formelle et informelle, par exemple un groupe qui « troll » sur des forums anonymement (informelle) et à travers des groupes de pères (formelle). La quatrième caractéristique est que la résistance provient plus des hommes que des femmes. Les personnes avantagées par le statu quo sont en effet plus susceptibles de réagir au changement progressiste, notamment parce qu'elles ont été habituées aux avantages qui en découlent et tendent à les percevoir comme « normal ». (2020, p. 6). N'empêche que certaines femmes peuvent aussi résister aux initiatives pour l'égalité des sexes puisqu'elles peuvent avoir entériné le discours du groupe dominant ou avoir des intérêts de classe à conserver le statu quo. Dernièrement, la résistance est *diverse* en raison des spécificités historiques et contextuelles (2020, p. 7).

Plus spécifiquement en ce qui concerne la deuxième caractéristique, soit que le *backlash* peut prendre plusieurs formes, plusieurs tactiques récurrentes à travers l'histoire ont été identifiées par les auteur·es et c'est sur celles-ci que s'appuiera notre deuxième grille de lecture.

La première tactique est le déni. On peut l'identifier lorsque les dominants nient le problème ou la légitimité des arguments en faveur du changement. Dans le cas présent, le déni pourrait se manifester lorsque les humoristes nient l'existence du problème ou minimise son importance et ses effets. Ceux-ci pourraient également redéfinir ou nommer le problème autrement et même défendre que les victimes soient responsables du problème. Les humoristes pourraient nier la légitimité des arguments ou bien attaquer la crédibilité des agent·es du changement, par exemple en défendant qu'ils aient des intérêts personnels dans cette lutte. Enfin, ils pourraient aussi adopter une position de victime et renverser le problème (Flood *et al.*, 2020, p. 4).

La deuxième tactique consiste à refuser d'être responsable, tant de la résolution que de sa responsabilité à l'égard du problème. Les humoristes défendraient donc qu'ils ne sont pas responsables du problème ou bien qu'ils n'ont pas à être responsables du processus de changement. Ils pourraient également défendre qu'il n'y a pas de problème puisqu'ils n'ont pas l'intention d'oppresser les autres. Finalement, les humoristes pourraient défendre que ce sont plutôt les autres qui ont un problème ; ils font partie des « bons gars » (Flood *et al.*, 2020, p. 4).

La résistance n'est pas nécessairement hostile et directe : elle peut aussi se manifester par des formes plus subtiles, notamment la tactique de l'inaction. Le fait de ne pas mettre en œuvre des initiatives de changement ou de banaliser le problème à travers l'humour sont aussi des formes de résistance. Il y a également les tactiques d'apaisement et d'appropriation : la première consiste à pacifier les agent·es du

changement tandis que la seconde se manifeste lorsque la résistance tente de simuler le changement tout en le minant discrètement (Flood *et al.*, 2020, p. 4-5).

Une autre technique est la cooptation, qui consiste à utiliser du langage ou des perspectives progressistes comme les termes « égalité », « droits » et « justice » pour maintenir les inégalités.

Finalement, la répression et la violence sont aussi des tactiques de résistance et la première consiste à renverser ou détruire les initiatives de changement amorcées tandis que la seconde concerne plus directement la violence, le harcèlement ou l'abus des personnes en position de subordination (Flood *et al.*, 2020, p. 4-5).

#### 1.2.4 La rhétorique réactionnaire d'Albert O. Hirschman

La grille de lecture établie par Albert O. Hirschman sur la rhétorique réactionnaire est quant à elle pertinente en ce qu'elle permet de « définir la structure formelle de certains types de raisonnement ou de discours » (1991/2003, p. 21). Elle sera utile pour analyser si les humoristes mobilisent des procédés rhétoriques propres à la logique réactionnaire dans leur publication Facebook. La rhétorique réactionnaire étant souvent utilisée par les antiféministes comme arme de résistance vis-à-vis les féministes, sa présence permettra d'établir s'il y a une réaction propre au processus du *backlash*.

Trois thèses argumentatives réactionnaires ont été relevées par Albert O. Hirschman. Premièrement, l'effet pervers, qui stipule que toute tentative d'améliorer l'ordre social, politique ou économique enclenchera des effets diamétralement opposés à l'objectif initial. Si la critique du sexisme de l'humour des humoristes se traduit par un appel à changer leurs discours humoristiques, stipuler que ce changement pourrait se retourner contre elles ou contre les femmes constitue une réaction propre à l'effet pervers. Il peut être intéressant à des fins d'analyse de remarquer que l'effet pervers

s'inspire souvent de « mythes profondément ancrés » (1991/2003, p. 67). La mobilisation de mythes quant aux dangers des féminismes ou de la critique de l'humour pourrait être un indice permettant d'identifier la thèse argumentative de l'effet pervers.

La seconde thèse est celle de l'inanité qui stipule que tous les projets de transformation de la société sont vains ; le statu quo est trop solide (Hirschman, 1991/2003, p. 79). Ainsi cette rhétorique croit dévoiler et démontrer comment les objectifs de transformation ne peuvent pas se réaliser en pratique (1991/2003, p. 80 et 131). De fait, les discours défendant qu'il n'est pas possible de changer ce que sont les femmes et les hommes témoigneraient de la présence de discours propre à la thèse de l'inanité.

Enfin, la rhétorique la plus modérée est celle de la mise en péril, qui propage l'idée que les réformes proposées sont dans les faits contre-productives puisqu'elles sacrifieraient des acquis ou des droits précédemment obtenus, argument utile lorsqu'une collectivité attache une importance fondamentale à certains acquis (1991/2003, p. 137-138 ; 207). En ce qui nous concerne, l'argument de la mise en péril défendrait que la critique faite à l'égard des humoristes risque de porter préjudice à des droits acquis au Québec. Cette rhétorique pourrait également se manifester si les humoristes défendent que les changements proposés risquent d'entraîner une grande catastrophe : par exemple l'effondrement de l'ordre divin, de la famille, de la nation, etc.

#### 1.2.5 L'antiféminisme « ordinaire » de Francine Descarries

Cette grille de lecture s'inspire de la typologie développée par Alicia Seneviratne et Laura Gamboni (1997), ces dernières relevant quatre grands archétypes utilisés par l'antiféminisme pour forger un imaginaire collectif de « la » femme nuisant aux mouvements des féministes (Descarries, 2005, p. 140). Les archétypes sont les



suivants : la femme « diabolique », la femme « faible », la femme « objet » et finalement, la femme « rivale » (Descarries, 2005). De moins en moins utilisés puisque les propos ouvertement sexistes sont plus en plus condamnés, ces archétypes traditionnels ont muté sous des formes plus subtiles d'antiféminisme actualisé présentées par Francine Descarries avec sa grille d'analyse de l'antiféminisme « ordinaire » qui :

désigne les discours et les pratiques qui, sans nécessairement recourir à des interprétations fallacieuses, extrémistes ou moralisantes, s'opposent, implicitement ou explicitement, aux projets portés par le féminisme et font obstacle aux avancées des femmes dans les différents domaines de la vie sociale (2005, p. 142).

L'antiféminisme « ordinaire » attaque notamment « la crédibilité et l'intégrité des féministes dans leur quête pour mettre fin aux inégalités de la division/hierarchie sociopolitique des sexes induite par le patriarcat, tout comme il constitue encore un frein à la participation active et égalitaire de milliers de femmes à différents secteurs de la sphère publique » (2005, p. 147). Ainsi, nous mobiliserons la grille de lecture de Francine Descarries dans notre analyse pour identifier s'il y a présence de procédés rhétoriques propre à l'antiféminisme « ordinaire » dans la publication Facebook des humoristes. Cela nous permettra de déterminer si les réponses des humoristes aux critiques de leur humour sexiste correspondent à un *backlash* de type antiféministe.

Le premier procédé rhétorique est la distorsion, c'est-à-dire la désinformation ou la manipulation de la réalité et des rapports sociaux de sexe, laissant peu d'espace pour l'émergence d'un débat constructif (Descarries, 2005, p. 144). On va notamment associer la militance féministe à un désir de revanche personnelle, ou bien clamer que le Québec est aujourd'hui un « matriarcat » et à un niveau encore plus grand, refuser d'admettre que les valeurs et pratiques masculines dominent (2005, p. 144). Le deuxième procédé est la simplification abusive qui procède à une réduction démesurée de la réalité. La lutte pour l'égalité des sexes est alors réduite au domaine

privé ou est conçue de manière simpliste, par exemple en associant égalité et présence de protection institutionnelle pour les femmes (2005, p. 145). On inclut aussi dans ce procédé les caricatures, les plaisanteries et les blagues utilisées pour aborder les revendications féministes qui ont finalement pour effet d'éviter de réelles discussions (2005, p. 146). Le troisième procédé est la victimisation et permet aux dominants de s'instituer comme « victime » de leur position avantageuse dans les rapports de sexe (2005, p. 146). Enfin, le dernier procédé, beaucoup plus pernicieux et difficile à reconnaître est le « féminisme de façade » (2005, p. 147). Il permet non seulement de désigner comme secondaire les revendications féministes, mais permet aussi de créer une division entre les « bonnes » et « mauvaises » féministes, et ce, souvent en s'appuyant sur l'avis d'une femme (2005, p. 147).

#### 1.2.6 L'analyse de discours comme méthode pour étudier les procédés rhétoriques de *backlash*

Pour étudier la réaction des humoristes via leur publication Facebook, l'analyse de discours est particulièrement intéressante puisqu'elle permet de relever les idéologies, les systèmes de valeurs, les représentations, les mentalités, mais aussi les stratégies et réactions (Quivy et V. Champenhoudt, 2017, p. 233). Considérant que plusieurs moyens coercitifs peuvent être utilisés lors d'un *backlash* et que certains sont plus subtils que d'autres, l'analyse de discours permet d'explicitier ceux-ci. Il faut cependant garder une certaine flexibilité quant à la grille d'analyse, le *backlash* antiféministe étant difficilement saisissable puisqu'il change de formes et utilise des messages et médias différents (Descarries, 2005, p. 143).

Ainsi, l'analyse de discours, même si elle s'appuie sur quatre grilles de lecture, se doit d'être évolutive afin de permettre la prise en compte de procédés rhétoriques autres qui pourraient s'inscrire dans une logique antiféministe. L'analyse de discours se basera donc sur certains indicateurs, mais on analysera aussi les propos qui peuvent permettre de répondre par l'affirmative aux questions suivantes :

- 1) Le propos nuit-il aux projets féministes ? (Descarries, 2005, p. 142)
- 2) Fait-il obstacle aux différents gains des femmes ? (Descarries, 2005, p. 142)

Enfin, ces méthodes sont complémentaires et permettent d'étudier la logique d'action-réaction propre au *backlash* dans une tentative de restaurer ou préserver son pouvoir.

Tableau 1.2 : Réactions coercitives selon Mansbridge et Shames (2012)

Réactions coercitives	Indicateurs
Répression « modérée »	Ridiculisation des agent·es du changement
	Condamnation des agent·es du changement
	Censure des agent·es du changement
	Ostracisme des agent·es du changement
Recours à la force	Faire des menaces aux agent·es du changement
	Utilisation de la violence envers les agent·es du changement
Stratégies intentionnelles de division du mouvement	Tenter de briser la cohésion entre les agent·es du mouvement ou des personnes en soutien

Tableau 1.3 : Tactiques de résistance et de *backlash* à l'égalité des genres selon Michael Flood, Molly Dragiewicz et Bob Pease (2020)

Tactiques de résistance et de <i>backlash</i>	Indicateurs
Déni	Nier l'existence du problème ou minimiser son importance et ses effets
	Redéfinir ou nommer le problème autrement
	Jeter le blâme sur les victimes
	Nier la légitimité des arguments en faveur du changement
	Nier la crédibilité des agent·es du

	<p>changement en questionnant leurs intérêts et en les marginalisant comme des personnes ayant des intérêts spécifiques</p> <p>Retourner le problème ou adopter une position de victime</p>
Refus d'être responsable	<p>Refuser d'être responsable du problème ou du processus de changement (souvent lié au déni)</p> <p>Prétendre qu'il n'y a pas de problème puisqu'il n'y a pas d'intention d'opprimer</p> <p>Reconnaître qu'il y a un problème, mais prétendre être un « bon gars » et ne pas avoir à changer quoi que ce soit</p> <p>Prétendre que c'est plutôt les autres qui posent problème, par exemple le patriarcat des autres cultures</p>
Inaction	<p>Refuser de mettre en œuvre des initiatives de changement</p> <p>Ne pas participer aux initiatives de changement</p>
Apaisement	Tenter d'apaiser ou de pacifier les agent-es du changement afin de limiter les effets de leur action
Appropriation	Simuler un changement (souvent superficiel) tout en préservant le statu quo
Cooptation	Utiliser du langage et des perspectives progressistes (par exemple, « égalité », « droits », « justice ») pour maintenir les inégalités
Répression	<p>Tenter de renverser ou détruire les initiatives de changement amorcées</p> <p>Utiliser la violence, le harcèlement ou l'abus à l'égard de personnes en position de subordination</p>

Tableau 1.4 : Procédés de la rhétorique réactionnaire selon Albert O. Hirschman (1991)

Procédés rhétoriques	Indicateurs
Effets pervers	Les changements proposés par les agent·es du changement auront des effets opposés à l'objectif final
	Mobilisation de mythes ancrées dans la société pour prétendre que le féminisme aura un effet opposé à son objectif
Inanité	Les changements proposés ne changeront rien (car on ne peut changer la nature humaine, la société, etc.)
Mise en péril	Les agent·es du changement vont entraîner une grande catastrophe : par exemple l'effondrement de l'ordre divin, de la famille, de la nation, etc.
	Les changements requis sont dans les faits nuisibles pour des droits acquis précédemment

Tableau 1.5 : Procédés rhétoriques de l'antiféminisme « ordinaire » et leurs indicateurs (Descarries, 2005)

Procédés rhétoriques	Indicateurs
Distorsion ou désinformation	Désinformation qui inculque l'idée que les revendications féministes créent des injustices envers les hommes ou que les femmes dominent dans la société (matriarcat)
	Négativisme quant à la position dominante des hommes dans la société et postféminisme
	Les femmes et les hommes sont autant victimes de discrimination
	Désinformation qui tente d'inculquer l'idée « que la militance féministe est une revanche sur des événements personnels malheureux » (Descarries, p. 143).

	Utilisation d'épithètes péjoratives à l'égard des féministes
	Vision naturaliste des femmes qui justifie des statistiques ou des faits
Simplification abusive	Lecture réductrice et abusive des phénomènes, notamment des enjeux des luttes des femmes
	Utilisation de la caricature, de plaisanteries, de blagues et de railleries pour traiter les revendications féministes
Victimisation	Se percevoir comme victimes d'une position dominante dans les rapports sociaux de sexe (les « coût » de la masculinité ou la masculinité « toxique »)
	La position des femmes aujourd'hui à des effets négatifs sur les hommes
Féminisme de façade	Les revendications féministes sont considérées de « seconde importance » par rapport à des enjeux prioritaires
	Faire appel à des féministes pour disqualifier d'autres féministes (distinguer les « bonnes » des « mauvaises » féministes)

## CHAPITRE II

### L'INDUSTRIE HUMORISTIQUE EN TANT QUE TERRE DES HOMMES

Martine Delvaux définit le *boys club* dans son livre titré du même nom comme « [u]ne organisation qui traditionnellement exclut les femmes et est contrôlée par les hommes » (2019, p. 25). Celui-ci peut aussi désigner les groupes d'hommes qui se protègent entre eux, qui usent de leur pouvoir pour s'avantager – indirectement ou non –, ainsi qu'« [u]n groupe d'homme âgés et fortunés qui détiennent un pouvoir politique » (2019, p. 25). À la lumière de cette définition, il est clair que l'industrie humoristique québécoise recèle plusieurs aspects du *boys club*.

En effet, malgré le fait que les femmes ont fait de nombreuses tentatives pour investir le milieu de l'humour, celles-ci n'y demeurent pas. Plusieurs structures de pouvoir avantagent les hommes au détriment des femmes et elles doivent redoubler d'ardeur pour monter sur les planches tout en ayant à naviguer dans un environnement où les violences sexuelles sont omniprésentes et où les normes de genre jouent contre-elles. Ces difficultés ont non seulement pour effet d'en décourager plusieurs, mais font aussi en sorte que les hommes restent dominants dans l'industrie. Cela leur permet ainsi d'établir les sujets qui relèvent de l'humour avec un grand H et de perpétuer dans l'imaginaire collectif que la capacité à faire de l'humour est essentiellement masculine. Si les humoristes n'ont pas, à première vue, un pouvoir politique, on verra que la réalité est beaucoup plus complexe et que le fait de dominer dans l'industrie

leur permet de normaliser l'humour sexiste, contribuant par le fait même à la subordination des femmes. Ainsi, si le fait que les hommes sont plus drôles que les femmes est souvent mentionné pour justifier leur prépondérance sur la scène humoristique, on verra que la réalité est beaucoup plus compliquée : plusieurs structures les favorisent et leur permettent de rester dominants dans l'industrie, ce qui correspond au premier critère pour établir qu'il y a *backlash*.

### 1.3 Faire son chemin en tant qu'humoriste : un combat de longue date pour les femmes

Selon la directrice de l'ENH, Louise Richer, le métier d'humoriste est « non traditionnel pour les femmes » (Richer dans Joubert, 2010, p. 86). Celles-ci n'ont pas pour autant laissé tomber : plusieurs d'entre elles ont su s'imposer dans l'industrie humoristique, mais aussi tracer la voie pour les prochaines. Elles sont aujourd'hui considérées comme des pionnières parce qu'elles ont non seulement osé investir l'espace public, mais aussi prendre la parole devant un auditoire, et ce, malgré le fait que cela s'oppose directement à ce qu'on attend des femmes. Défiant les normes de genre en mettant le pied sur scène, elles ont toutefois dû user de plusieurs procédés linguistiques afin d'éviter de brusquer leur auditoire. Cela prend du temps avant de déconstruire l'idée que les femmes, par la force de leur corps et de leurs mots, peuvent provoquer le rire. Alors que des humoristes ouvertement féministes se produisent maintenant en spectacle, il reste tout de même un long chemin à parcourir pour atteindre l'égalité des sexes en humour.

#### 1.3.1 Les pionnières en humour

Retraçant les débuts de la professionnalisation du comique à l'époque burlesque (Aird, 2004, p. 19), on voit dès les années 1930 des femmes captiver leur auditoire par leur talent comique. Des femmes comme La Bolduc, alias Mary Travis ou bien La Poune, de son vrai nom Rose Ouellette ont, en s'inspirant des préoccupations populaires,



chanter et animer sur scène avec un ton humoristique (Léveillé, 2005, p. 83). La Poutine est d'ailleurs la première femme en Amérique du Nord à avoir dirigé un théâtre, et ce, pendant de nombreuses années à Montréal (2005, p. 84). Les années 1950 ont quant à elles été marquées par la présence de Clémence DesRochers, qui investit la scène québécoise en performant des monologues à saveur humoristique dans des cabarets (Aird, 2004). Plusieurs regroupements de femmes humoristes ont aussi vu le jour autour des années 1960, notamment Les Girls<sup>11</sup> ou les Folles Alliées<sup>12</sup> dans les années 1980, même si les groupes d'hommes humoristes semblent avoir beaucoup plus marqué l'imaginaire collectif québécois<sup>13</sup> (les Cyniques, par exemple). S'en suis plusieurs tentatives d'investir le milieu de l'humour par des femmes comme Marie-Lise Pilote, Lise Dion suivie de Cathy Gauthier, à travers leurs *one-woman-shows*.

Sans avoir passé par l'École nationale de l'humour (ENH) — qui en était d'ailleurs à ses débuts à cette époque —, Marie-Lise Pilote a commencé sa carrière au sein du Groupe Sanguin en 1984. Elle poursuit aussi en parallèle une carrière solo, où elle produit son premier spectacle en 1991 et cumule aujourd'hui plus d'un millier de spectacles, et ce, en ayant pris une pause de 13 ans (Marie-Lise Pilote, 2021). De retour sur scène pour son spectacle *Réconfortante* en 2013, elle adopte dans son spectacle une perspective féministe sur des sujets comme la position des femmes dans

---

<sup>11</sup> Le groupe était composé de Paule Bayard, Diane Dufresne, Louise Latraverse et Chantal Renaud (Grenon-Morin, 2019, p. 25).

<sup>12</sup> Le groupe Les Folles Alliées était composé de Hélène Bernier, Christine Bouillat, Jocelyne Corbeil, Lucie Godbout, Agnès Maltais et Claire Crevier, ainsi que plusieurs autres collaboratrices (Grenon-Morin, 2019, p. 25).

<sup>13</sup> Les groupes de femmes humoristes semblent avoir été oubliés au Québec, phénomène récurrent en ce qui concerne la transmission de la parole des femmes (Joubert, 2014, p. 17 et 26).

l'Église catholique ou bien les milieux traditionnellement masculins comme la construction (Grenon-Morin, 2019, p. 190). Lise Dion est quant à elle l'une des premières à avoir atteint un succès aussi grand, sans même avoir passé par L'ENH<sup>14</sup>. Produisant son premier *one-woman-show* en 1997, son succès perdure encore aujourd'hui. Elle a reçu l'Olivier du Meilleur vendeur de l'année en 2019, avec son spectacle « Chu rendue la ! », ce qui lui fait un total de 12 Oliviers accumulés au courant de sa carrière (Groguhé, 2019). Elle n'a toutefois pas ménagé les autocritiques sur sa personne et son corps pour atteindre cette notoriété. Elle opte pour l'autodénigrement dans plusieurs de ces numéros, misant alors sur le fait qu'elle ne correspond pas aux normes de beauté dominantes (Grenon-Morin, 2019, p. 48). Le « surplus » de poids semble en effet être un thème récurrent en humour (2019, p. 5). Non seulement c'est une femme, mais elle est aussi ronde ; sa présence se dresse donc également contre ce que dénoncent les *fat studies*, soit « l'invisibilité des femmes rondes dans l'espace politique, médiatique et cinématographique, qui ne fait que rappeler l'invisibilité exigée pour toutes les femmes dans les sphères publique et professionnelle » (Carof, 2016, p. 476). L'humoriste Cathy Gauthier, diplômée en 1999 de l'ENH en *Création humoristique* a aussi su marquer les esprits. Repoussant les limites de « l'acceptable » pour une femme, elle s'est démarquée par son utilisation d'un langage corsé : on a même dit qu'elle faisait de l'humour de « gars » (Lévesque, 2014). Elle s'inscrit donc aussi comme une pionnière, au sens où elle est allée à l'encontre du stéréotype que les femmes font de l'humour plus « doux ». Enfin, considérant que la scène humoristique est relativement blanche, Nabila Ben Youssef est également une précurseure. Originnaire de la Tunisie, elle obtient son diplôme de l'ENH en *Création humoristique* en 2002. Elle propose de 2008 à 2010 un spectacle coloré, intitulé *Arabe et Cochonne*, ce qui lui vaudra bon nombre de courriels haineux

---

<sup>14</sup> Lise Dion est toutefois diplômée en théâtre au Conservatoire LaSalle (Productions 6e Sens, 2021).

(Guy, 2010a). Elle aborde non seulement les inégalités homme-femme dans ses spectacles, mais aussi le manque d'ouverture des Québécois·es vis-à-vis les immigrant·es, ainsi que les difficultés auxquelles elle a fait face pour trouver un emploi à son arrivée au Québec. Elle profite donc de sa position d'humoriste pour parler de sa culture et de la religion, mais aussi pour passer un message féministe (Grenon-Morin, 2019, p. 188).

Si l'arrivée de ces femmes se traduit parfois par un changement au niveau des thèmes abordés en humour, la nouveauté se tient plutôt dans « l'autorité nouvelle qu'on confère à la femme humoriste qui les traite, et dans l'angle nouveau sous lequel elle les offre au public » (Joubert, 2002, p. 30). Être dans les premières humoristes à faire carrière implique toutefois son lot d'obstacles et la majorité — si ce n'est pas toutes — ont dû avoir recours à l'autodénigrement et à l'autodérision. S'il est vrai que certains hommes humoristes comme P-A Méthot ou Laurent Paquin en font aussi usage, le problème est que pour ceux-ci, « l'autodérision n'est qu'une manière de plus de faire rire, alors qu'elle est obligatoire pour les femmes qui veulent se faire accepter du public » (Grenon-Morin, 2019, p. 41). Un autre sujet récurrent chez plusieurs pionnières est le corps qui vieillit des femmes, et plus spécifiquement les seins (2019, p. 83). Ces procédés sont dans les faits des moyens d'éviter de brusquer le public, car l'auditoire n'a pas l'habitude de voir des femmes en position d'autorité au sens où l'humoriste, par sa position a le pouvoir de faire rire, mais aussi parce qu'elle doit imposer sa vision du monde pour provoquer le rire. Si l'omniprésence de l'autodérision dans les spectacles d'humour des femmes peut sembler problématique, elle ne doit pas être systématiquement considérée comme une mauvaise chose. Il existe une « autodérision saine », qui permet aux femmes d'aborder des enjeux problématiques propres à leur condition de femme, afin de rester positive (2019, p. 42). L'autodérision peut aussi permettre d'aborder certains thèmes qui autrement n'auraient pas pu l'être, notamment des sujets plus intimes associés aux femmes sans perdre l'attention du public (2019, p. 42). C'est d'ailleurs ce que faisaient les Folles

alliées pour aborder des enjeux proprement féministes (2019, p. 201). Aborder des thèmes féministes nécessite toutefois des mises en contexte plus élaborées et de rappeler certains faits, ce qui nuit parfois à la possibilité de faire succéder des *punchs line*. « Il y a donc aller-retour constant entre des positions féministes et un rôle d'humoriste qui a pour but de faire rire les gens, parfois aux dépens d'elle-même » (2019, p. 210).

Ainsi peut-on dire que depuis plus d'une cinquantaine d'années, les femmes tentent d'investir la scène humoristique. Ce geste n'est pas anodin, car « les femmes *stand-up comics*, par leur seule présence, bousculent un certain ordre des choses » (Joubert, 2002, p. 24). Elles passent de l'objet de la moquerie aux agentes qui provoquent le rire (2002, p. 24). Si certaines ne s'affirmaient pas à proprement parler féministes, il demeure que leurs spectacles sont à tout le moins une manière de se faire entendre et donc, relèvent d'une agentivité affirmée (Grenon-Morin, 2019, p. 11 et 26). Leur tentative d'investir la scène humoristique a d'ailleurs pavé la voie pour plusieurs humoristes qui revendiquent aujourd'hui plus facilement leur féminisme. En effet, la thèse de doctorat de Julie Grenon-Morin, qui étudie le spectacle de cinq humoristes québécoises des années 2005 à 2014, observe que plus on avance dans le temps, plus des aspects féministes sont présents dans leurs numéros (2019).

### 1.3.2 Une relève qui lutte contre le patriarcat ?

Des humoristes comme Mariana Mazza, Virginie Fortin, Mélanie Ghanimé et Coco Béliveau se disent aujourd'hui ouvertement féministes et vont même jusqu'à en faire le sujet central de leur spectacle. Plus concrètement, le premier spectacle de l'humoriste Mariana Mazza, intitulé *Femme ta gueule* et lancé en 2016, s'attaque à plusieurs stéréotypes sur les femmes perpétués par les hommes et fait osciller son personnage entre la masculinité et la féminité, pour mieux les déconstruire. Elle profite aussi de son spectacle pour dénoncer les messages inappropriés qu'elle reçoit sur les réseaux sociaux, tout en rappelant que les femmes n'ont aucune obligation de

faire des fellations aux hommes (Vallet, 2016). Du côté de Virginie Fortin, elle critique dans son spectacle *Du bruit dans le cosmos*, produit en 2018, le sexisme et présente même un numéro intitulé *féminazi*, où elle tourne au ridicule les discours sur le danger du féminisme en dressant un portrait satirique de ce que serait un monde gouverné par un régime féministe nazi. Elle en profite donc pour dénoncer cette étiquette dont elle a été affublée suite à ses prises de position féministes (Vallet, 2018b).

Les critiques féministes sont de plus en plus présentes dans l'industrie, comme le montre le numéro de Silvi Tourigny et Mélanie Ghanimé au gala *Les Olivier* en 2019, dans lequel elles ont retiré leur chandail ou pantalon pour parodier les sketches de certains hommes humoristes, tout en rappelant que l'ensemble des femmes humoristes en avait assez d'entendre que « Moi des filles en humour, j'trouve pas ça drôle, mais toi, t'es drôle » (Tourigny et Ghanimé dans Radio-Canada, 2019). Enfin, on ne peut passer sous silence le *Gala des féministes*, créé en 2017 en réaction au gala *Juste féminin*, une initiative de *Juste pour rire*. Ce dernier a été annulé en raison des nombreuses critiques portées par des femmes, dénonçant le fait que ce gala contribuait à la conception selon laquelle il y aurait des « humoristes » d'un côté, et des « humoristes femmes » de l'autre. L'industrie semblait encore « mettre les femmes dans un coin », mentionnait l'humoriste québécoise Cathy Gauthier (Pilon-Larose, 2016a). Ainsi, le *Gala des féministes* regroupait plusieurs humoristes féministes qui y présentaient des numéros abordant l'amour, les *dicks pics*, le *mansplaning* et les agressions sexuelles (D-Pomerleau, 2017). Le gala était animé par l'humoriste Coco Belliveau, qui a récemment participé à l'émission télévisée le *Prochain Stand-Up*, une compétition dans laquelle des humoristes de la relève s'affrontent devant les juges Mariana Mazza, P-A Méthot et Louis Morissette, afin de gagner leur place sous

les projecteurs<sup>15</sup>. Coco Belliveau s'est démarquée en humour par ses numéros sur les standards de beauté et la discrimination que vivent les personnes grosses. Elle a d'ailleurs décidé de perdre 75 livres pour alimenter sa réflexion sur la différence de traitement entre les personnes minces et les personnes grosses, réflexions qui ont fait le fond de son spectacle d'humour *Laide* (Mousseau, 2020). Bref, il est clair que les femmes humoristes sont présentes et revendiquent leur place ; on semble toutefois encore frileux à l'idée de les faire monter sur scène puisqu'elles sont loin d'avoir atteint la parité.

### 1.3.3 La présence des femmes dans l'industrie humoristique québécoise

Dès que l'on tourne notre attention sur les étudiant·es d'une institution au cœur de l'industrie humoristique québécoise, soit l'ENH, on observe un déséquilibre : les femmes ne représentent que le quart des demandes d'admission (Vallet, 2018a). Cette réalité peut certainement expliquer en partie leur relative absence sur la scène humoristique *mainstream*, lorsqu'on sait que les diplômé·es de l'ENH représentent 75 % des humoristes du gala *Les Olivier*, 70 % des humoristes du gala *Juste pour rire* et ont un taux de placement dans le domaine de l'humour de 81 % (ENH, 2021). Mise sur pied en 1988, l'ENH est pourtant la seule école reconnue officiellement par le ministère de l'Éducation qui permet d'obtenir une attestation d'études collégiales menant à la profession d'humoriste (Brouard et Paré, 2015, p. 14). Les deux programmes sont extrêmement contingentés : les programmes *Création humoristique* et *Écriture humoristique* retenaient moins de 20 candidatures sur 170 en 2018 (Paré, 2018). L'absence des femmes à l'ENH ne se limite pas aux candidatures, puisque pour l'année 2019-2020 on comptabilise pas moins de 7 femmes pour 22 hommes dans le corps enseignant (ENH, 2021). L'humoriste Mélanie Couture déclarait à ce

---

<sup>15</sup> Dans la première saison de l'émission de 2020, on compte 28 hommes et 9 femmes dans la compétition.

sujet, en 2017, qu'un de ses professeurs avait déjà mentionné aux six femmes à qui il enseignait que celles-ci devront redoubler d'ardeur pour faire leur place en humour parce que les gérant·es et les personnes responsables de la production et de la diffusion « voyaient les femmes comme moins rentables » (Couture, 2017). Rien pour les encourager.

Outre leur absence relative à l'ENH ainsi que dans les grands festivals d'humour, elles se hissent aussi moins facilement dans les palmarès des spectacles payants en arts de la scène les plus fréquentés au Québec. En 2018, on pouvait y comptabiliser 12 hommes humoristes, alors que les femmes n'étaient que 3 à s'être hissées dans ce palmarès<sup>16</sup> (Institut de la statistique du Québec, 2019, p. 15). L'étude de Christelle Paré et François Brouard montre d'ailleurs que les hommes créateurs d'humour ont une situation financière plus favorable que celle des femmes (Brouard et Paré, 2018b, p. 7 et 9). Certains diront qu'en humour, « à talent égal, un homme se fera un chemin plus facilement qu'une femme » (Léveillé, 2005, p. 90). C'est ce que semble confirmer la remise des prix du gala *Les Olivier*. Les femmes sont non seulement moins nombreuses à y être nominées chaque année, mais sont aussi peu nombreuses à y gagner un Olivier. Encore en 2019, seulement deux femmes ont remporté un Olivier sur une dizaine de prix (APIH, 2021). Ce rapide survol de l'industrie permet en effet d'affirmer qu'elles arrivent plus difficilement à se hisser sous les grands projecteurs.

#### 1.4 Intégrer le *boys club* : les difficultés auxquelles font face les femmes

Le gouvernement du Québec considère qu'un métier est non traditionnel pour les femmes lorsque moins de 33 % de femmes y sont représentés (Gouvernement du

---

<sup>16</sup> Sur ces 15 humoristes, deux tiers ont étudié à l'ENH. Qui plus est, Guy Nantel se classe au 17e rang avec son spectacle *Nos droits et libertés*.

Québec, 2021). Clairement, c'est le cas du métier d'humoriste et intégrer un métier non traditionnel implique nécessairement d'être « hors-norme », mais aussi devoir affronter des blagues sexistes et même de la violence (Guichard-Claudic et Kergoat, 2007, p. 9). Ainsi, même si la passion est l'un des principaux moteurs pour les femmes tentant d'investir des professions traditionnellement plus masculines (Dugas *et al.*, 2005, p. 13), cette dernière ne peut que très rarement suffire à elle seule : plusieurs humoristes se découragent avant d'avoir gagné leur place sous les projecteurs. C'est dans cette perspective qu'on présentera les différents obstacles auxquelles font face les femmes en humour, plus particulièrement la croyance en l'incompatibilité du métier d'humoriste et le fait d'être *femme*, ainsi que la présence de violences sexuelles dans l'industrie humoristique québécoise.

#### 1.4.1 Les normes de genre, vecteur du rideau de verre en humour

Au sein de la société persiste encore une conception dichotomique des rôles des femmes et des hommes selon une vision essentialiste de leur genre (Suquet et Moliner, 2009, p. 27). D'un côté, l'assurance, la maîtrise de soi et l'indépendance (Suquet et Moliner, 2009, p. 27) sont tous des traits de caractère associés aux hommes, et tous sont considérés comme des éléments essentiels pour percer sur la scène humoristique (Joubert, 2010, p. 89). Du côté des femmes, la féminité et la capacité de faire rire ont longtemps été considérées comme incompatibles ; il n'est donc pas surprenant de constater que l'un des premiers obstacles auxquels elles sont confrontées est la persistance de plusieurs préjugés à leur égard (Joubert et Fontille, 2012, p. 6). Cette aversion pour l'humour des femmes peut d'ailleurs être retracée à l'orée du christianisme, où les femmes se devaient d'être soignées et ne pas attirer l'attention (Joubert, 2002, p. 17). Elles devaient correspondre aux normes de genre associées à la féminité, c'est-à-dire être aimables, douces (Joubert, 2002, p. 19), chaleureuses, sensibles (Suquet et Moliner, 2009, p. 27), éprouver de la compassion (Joubert, 2010, p. 89), ne devaient jamais rire et encore moins faire rire (Joubert,



2002, p. 17). Si l'on admet aujourd'hui que les femmes peuvent faire de l'humour, les préjugés à leur égard sont encore présents dans l'industrie. Un sondage<sup>17</sup> révélait que plus du tiers des femmes humoristes avaient entendu des préjugés de la part des membres de l'industrie suggérant que les femmes étaient trop sensibles<sup>18</sup>, faisaient de l'humour de fille et qu'elles étaient moins drôles que les hommes (Brouard et Paré, 2018a, p. 10).

Dans le même ordre d'idée, le sondage effectué par Christelle Paré et François Brouard révélait que 61 % des femmes et 31 % des hommes interrogés ont entendu « assez souvent » ou « constamment » l'affirmation qu'« [u]ne femme ne doit pas être trop belle sur scène : ça rend les femmes dans le public jalouses, et les hommes rien moins s'ils se sentent sous le charme de l'humoriste » de la part des membres de l'industrie humoristique (Brouard et Paré, 2018b, p. 10). À l'inverse, il avait aussi été souligné qu'un producteur avait considéré comme moins « vendable » une humoriste répondant moins aux standards de beauté (Joubert, 2010, p. 90). Cette double contrainte résume bien l'expérience de la scène de l'humoriste Kim Lévesque Lizotte : « On m'a dit que j'étais trop belle pour que ça marche et quand ça s'est mis à marcher, on en a conclu que c'était grâce à ma beauté, ou mon genre » (2017, p. 32). Cette dernière a d'ailleurs choisi d'arrêter de monter sur scène. Parmi les normes de genre, on ne doit donc pas oublier la prise en compte de l'apparence des femmes humoristes, qui ne se voient pas uniquement sélectionnées sur la base de leur performance. Une

---

<sup>17</sup> Le sondage a été effectué entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 20 décembre 2017 à l'aide d'un questionnaire en ligne. Il était destiné pour les humoristes, les metteurs et metteuses en scène en humour au Québec, ainsi que les créatrices et créateurs d'humour. Il visait plus spécifiquement les personnes francophones au Québec. Un total de 99 femmes et 101 hommes ont répondu au sondage, mais seulement 60 % femmes et 64 % des hommes y ont répondu complètement (Brouard et Paré, 2018b, p. 4).

<sup>18</sup> Un gérant déclarait à ce sujet : « J'ai déjà géré une fille, ça n'a pas été évident, elle pleurait souvent, je n'ai plus envie de prendre mes gants moi, je ne suis pas à l'aise de recommencer. » Pourtant, les doutes, l'anxiété et les larmes sont loin d'être une réalité strictement féminine (Couture, 2017, p. 117).

humoriste avait souligné ne pas avoir été prise « parce que la blonde dudit agent voyait d'un mauvais œil la complicité et la proximité qui ne manqueraient pas de s'installer entre eux » (Joubert, 2010, p. 89), alors qu'une autre avait mentionné que sa belle apparence pouvait faire en sorte qu'elle soit boudée par l'auditoire féminin, en ce qu'elle pourrait être vue comme une rivale. Sur ce point, le succès de Lise Dion, selon la principale intéressée, serait d'ailleurs en partie tributaire de son physique, qui n'est pas considéré comme « menaçant » pour l'auditoire féminin (Léveillé, 2005, p. 90).

Enfin, alors que le fait d'avoir des enfants ne semble pas incommoder les hommes, il en est tout autrement pour les femmes ; certaines vont même avancer qu'elles doivent choisir entre les deux (Joubert, 2010, p. 91). La maternité étant encore aujourd'hui fortement associée au rôle des femmes, plusieurs d'entre elles voient difficilement comment elles pourraient parvenir à partir en tournée tout en ayant une famille à la maison (2010, p. 91). Le fait que la carrière des humoristes pères soit plus avancée que celle des mères humoristes semble confirmer le phénomène (Brouard et Paré, 2018b, p. 10).

#### 1.4.2 Les violences sexuelles, maux de l'industrie humoristique québécoise

Les femmes en humour se butent rapidement au sexisme. L'enquête de François Brouard et Christelle Paré révélait qu'hommes comme femmes sont d'avis qu'il existe des inégalités de genre dans l'industrie humoristique (2018a, p. 16). Par exemple, un élément essentiel au succès des humoristes est de se trouver un·e gérant·e (2015, p. 27). À ce niveau, la compétition est très grande et elle se reflète sur d'autres aspects du parcours des humoristes, puisque trouver une gérance implique d'acquérir de l'expérience, des méthodes de travail, mais aussi un public, ce qui prend souvent plusieurs années (2015, p. 27). Pour ce faire, les milieux de prédilection des humoristes en devenir sont les bars, où on peut y développer « le contact avec le public, la gestion du rythme d'interprétation l'efficacité des gags, des

relations amicales et professionnelles avec d'autres artistes et acteurs du milieu, etc. » (2015, p. 33). Plusieurs femmes préfèrent toutefois ne pas s'y produire, soit en raison des heures de représentation, du montant peu lucratif de ces soirées ou bien par crainte du public (Léveillé, 2005, p. 89). On peut se douter que l'expérience dans les bars est fortement corrélée au genre des humoristes ; certaines jeunes femmes vont rapidement se heurter au machisme<sup>19</sup>, ce qui peut en décourager plusieurs (Radio-Canada, 2017b). Ainsi, en plus d'être moins nombreuses à faire leur entrée à l'ENH, plusieurs désertent le milieu avant de se faire un nom. Même au sein de l'industrie humoristique québécoise, plusieurs femmes ont fait l'expérience de paroles et de gestes à caractère sexuel désobligeants, alors que d'autres se sont vu offrir des opportunités de travail en échange de faveurs sexuelles (Brouard et Paré, 2018a, p. 15). Ces agressions du quotidien ne sont pas sans conséquence, puisqu'elles peuvent avoir pour effet de normaliser le harcèlement sexuel, mais aussi de décourager leur dénonciation<sup>20</sup> (R. Ronai, 1997, p. 138 et 149).

Jusqu'à tout récemment, il régnait une omerta quant aux violences sexuelles dans l'industrie humoristique québécoise, plusieurs femmes humoristes craignant de faire des dénonciations qui auraient une incidence négative sur leur carrière. Cependant, ce silence est brisé dans la foulée du mouvement de dénonciation des violences sexuelles #MoiAussi : 14 personnes déposent une plainte pour agression sexuelle en

---

<sup>19</sup> Gail Ukockis donne notamment l'exemple d'une humoriste qui lors d'un spectacle à Stockholm, s'est fait crier « Show us your tits ! » (2019, p. 6). Bien que cet exemple ne soit pas propre au Québec, on peut aisément imaginer ce phénomène s'y reproduire.

<sup>20</sup> C'est sans compter le manque de crédibilité accordé aux dénonciations d'agressions sexuelles, comme en témoigne la quantité de personnes voyant plutôt les personnes ayant porté plainte comme cherchant de l'attention ou de l'argent (Ukockis, 2019, p. 78).

2017 à l'égard de Gilbert Rozon<sup>21</sup>, fondateur de l'ENH et président du Groupe *Juste pour rire*, dont une a été retenue par le Directeur des poursuites pénales et criminelles (DPCP) (Pineda, 2018). Un recours collectif est aussi déposé la même année par *Les Courageuses*, un groupe composé d'une vingtaine de femmes qui affirmaient que Rozon les avait harcelées et agressées sexuellement<sup>22</sup> (Johnston *et al.*, 2017).

C'est en écho à ces dénonciations et par un désir de se dissocier de Gilbert Rozon et du festival *Juste pour rire* que le *Festival du rire de Montréal* a été créé pour proposer une alternative au premier. Mis sur pied par plus d'une trentaine d'humoristes, ce festival s'inscrit dans un idéal de responsabilité sociale, d'équité salariale et de respect et promet surtout d'en finir avec la manipulation et l'intimidation exercées par des personnes qui profitent de leur pouvoir dans l'industrie (Stéphane Baillargeon, 2017). Avant d'organiser leur premier festival, les humoristes ont toutefois tenu à organiser un premier spectacle-bénéfice intitulé *Vive ton courage*, pour faire suite au mouvement #MoiAussi et aux allégations qui visaient Gilbert Rozon. Animé par les humoristes Patrick Groulx et Mélanie Ghanimé, ce spectacle vise à recueillir des fonds pour le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS), la Fondation Marie-Vincent, ainsi que pour l'organisme La traversée (Gendron-Martin, 2018). Le *Festival du rire de Montréal* a ensuite été renommé le *Grand Montréal Comédie Fest*,

---

<sup>21</sup> Bien que l'ENH soit indépendante depuis 1993, il faut souligner que ce dernier avait aussi été accusé en 1998 d'agression sexuelle pour laquelle il a obtenu une absolution inconditionnelle (Radio-Canada, 2018b).

<sup>22</sup> Le recours collectif intenté par *Les courageuses* avait été autorisé par la Cour supérieure, jugement qui a été renversé par la Cour d'appel. « Dans une décision partagée de deux juges contre un, la Cour d'appel conclut que l'action collective n'est pas le véhicule approprié dans ce dossier puisque cette procédure requiert l'existence de faits identiques, similaires ou connexes » (Corriveau, 2020). *Les Courageuses* ont décidé de porter la décision en Cour suprême, demande qui a été rejetée le 16 novembre 2020 (Pineda, 2020).

puis a changé de nom à nouveau en 2019 et s'intitule actuellement le *Grand Montréal Comique*. En 2018, les femmes représentaient 32 % des humoristes à ce Festival, un bon résultat selon l'humoriste Marie-Lise Pilote, qui siège sur le conseil d'administration de ce même gala (Radio-Canada, 2018a). Enfin, d'autres initiatives ont vu le jour, comme le *Cabaret Fuck la culture du viol*. Il s'est produit à plusieurs reprises depuis le mouvement #MoiAussi et invite plusieurs humoristes à dénoncer les violences sexuelles et à rire de la culture du viol (Dominique Tardif, 2018).

Ces initiatives, si elles permettent de créer des lieux de résistance et d'amorcer un changement au sein de l'industrie, ne peuvent réussir à endiguer une culture du viol bien ancrée. En 2019, les violences sexuelles sont encore bien présentes dans l'industrie humoristique québécoise, comme le laisse entendre un courriel anonyme envoyé à plusieurs professionnel·les du milieu de l'humour et comportant le nom de 21 auteurs et humoristes qui aurait commis des violences sexuelles (Piqueur, 2019). Alors que pour plusieurs le caractère anonyme du courriel relève de la diffamation (Durocher, 2019), il représente pour les humoristes Audrey-Anne Dugas et Catherine Thomas un cri du cœur des femmes du milieu humoristique qui doit être pris au sérieux (Ruel-Manseau, 2019). Cela les mène à créer le groupe *Pour les prochaines*, en collaboration avec « Québec contre les violences sexuelles », afin d'éradiquer la culture du viol en humour (Piqueur, 2019). *Pour les prochaines* veut non seulement en finir avec le harcèlement sexuel qui pousse plusieurs femmes à ne pas se lancer dans une carrière d'humoriste, mais aussi œuvrer à ce que celles qui dénoncent des comportements problématiques ne subissent plus de représailles (il n'est pas anodin d'observer que certaines femmes humoristes féministes, qu'elles soient liées ou non au courriel anonyme envoyé, ont par la suite reçu des menaces de mort [Piqueur, 2019]).

Enfin, on ne peut passer sous silence l'éruption d'une seconde vague de dénonciations d'agression sexuelle en juillet 2020 au Québec. Mobilisant cette fois-ci

le réseau social *Instagram*, c'est en mentionnant le nom de son agresseur que Sabrina Comeau (compte Instagram *Antiyyou*), une résidente de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve à Montréal entraîne le mouvement au Québec. Suite à sa dénonciation, plusieurs femmes entrent dans le mouvement et dénoncent publiquement leur agresseur, chose qui n'avait pas encore été faite dans les précédés mouvements (Broch, 2020). Cette vague de dénonciations se répand dans plusieurs milieux, où plusieurs chanteurs, acteurs et tatoueurs voient leur nom apparaître sur les réseaux sociaux. Suite aux nombreuses dénonciations, le regroupement *Dis son nom* s'organise pour non seulement recueillir et publier les témoignages de personnes ayant vécues des violences sexuelles, mais aussi créer une liste de ces présumés agresseurs. Plus particulièrement en ce qui concerne le milieu de l'humour, il faut souligner que plusieurs hommes humoristes se sont retrouvés sur la liste, notamment Julien Lacroix, une nouvelle recrue du milieu de l'humour qui était d'ailleurs en nomination pour quatre prix gémeaux. Une dizaine de témoignages ont été recueillis à son égard concernant des inconduites et des agressions sexuelles qu'il aurait commis (Radio-Canada, 2020). Audrey-Anne Dugas s'est aussi retrouvée sur la liste et ne fait plus partie du mouvement *Pour les prochaines* depuis le 13 juillet 2020. En date du 30 septembre 2020, 25 humoristes se retrouvaient sur cette même liste (Dis Son Nom, 2020).

### 1.5 Statu quo en humour : des structures par et pour les hommes

Force est de constater que même si de plus en plus de femmes investissent le milieu humoristique, il n'en demeure pas moins que la profession d'humoriste est majoritairement composée d'hommes (Joubert, 2002, p. 15). À cet égard, soulignons que les distinctions entre les privilèges que procure la profession de politicien·nes et d'humoriste sont moins avérées qu'on le pense : « Performance comedy and mainstream electoral politics alike are professions and discursive fields dominated by white men, who always have ready access to the stump ». (Finley, 2016, p. 242) Cela

implique que les humoristes détiennent un pouvoir non négligeable, lorsqu'on sait que l'industrie humoristique québécoise avait en 2018 une assistance de plus de 1,9 million de personnes, des revenus de 56,8 millions de dollars canadiens, et se hissaient toute catégorie confondue dans les représentations des arts de la scène les plus payantes<sup>23</sup> (Institut de la statistique du Québec, 2019, p. 6). Ainsi, les hommes humoristes disposent non seulement d'un grand public pour y performer leurs discours, mais ont aussi l'opportunité d'engranger des revenus substantiels. Alors que peu de recherches au Québec<sup>24</sup> ont tenté d'élucider les causes derrière cette absence de femme en humour, il est important de souligner que cette réalité n'est pas le fruit du hasard. Les hommes humoristes ont un pouvoir qui leur permet d'engendrer et de maintenir des structures sociales qui les avantagent, leur permettant de conserver le monopole des discours humoristiques et donc, le statu quo. Ainsi, cela correspond à une situation où pourrait émerger un *backlash* si ce statu quo si avantageux en venait à être remis en question et les hommes eux-mêmes à être critiqués (Mansbridge et Shames, 2012, p. 152).

---

<sup>23</sup> Les revenus issus de la vente de billet exclu les taxes. Aussi, le montant « [e]xclut certains types de représentations payantes : les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs et les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles » (Institut de la statistique du Québec, 2019, p. 6).

<sup>24</sup> Mis à part les travaux de Julie Grenon-Morin, Lucie Joubert, Marielle Léveillé, Christelle Paré et François Brouard, bien peu de recherches ont été recensées à l'égard des femmes en humour au Québec. Dire que la documentation à l'égard des femmes en humour au Québec n'abonde pas est encore plus vrai lorsqu'on s'attarde à la situation des femmes racisées, où aucune documentation n'a été trouvée. Le portrait des difficultés et conséquences de la surreprésentation des hommes sur la scène humoristique ne pourrait être complet sans une analyse spécifique de la situation des femmes racisées. S'il est possible de penser que l'absence de documentation à ce sujet s'explique par leur absence dans l'industrie, il faut dire qu'elles sont plutôt sous-représentées. Voici à titre informatif, quelques noms d'humoristes québécoises : Garihanna, Nabila Ben Youssef, Sinem Kara, Anna Beaupré Moulounda et Mariana Mazza.

### 1.5.1 Imposition de l'humour comme masculin

« Une femme doit-elle se comporter comme un homme pour réussir à imposer son style ou, à tout le moins, sa présence ? » (Joubert, 2002, p. 20). Lorsqu'on observe les faits, on ne peut que conclure que le succès des femmes est souvent corollaire à l'adoption de comportements assignés au genre masculin. Le monopole de la scène humoristique par les hommes a eu pour effet de confirmer dans l'imaginaire collectif l'idée que les hommes ont *naturellement* une capacité à faire de l'humour. Ainsi, les hommes blancs hétérosexuels sont avantagés par leur surreprésentation dans l'industrie humoristique : ils n'ont pas de difficultés à cadrer avec la conception sociale qu'on se fait de la profession et peuvent donc aisément s'instituer comme une autorité humoristique. Si cette affirmation peut expliquer pourquoi les femmes adoptant des comportements assignés au genre masculin ont souvent plus de succès (Joubert, 2010, p. 89), il demeure plus difficile pour les femmes de s'introduire dans le milieu de l'humour, ces dernières ne cadrant pas avec la conception sociale du métier d'humoriste.

Les hommes humoristes, en monopolisant la scène et donc l'ensemble des discours qui y sont exprimés (Joubert, 2010, p. 87), ont le privilège de définir ce qu'est l'humour avec un grand H (Cotte, 2015, p. 55). Les femmes doivent alors porter une attention particulière à ne pas trop s'éloigner des sujets généralement abordés en humour — par les hommes — au risque de se faire accoler l'étiquette d'humour *féminin* ou encore pire, d'être caractérisée de « féministe ». C'est d'ailleurs une étiquette que semblent redouter plusieurs humoristes québécoises, car cela risquerait de leur faire perdre une partie de leurs spectateurs, chose que très peu peuvent se permettre considérant que le capital financier est encore majoritairement détenu par les hommes (Joubert, 2002, p. 26, 28 et 32). Ainsi, puisque l'objectif de l'humoriste est de faire rire, plusieurs femmes vont préférer « faire rire à tout prix, même s'il faut aliéner une part d'elle-même » (Grenon-Morin, 2019, p. 200).



Il est intéressant de souligner qu'elles doivent aussi s'assurer de ne pas aller trop loin lorsqu'elles visent les hommes, ou du moins s'assurer d'enchaîner le numéro avec une blague dont elles seront elles-mêmes la cible, question de ne pas trop choquer (Joubert, 2002, p. 25). Cette réalité ne se manifeste pas seulement chez les hommes, mais également chez les femmes, qui sont nombreuses à trouver que les blagues à l'égard des femmes sont plus drôles que celles sur les hommes (2002, p. 164-165). Considérant la force des mécanismes de socialisations des genres et des rôles sexuels au sein de la société, l'antiféminisme peut en effet être pratiqué par des femmes (Descarries, 2005, p. 142).

Ainsi, il est moins risqué pour les femmes de faire des blagues sur l'injonction à la beauté et à la perfection qu'elles subissent, ou tout simplement, opter pour l'autodénigrement<sup>25</sup> (Joubert, 2010, p. 93-94), ce qui fait en sorte que les femmes sont encore l'objet de la moquerie, au bénéfice des hommes qui restent épargnés. Dans tous les cas, les femmes sont clairement désavantagées en ce qui concerne la sélection des thèmes en humour. Alors que les hommes humoristes peuvent laisser aller leur créativité, les femmes doivent redoubler de prudence pour ne pas perdre leur auditoire : un humour qui doit être ni trop *féminin*, ni trop vulgaire ! Puis, si elles échouent à faire rire leur auditoire masculin, on dira que c'est parce qu'elles font de l'humour de *filles*... alors que si c'est l'auditoire féminin qui ne rit pas aux blagues des hommes, c'est qu'elles n'ont pas le sens de l'humour (Keisalo, 2018, p. 554). L'expression « deux poids, deux mesures » ne pourrait pas mieux décrire le phénomène.

---

<sup>25</sup> Lucie Joubert fait une distinction entre l'autodérision et l'autodénigrement : « la première se moque des travers d'une collectivité dont le locuteur fait partie ou du personnage que joue le locuteur ; le second prend comme cible le locuteur lui-même sans l'écran de quelque personnage que ce soit » (2010, p. 93).

### 1.5.2 La reproduction de la domination masculine par et dans l'humour

Le gala *Les Olivier* s'est encore démarqué en 2021<sup>26</sup>, mais pas nécessairement pour les bonnes raisons ; aucune femme n'a remporté un prix individuel (Morin-Lefebvre, 2021). Si la directrice générale de l'APIH — soit l'association qui organise le gala — déclare que cela n'a rien à voir avec le fait d'être un homme ou une femme, il faut dire que le talent est loin d'être le seul facteur qui justifie la domination des hommes en humour : des structures de pouvoir avantagent les hommes au détriment des femmes. Consciemment ou non, il est clair que les hommes humoristes bénéficient du statu quo et participent activement à son maintien : leur omniprésence sur la scène humoristique reproduit l'idée qu'un humoriste est un homme et leur permet de désigner les sujets propres à l'humour. Le monopole de la scène humoristique fait aussi en sorte que les remarques sur la société, les prises de position politique et les relations homme-femme sont décrites quasi exclusivement par les hommes (Joubert, 2010, p. 86-87 ; Keisalo, 2018, p. 560). Si c'est à l'aide de valeurs, de théories, de comportements et de langages qui permettent de maintenir les rapports de pouvoir en renforçant les divisions sexuelles entre dominants et dominés (Frye, 1983, p. 35-36 ; Roventa-Frumusani, 2009, p. 78) que la domination des hommes est reproduite, cela peut habilement être fait à travers l'industrie humoristique. En effet, la culture patriarcale permet à une petite élite d'hommes de contrôler plusieurs espaces de pouvoir où ils ont alors tout le loisir d'épandre leur discours, ce qui ne fait pas exception en humour.

Plus particulièrement, un aspect important des spectacles d'humour de type *stand-up* est l'interaction entre l'humoriste et l'audience (Keisalo, 2018, p. 556), où le but premier est de provoquer le rire (Tapley, 2007, p. 421). Les membres de l'auditoire

---

<sup>26</sup> L'humoriste Rosalie Vaillancourt a réagi à ce sujet sur Facebook : « Super gala hier. L'an prochain, si on se force plus, une femme va peut-être gagner un prix !!! (Joke) » (Morin-Lefebvre, 2021).

ne sont pas que de simples spectateurs ou spectatrices, mais deviennent des agent·es secondaires endossant ou non les blagues par leur rire (Tapley, 2007, p. 423). Ainsi, bien que l'humour soit un outil pertinent pour remettre en question les normes sociales et culturelles, celui-ci s'appuie souvent solidement sur des visions communes du monde (Keisalo, 2018, p. 550) et reproduit finalement des schèmes de domination omniprésente de la société. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'une bonne partie des humoristes performant sur la scène humoristique *mainstream* au Québec ont construit leur carrière à l'aide de blagues sexistes, homophobes, racistes, âgistes<sup>27</sup>, ou grossophobes (Cotte, 2015, p. 57). Les quelques femmes ayant eu énormément de succès ont, comme on l'a vu plus tôt, aussi eu à reproduire des schèmes de domination pour se hisser sur les planches en humour.

La propagation de discours humoristiques sexistes a longtemps permis de provoquer le rire, et donc, le succès d'un spectacle, tout en renforçant les systèmes politiques, sociaux et économiques qui avantagent les hommes humoristes, « sans même en avoir manifesté la moindre intention » (Mansbridge et Shames, 2012, p. 152-153). Plus particulièrement, plusieurs raisons, conscientes ou non, peuvent motiver cette obstination à protéger l'humour de « gars ». D'une part, dans les spectacles d'humour de type *stand-up*, les humoristes sont dans une position ambiguë en ce qu'ils doivent établir une relation de confiance et d'autorité avec leur public, tout en étant à la merci de celui-ci (Keisalo, 2018, p. 556). Ils doivent cependant aussi tâcher de rendre cette position intéressante et doivent donc façonner leur propre style, chose qui se produit majoritairement lors du processus d'apprentissage des humoristes (2018, p. 559). Si les critiques de femmes, féministes ou proféministes quant à la normalisation de

---

<sup>27</sup> Martine Delvaux fait cette remarque quant aux humoristes présents en 2012 lors du Gala-bénéfice de la Coalition des humoristes indignés (CHI) (Cotte, 2015, p. 66). Cette remarque s'applique toutefois aussi au festival *Juste pour rire* et peut-être même à une bien plus grande échelle.

l'humour sexiste venaient à être partagées par une bonne partie de la population et bien les humoristes ayant établi un style reposant sur de l'humour sexiste devraient soit apporter des changements quant à leur personnage humoristique, ou bien courir le risque de voir leur auditoire décliné. Les hommes humoristes ont donc tout avantage à conserver le statu quo qui leur permet de rester dominant et ainsi, continuer à définir ce qu'*est* l'humour, sans les femmes.

## CHAPITRE III

### ANALYSE DE LA CONTROVERSE OPPOSANT GUILLAUME WAGNER ET MARIE-ÉLAINE THIBERT DE 2012

Les hommes sont beaucoup plus susceptibles de produire un *backlash* ; ils ont bien plus souvent les rênes du pouvoir entre les mains que les femmes (Flood et *al.* 2020). Ce phénomène ne fait pas exceptions dans l'industrie humoristique où les hommes y dominent et ont tout le loisir de déterminer ce qui relève de l'humour. Ils peuvent ainsi reproduire la normalisation de l'humour sexiste à travers leurs discours humoristiques et perpétuer des stéréotypes dépréciatifs sur les femmes. C'est un cycle : l'accaparement du pouvoir par les hommes leur permet de perpétuer des blagues sexistes qui consolident leur emprise sur ce même pouvoir. Ce statu quo est toutefois de moins en moins accepté par les personnes désavantagées par ces structures de pouvoir et c'est dans cette perspective qu'aux tentatives de briser le rideau de verre s'ajoute de plus en plus des critiques quant à la normalisation de l'humour sexiste dans l'industrie. Alors qu'il n'est plus aussi facile de reproduire la domination patriarcale à travers l'humour sans impunité, les hommes humoristes se voient perdre du pouvoir, et réagissent.

C'est dans cette perspective que les trois prochains chapitres analysent la réaction des humoristes Guillaume Wagner (Chapitre III), Jean-François Mercier (Chapitre IV) et Guy Nantel (Chapitre V) aux critiques du sexisme de leur humour. Chacune de ces trois controverses fera l'objet d'une analyse contextuelle, puis d'une analyse de

discours. L'analyse contextuelle procède en trois temps. Dans un premier temps, nous décrivons le contexte personnel de l'humoriste, c'est-à-dire son parcours en humour, ses valeurs et prises de position dans les médias, bref, tous les éléments permettant de dresser un portrait de l'humoriste au cœur de la controverse. Puis, le contexte sociopolitique sera présenté, soit les éléments culturels et d'actualité politique dans lesquels s'inscrit la blague, afin de voir si certains éléments ont pu favoriser l'éclatement de la controverse. Enfin, nous décrivons le contexte de réception, soit la manière dont la blague a été faite (médium de diffusion, fil directeur de la blague, etc.), pour finalement présenter la critique faite à l'humoriste. Il sera ici plus précisément question d'illustrer en quoi la critique vient remettre en question le statu quo, soit le deuxième critère du *backlash*.

Puis dans un second temps, nous étudierons la réaction de l'humoriste aux critiques, le dernier critère du *backlash* étant que la réaction des humoristes doit se faire dans l'objectif de maintenir ou rétablir son pouvoir. Rappelons que l'objectif ici n'est pas d'étudier la blague elle-même, mais la réaction des humoristes, c'est-à-dire les discours qui ne découlent pas d'un personnage de scène.

La première controverse analysée est celle opposant Guillaume Wagner à Marie-Élaine Thibert et est la deuxième la plus médiatisée : 27 articles de journaux y font référence. D'abord, l'analyse contextuelle de la controverse sera présentée, afin d'explicitier comment la critique de la misogynie de Guillaume Wagner par Marie-Élaine Thibert vient contester le statu quo. Puis, nous procéderons à l'analyse de la réponse de Guillaume Wagner publiée sur sa page Facebook pour voir s'il est possible d'identifier des éléments propres à la logique du *backlash*. Pour ce faire, nous utiliserons les quatre grilles précédemment présentées dans le chapitre I, soit celle du *backlash* (Mansbridge et Shames, 2012), celle des tactiques de résistance et de *backlash* à l'égalité de genre (Flood et *al.*, 2020), celle de la rhétorique réactionnaire

(Hirschman, 1991/2003) et finalement, celle de l'antiféminisme « ordinaire » (Descarries, 2005).

## 2.1 Analyse contextuelle

Mentionnant dans son spectacle *Cinglant !*, présenté en 2012, que « Marie-Élaine Thibert est tellement laide que ça devrait être déductible d'impôt de la fourrer », Guillaume Wagner a rapidement fait l'objet de critiques de la part de la principale intéressée. Dans une publication Facebook, la chanteuse et interprète Marie-Élaine Thibert souligne la nécessité de ne plus garder le silence vis-à-vis ce genre de propos qui sont, selon elle, dégradants pour toutes les femmes et une forme d'intimidation (Thibert, 2012). Nous présenterons ici le contexte personnel de l'humoriste en mobilisant des éléments précédant la controverse, soit avant le 21 octobre 2012. Le contexte sociopolitique illustrera que plusieurs mobilisations contre l'intimidation avaient eu lieu au Québec dans l'année précédant la blague de Guillaume Wagner, ce qui se reflète dans la critique de Marie-Élaine Thibert, présentée après le contexte de réception.

### 2.1.1 Contexte personnel

Originaire de Lac-Beauport, c'est au tournant des années 2000 que Guillaume Wagner commence à s'intéresser à l'humour (Clément, 2012a). Il se déplace alors à Montréal pour entreprendre des études en *Création humoristique* à l'ENH où il obtient son diplôme en 2006 (ENH, 2021a). Il se fait rapidement remarquer dans l'industrie humoristique québécoise et obtient dès 2007 le prix du jury, ainsi que le prix du public lors du festival de la relève *Juste pour rire* de Val-d'Or. En 2010, Guillaume Wagner obtient aussi le prix Nez d'Or Révélation de l'année du festival *Grand Rire* (Guy, 2010c) et est invité au gala d'ouverture du festival *Juste pour rire*, présenté par Jean-François Mercier et Louis Morissette (Guy, 2010b, 2010c). Il

remporte l'année suivante le prix de la Découverte de l'année au gala *Les Olivier*, ainsi que le titre de révélation du festival *Juste pour rire* de 2011 (Clément, 2011). Enfin, il a aussi été sélectionné pour participer à la série documentaire *Les cinq prochains*, dans laquelle on suit le parcours d'humoristes de la relève (Clément, 2012a).

Se considérant lui-même comme une personne arrogante, il s'est fait connaître par son humour qui fait « grincer les dents » (Clément, 2012a). C'est un style qu'il adopte fièrement sur scène et il mentionne à ce sujet :

Récemment, je me suis regardé sur scène. Mon Dieu que chu pas sympathique ! Baveux, arrogant, désagréable, prétentieux parfois. Et j'adore ça ! Au Québec, si on veut qu'on accepte tes idées faut que tu montres que t'es fin, que t'es humain. Moi, je n'ai pas ce réflexe-là (Wagner dans Clément, 2011).

En termes de style humoristique, Mike Ward et Jean-François Mercier sont selon lui, les humoristes dont il se rapproche le plus (2011). Il a d'ailleurs fait la première partie des spectacles de Jean-François Mercier à plusieurs reprises et participé au gala de Mike Ward présenté dans le cadre du festival *Juste pour rire* en 2012, intitulé *F\*ck les variétés* (Wysocka, 2012). Ainsi, il est pris très tôt sous l'aile d'humoristes québécois.

Son succès le mène à la création de son premier *one-man-show*, intitulé *Cinglant !*, titre qui est pour lui un moyen « d'annoncer ses couleurs », au sens où il a un humour assez brutal et invite donc les personnes sensibles à reconsidérer l'idée d'aller voir son spectacle (Radio-Canada, 2012). Plus concrètement, il aborde des sujets comme « la misogynie, l'individualisme, l'homophobie, nos croyances et rituels collectifs, la superficialité de la télévision, l'indépendance du Québec et les relations homme-femme » et a comme objectif de montrer un reflet de la société tout en la critiquant (Clément, 2012a). C'est l'humoriste Jean-François Mercier, reconnu pour avoir un



humour grossier, qui revoit le texte de Guillaume Wagner (Radio-Canada, 2012), avec l'intention de lui éviter ses erreurs du passé. Guillaume Wagner mentionne au sujet de Mercier : « Il a l'expérience et l'intelligence de réaliser les erreurs, mais il a l'arrogance de les faire quand même. Il me dit : “Ça, tu peux pas mettre ça, tu vas avoir de la marde avec ça... mais ah ! Laisse-le, c'est drôle !” » (Radio-Canada, 2012). Suite à ce spectacle, les deux humoristes ont été en nomination dans la catégorie Auteur de l'année pour le gala *Les Olivier* de 2013. Guillaume Wagner a aussi été nommé dans la catégorie Spectacle d'humour de l'année, ainsi que pour l'Olivier de l'année (Radio-Canada, 2013).

Guillaume Wagner fait aussi parti des humoristes qui ont formé la *Coalition des humoristes indignés* (CHI), pendant la grève étudiante de 2012 (Teisceira-Lessard, 2012), pour dénoncer la Loi 78, une loi spéciale antigreve, qui nuirait selon eux au principe de liberté d'expression. Cette coalition a produit un spectacle-bénéfice au Théâtre Saint-Denis, à Montréal, afin d'amasser des fonds pour la clinique juridique Juripop qui défendait non seulement la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (la CLASSE), mais aussi les autres fédérations étudiantes (Cotte, 2015, p. 63-64). Enfin, il a aussi fait l'objet de critique pour l'une de ses blagues qui suggérait que la chanteuse Marie-Mai pourrait se suicider, pour soutenir « la cause de la musique de qualité » (Wagner dans Baucher, 2012).

### 2.1.2 Contexte sociopolitique : des mobilisations contre l'intimidation au Québec

La blague de Guillaume Wagner sur Marie-Élaine Thibert est lancée quelques mois après le suicide de Marjorie Raymond, une élève de secondaire 3 âgée de 15 ans. Victime d'intimidation à l'école Sainte-Anne-des-Monts, elle met fin à ses jours le 28 novembre 2011 et laisse une lettre de trois pages à ses parents, exprimant ce qu'elle vivait à l'école. Chantal Larose, la mère de Marjorie Raymond, a ensuite accepté de prendre la parole dans les médias pour que le geste de Marjorie puisse faire réfléchir et exprimer que la violence et le harcèlement à l'école ne doivent pas

être pris à la légère (Radio-Canada, 2011a). Cet événement a bouleversé le Québec : on comptabilise plus d'une centaine de Tweets sur le média social Twitter, une page Facebook en hommage à Marjorie ainsi qu'un événement Facebook où près de 18 000 personnes sont recensées (Courcy, 2011). Les membres de l'Assemblée nationale ont aussi évoqué en Chambre l'histoire de Marjorie Raymond et réitéré qu'il était essentiel de se consacrer à la lutte contre l'intimidation. Le gouvernement a, dans cette perspective, déposé le projet de loi n° 56, soit la *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école*, adoptée le 12 juin 2012 (Gouvernement du Québec, 2012). Ainsi, la lutte contre l'intimidation est un enjeu omniprésent en 2012 au Québec.

### 2.1.3 Contexte de réception et critique du caractère « sexuellement dégradant » du propos Guillaume Wagner

La première du spectacle *Cinglant !* de Guillaume Wagner a lieu le 17 octobre 2012, au Théâtre St-Denis, à Montréal (Clément, 2012b). Ainsi, la blague sur Marie-Élaine Thibert se fait dans le cadre d'un spectacle de type *stand-up*. Toutefois, la blague sort de la salle dès le lendemain de la première, lorsque la chroniqueuse culturelle Evelyn Audet mentionne quelques lignes du spectacle de Guillaume Wagner dans une émission de la radio CHOI-FM, animée par Carl Monette (Durocher, 2012). C'est alors que la chroniqueuse Sophie Durocher entend les blagues de Guillaume Wagner et les rapporte dans une chronique intitulée « L'humour-poubelle », publiée dans le *Journal de Montréal*. Les deux blagues qu'elle rapporte dans son article sont « La grosse qui porte un legging, elle a le droit. Et moi, j'ai le droit de vomir » et la seconde est « F.....er Marie-Élaine Thibert, ça devrait être déductible d'impôt » (Wagner dans Durocher, 2012). C'est donc de cette manière que plusieurs personnes prennent connaissance de certaines blagues du spectacle *Cinglant !* De Guillaume Wagner.

La blague est d’abord répétée hors contexte et sans mention de la gestuelle sur scène, par la chroniqueuse Evelyn Audet à la radio, puis reproduite textuellement : d’abord dans la chronique de journal de Sophie Durocher, puis dans la publication Facebook de Marie-Élaine Thibert. La spécialiste de l’humour et des controverses en science politique Julie Dufort expliquait au sujet de telle chaîne de diffusion que le changement de médium a une influence sur le cadre de réception, puisque les personnes ne vivent pas l’expérience de la salle de spectacle, ne voient pas les expressions corporelles de l’humoriste (mouvements, mimiques faciales, intonations) et la performance n’est pas présentée entièrement (Dufort, 2018, p. 82-83). C’est un élément important en ce qui concerne l’éclatement des controverses, car celles-ci « émergent la plupart du temps lorsque des performances de *stand-up* ont lieu à l’extérieur des *comedy clubs* » (2018, p. 83).

En effet, c’est suite à la lecture de l’article de Sophie Durocher que Marie-Élaine Thibert réagit sur Facebook (Thibert dans Wagner, 2018) quatre jours après la première du spectacle *Cinglant !*, soit le 21 octobre 2012. Débutant sa publication en citant la blague faite à son égard par Guillaume Wagner, cette dernière déclare être « victime d’intimidation ». À son avis, il est grand temps de ne plus garder le silence face à des propos blessants. Elle poursuit :

Ici, sous le COUVERT de l’humour, il vient de foutre à terre tous les efforts de sensibilisation à l’intimidation. Il reprend à son compte, à des fins de spectacle, ce qu’on tente désespérément de changer comme attitude chez les jeunes. S’attaquer directement à une femme — personnalité publique ou non — de façon aussi violente strictement sur un critère physique en y reliant en prime une connotation sexuelle dégradante POUR TOUTES LES FEMMES — voilà que ce gars ne vient pas de faire avancer les choses. Pathétique !

Pour renforcer son argumentaire, elle lui demande : « Tu dirais quoi à une jeune fille par exemple qui se voit la victime élue d’une gang de twits à l’école qui partout clame qu’elle est “si laide que ça devrait être déductible d’impôt de LA

FOURRER”???? Que c’t’une joke hors-contexte pour faire flipper les “matantes”???? ». Elle fait le même parallèle avec un employeur qui, pour avoir fait une blague à caractère sexuel à une employée, pourrait se retrouver devant le tribunal des droits de la personne pour harcèlement sexuel. Ainsi, Marie-Élaine Thibert défend que le médium de l’humour ne permet pas de tout dire et vient critiquer la normalisation de cette forme d’humour : elle remet en question le statu quo. Enfin, elle salue le courage de Guillaume Wagner, qui lui a envoyé un message d’explications et d’excuses<sup>28</sup>, mais souligne que cela n’arrange pas les choses, puisqu’il ne retire pas la blague de son numéro. Sa publication récolte plus de 16 000 « j’aime ».

## 2.2 Analyse de discours de la réponse de Guillaume Wagner à la publication Facebook de Marie-Élaine Thibert

Le lendemain, soit le 22 octobre 2012, Guillaume Wagner publie une réponse sur Facebook concernant cette controverse et la critique faite par Marie-Élaine Thibert qui déclarait que de faire une blague sur le physique d’une femme, y compris en y ajoutant une connotation sexuelle, était dégradant pour l’ensemble des femmes et qu’elle était victime d’intimidation. C’est cette publication (Annexe B) qui fera ici l’objet d’une analyse de discours. Rappelons qu’il n’est pas question du personnage de scène et que cette réponse relève donc du discours au premier degré exprimant la parole de l’humoriste (et non de son personnage de scène). Nous tenterons d’identifier la présence dans sa réponse de tactiques de résistance et de *backlash* à l’égalité de genre (Flood et *al.*) et de réactions coercitives (Mansbridge et Shames),

---

<sup>28</sup> Guillaume Wagner a lui-même lu l’article de Sophie Durocher le matin de sa publication, ce pour quoi il a directement contacté Marie-Élaine Thibert. C’est de cette manière que cette dernière a pris connaissance de cette blague, en lisant l’article de Sophie Durocher mentionné par Guillaume Wagner (2018).

ainsi que de procédés propres à la rhétorique réactionnaire (Hirschman). L'analyse de discours tentera aussi d'identifier si des aspects relatifs à l'antiféminisme « ordinaire » (Descarries) sont présents afin de déterminer s'il est possible de parler plus spécifiquement d'un *backlash* antiféministe.

### 2.2.1 Les femmes et les matantes, même combat ?

Guillaume Wagner commence sa réponse en spécifiant que c'est en réaction « à l'indignation de madame Marie-Élaine Thibert et étant donné que l'on n'a pas daigné expliquer le contexte de la blague dans les journaux » qu'il prend la parole à ce sujet. S'il mentionne que la blague a été présentée hors contexte, on peut remarquer qu'il n'insinue pas que Marie-Élaine Thibert est fautive et ne tente pas de nier ses arguments ; il limite plutôt sa critique au fait que les journaux n'ont pas cru essentiel de spécifier le contexte d'énonciation de la blague. C'est dans cette perspective qu'il présente explicitement le contexte de sa blague :

« On ne veut pas de matantes dans la salle. Elles ne comprendront pas mon humour. Truc rapide pour éliminer les matantes ? T'as juste à faire une joke chienne sur quelqu'un de connu qu'elles aiment. N'importe qui !  
Du genre : (...) »

Voilà le contexte. Je dis dans mon spectacle que je ne veux pas y voir de « matantes ». Je procède donc à faire un gag gratuit par exprès pour les éloigner de mes salles. Que pour que ça soit efficace je dois faire un gag qui insulte une vedette qu'ils aiment pour les choquer et les faire fuir de la salle. J'ai choisi une de leur préféré, Marie-Élaine Thibert. Je l'ai choisi parce qu'elle est aimée. Le gag va être gratuit, j'avertis les gens. Je leur dis que le gag va trop loin avant... et après.

Bien que nous ne retrouvons aucun élément des grilles de lecture dans ces deux extraits, il est intéressant de s'arrêter sur ce détail pour la suite de l'analyse : pourquoi Guillaume Wagner mentionne-t-il avoir fait cette blague pour éloigner les « matantes », mais pas les « mononcles » ? Si ce choix de mot est en apparence assez

banal, il faut rappeler que le mythe selon lequel les femmes ont un moins bon sens de l'humour est encore bien présent et relayé à travers ce genre de discours humoristique. Cela pourrait d'ailleurs expliquer le fait que sa blague porte sur une femme (Marie-Élaine Thibert), puisque l'utilisation de l'humour sexiste est un bon moyen de créer un environnement hostile pour les femmes (Bemiller et Schneider, 2010, p. 462).

À ce propos, Guillaume Wagner déclare que cette blague « n'a rien de personnel à cette personne. Je me sers d'elle comme d'un symbole. C'est un gag interchangeable avec peu importe la "vedette". Ça aurait pu être un homme ou une femme. Rien à voir avec une attaque aux femmes. » Nous pouvons identifier dans ce passage la tactique de résistance et de *backlash* du déni, lorsque Guillaume Wagner spécifie que ça n'a rien de personnel et que ce n'est pas une attaque envers les femmes, niant ainsi l'existence du problème et laissant entendre que la blessure par l'insulte est sans fondement. Il procède aussi à la simplification abusive de l'enjeu dénoncé par Marie-Élaine Thibert en déclarant que ce n'est pas une attaque envers les femmes. En effet, il semble faire abstraction d'une partie de la critique de Marie-Élaine Thibert, qui mentionnait que sa blague reposait « strictement sur un critère physique en y reliant en prime une connotation sexuelle dégradante ». Déclarer que cela n'a rien à voir avec le fait d'être « femme » est une lecture réductrice de l'enjeu puisque la misogynie vise les femmes, mais aussi puisque les femmes ont longtemps été la cible des blagues (Joubert, 2002, p. 24). La misogynie recouvre des aspects de violence, qui peuvent se manifester entre autres lorsque l'on juge les femmes sur leur apparence (Ukockis, 2019, p. 2) et par l'utilisation d'un langage qui réduit les femmes à des objets sexuels (Code, 2004, p. 346). Cette objectivation n'est pas sans conséquence, puisque celles-ci sont alors déshumanisées et vues comme des personnes sans sentiment, ce qui permet alors de les traiter sans respect et peut même, jusqu'à un certain point, légitimer l'utilisation de la violence (Bemiller et Schneider, 2010, p. 472-473 ; Ukockis, 2019, p. 10). Cette objectivation est souvent liée aux standards de beauté ; les femmes sont scrutées par le regard masculin et évaluées en

fonction de leur physique (Ukockis, 2019, p. 12-13), ce que dénonçait justement Marie-Élaine Thibert. Les blagues objectivant sexuellement les femmes perpétuent l'idée que la seule utilité des femmes se résume à satisfaire les hommes sexuellement (Bemiller et Schneider, 2010, p. 473), ce que dénonçait aussi Marie-Élaine Thibert. Bref, il est clair que le problème est minimisé et nié par Guillaume Wagner.

### 2.2.2 Réduction de la critique à l'absence de contexte et à l'existence des médias sociaux

Dans la réponse de Guillaume Wagner, nous pouvons trouver d'autres éléments identifiés dans les grilles de lecture. Il mentionne :

Les gens qui paient pour venir me voir paient pour un spectacle corrosif. Ce n'est pas de la télé « *live* ». Mes gags ne sont pas faits pour être rapportés à toute heure du jour ou imprimé dans un journal hors de leur contexte pour être sensationnalistes.

Je vous assure qu'il n'est pas mon rôle d'intimider qui que ce soit. Je suis corrosif, direct, cru, vulgaire, choquant, mais intimider quelqu'un suggère et que je souhaite du mal à cette personne en multipliant les attaques violentes envers elle. Ce n'est pas le cas ici.

D'abord, le déni se manifeste dans le premier paragraphe lorsque Guillaume Wagner défend que ce n'est pas sa blague qui est problématique, mais plutôt le fait qu'elle ait été rapportée hors contexte et « pour être sensationnaliste ». Ainsi, il redéfinit le problème et procède de cette manière au déni.

Il conclut sa publication par ces mots :

Ce n'est qu'une joke maladroite venant d'un humoriste qui aime trop provoquer. Je trouve très dommage que ça ait dégénéré de la sorte.

En terminant je voudrais juste dire : Les Cyniques, RBO, les Bleu Poudre, comptez-vous chanceux de ne pas avoir eu Twitter et Facebook 😊

En déclarant dans le premier extrait que « ce n'est qu'une joke maladroite » et que tout ça a « dégénéré », il minimise l'importance du problème, ce qui correspond encore une fois à la tactique du déni. La dernière phrase de sa réponse va d'ailleurs dans le même sens, puisqu'il laisse entendre que ces groupes d'humoristes étaient chanceux de ne pas avoir de médias sociaux à leur époque, transposant alors le problème de sa blague à l'existence des réseaux sociaux, à un enjeu technique de communication.

### 2.3 Discussion

L'analyse du contexte personnel de l'humoriste Guillaume Wagner permet d'établir que ce dernier décrit son personnage de scène comme quelqu'un de « désagréable » et « baveux » qui adopte un humour « qui fait grincer des dents » ; il dit toutefois aussi que son personnage veut montrer le vrai reflet de la société pour mieux la critiquer. Plus particulièrement en ce qui concerne le contexte sociopolitique, des mobilisations contre l'intimidation étaient en branle au Québec et il y avait un désir de ne plus fermer les yeux sur les discours blessants. Enfin, concernant le contexte de réception, celui-ci a été modifié. Nous avons expliqué précédemment dans l'analyse contextuelle que Julie Dufort avait observé aux États-Unis que les controverses étaient plus susceptibles d'éclater lorsqu'elles sortaient du cadre de réception traditionnelle. La présence d'une petite scène, d'un microphone, d'un rideau rouge ou d'un mur de brique est en réalité une sorte de « convention du *stand-up* [qui] permet de créer un climat propice à accueillir l'humour » (Dufort, 2018, p. 82). À ces éléments s'ajoute le contexte qui n'avait pas été présenté dans les journaux et dans la critique de Marie-Élaine Thibert, un élément qui peut en effet influencer la manière dont la blague est comprise (Billig, 2005, p. 165). Toutefois, dans le contexte présenté dans la réponse de Guillaume Wagner, même si le propos se veut humoristique, l'objectif est réellement de « choquer » les « matantes », et ce, en performant une blague dégradante à l'égard de Marie-Élaine Thibert. Considérant la



réaction de Marie-Élaine Thibert, son gag n'est visiblement pas assez clair — même après avoir rappelé le contexte de la blague — ou du moins, n'est pas accepté par la personne visée.

### 2.3.1 Guillaume Wagner : une première réaction propre au *backlash* qui n'exclut pas réparation

Suite à l'analyse de discours de la réponse de Guillaume Wagner aux critiques de Marie-Élaine Thibert, nous pouvons établir qu'il y a bel et bien *backlash* antiféministe : nous avons identifié à quatre moments le déni propre aux tactiques de résistances et de *backlash* à l'égalité de genre et une fois le procédé rhétorique de la simplification abusive, propre à l'antiféminisme « ordinaire ». Guillaume Wagner, par sa réponse, tente de minimiser les enjeux entourant les blagues visant les femmes et plus particulièrement celles qui ont une connotation sexuelle. Il réduit également l'éclatement de la controverse à une mauvaise compréhension du contexte et au fait que sa blague a été reproduite dans les journaux.

Toutefois et contrairement aux autres humoristes à l'étude, la réaction de Guillaume Wagner est particulière parce qu'il décide finalement de retirer sa blague, comme il l'explique dans le passage suivant :

Je suis très attristé que ce gag ait autant affecté Marie-Élaine, sa famille, son entourage et son conjoint. Jamais je ne me serais attendu à un tel émoi. Je le croyais bien honnêtement assez clair pour ne pas être pris au sérieux. Je le retire donc de mon spectacle par respect. (2012)

En utilisant l'imparfait lorsqu'il mentionne qu'il « croyai[t] bien honnêtement assez clair [le gag] pour ne pas être pris au sérieux », il signifie qu'il ne le croit plus. Ainsi, même si la première réaction de Guillaume Wagner comporte des éléments propres à la logique du *backlash*, il en est tout autrement pour la suite. À l'inverse des tactiques du « refus d'être responsable » ou de l'« inaction », il agit et retire la blague de son

spectacle. Plus encore, il participe même au *Ice Bucket Challenge*, un défi qui vise à faire de la sensibilisation sur la sclérose latérale amyotrophique (SLA) en se versant un seau d'eau glacé sur la tête — et profite de l'occasion pour inviter Marie-Élaine Thibert à se « venger » (Le Journal, 2014). Il reçoit aussi cette dernière pour le premier épisode de son Podcast *WAGNER*, où les deux discutent entre autres de cette controverse et déclarent que « tout est réglé » (Aubin, 2019).

### 2.3.2 La critique de Marie-Élaine Thibert comme vecteur de responsabilisation de l'humoriste

Sept ans plus tard, Guillaume Wagner déclare en entrevue : « Je regrette tout ce qui est arrivé avec Marie-Élaine Thibert. Je me disais qu'il fallait que les humoristes aient une liberté d'expression, mais, avec du recul, je me rends compte qu'il y a des conséquences » (Wagner dans Vallet, 2019). Il admet d'ailleurs lui-même que certains de ses propos étaient emplies de « préjugés » machistes :

Il y avait un peu d'*angry white male* dans mon humour, quelque chose d'un peu fâché, de manière égocentrique. Quand j'étais jeune, je me sentais un peu incompris. Avec les années, j'ai appris à canaliser tout ça. Des gens viennent me voir aujourd'hui pour me dire qu'ils me préféreraient à mon premier spectacle. Ça me dérange parce qu'ils aimaient certains préjugés, parfois machos, que j'avais. (2019)

Ainsi, nous pouvons conclure en ce qui concerne Guillaume Wagner que même si sa première réaction était propre au *backlash*, celui-ci a mis en œuvre le processus de changement revendiqué par Marie-Élaine Thibert. Plus encore, la prise de parole de Marie-Élaine Thibert a permis de modifier les sujets de l'humour tout en favorisant une prise de responsabilité de l'humoriste — notamment en ce qui concerne les propos humoristiques dégradants à l'égard des femmes.

## CHAPITRE IV

### ANALYSE DE LA CONTROVERSE OPPOSANT JEAN-FRANÇOIS MERCIER À LE DÉTESTEUR DE 2015

En 2015, une controverse éclate lorsque l'humoriste Jean-François Mercier publie une « pensée du jour » humoristique sur son compte Facebook. Dans cette blague, il compare deux situations, soit le fait d'être habillé d'une manière « sexy » dans un bar et le fait de manger un cornet de crème glacée dans un village éthiopien. Selon lui, dans ces deux situations, il est normal de se faire regarder de manière insistante (Mercier, 2015). Cette blague, bien qu'appréciée par plusieurs internautes, a toutefois été vivement critiquée sur ce même média social. Le Détésteur, chroniqueur pour le *Nighlife*, publie à cet effet une chronique dans lequel il s'adresse à Jean-François Mercier et lui explique en quoi sa blague contribue à la culture du viol. Cette chronique engendre une réaction de Jean-François Mercier : il publie à son tour une réponse à Le Détésteur sur sa page Facebook. Cette affaire se place en troisième position quant à la médiatisation des controverses, celle-ci ayant été mentionnée dans 23 articles de journaux.

De la même manière que la controverse analysée précédemment, nous procéderons en deux temps : nous présenterons d'abord l'analyse contextuelle (contexte personnel, contexte sociopolitique et contexte de réception) de la controverse, puis l'analyse de discours de la réaction de Jean-François Mercier. Comme pour le premier cas analysé, la réponse de Jean-François Mercier ne se fait pas sous le couvert de son personnage de scène et nous analysons donc le discours sérieux. Nous verrons que

Jean-François Mercier adopte à de nombreuses reprises une position de victime et refuse d'être responsable de son humour. Contrairement à la réponse de Guillaume Wagner, celle de Jean-François Mercier comporte des éléments de chacune des grilles de lectures présentées précédemment (Mansbridge et Shames, 2012 ; Flood et *al.*, 2020 ; Hirschman, 1991 ; Descarries, 2005).

### 3.1 Analyse contextuelle

L'analyse contextuelle de la controverse se fait en trois temps, c'est-à-dire que nous analyserons d'abord le contexte personnel, le contexte de sociopolitique, puis le contexte de réception. Au sujet de l'analyse du contexte personnel, nous présenterons l'humoriste Jean-François Mercier à travers son parcours en humour, ses prises de positions politiques, ainsi que son personnage de scène qui reproduit souvent un « gros cave ». Nous verrons également qu'il n'en est pas à sa première controverse. En ce qui concerne le contexte sociopolitique, sa blague est publiée peu de temps après la mobilisation contre les violences sexuelles qui a eu lieu sous le mot-dièse #AgressionNonDénoncée et nous présenterons donc les enjeux entourant cette mobilisation. Quant au contexte de réception, nous expliquerons qu'il diffère des deux autres humoristes puisque la blague est directement publiée sur Facebook. Enfin, nous présenterons la chronique publiée par Le Détesteur qui était adressée à Jean-François Mercier afin d'illustrer comment celle-ci vient remettre en question le statu quo.

#### 3.1.1 Contexte personnel

Ayant complété un cursus en *Création humoristique* à l'ENH, Jean-François Mercier obtient son diplôme en 1997 et fait ses premiers pas dans l'industrie culturelle en participant à l'écriture des émissions *Un gars, une fille* ainsi que *Radio-Enfer* (Radio-Canada, s.d.). Il participe ensuite à la rédaction de l'émission *Les Bougon, c'est aussi*

*ça la vie* qui caricature la vie d'une famille qui « magouille » pour vivre sans travailler et « baiser ce système qui les baiserait s'ils n'étaient pas vigilants » (Radio-Canada, s.d.). Après avoir consacré une bonne partie de son travail à l'écriture, il joue le rôle du « gars frustré » dans le *Mike Ward Show*, puis produit son premier *one-man-show* en 2006, soit *Le show du gros cave*, composé de numéros « sur l'économie, l'environnement, les relations hommes-femmes, la violence, son chien, la tolérance, les insuccès avec les femmes et l'aide sociale » (Fortier, 2006). Il faut le dire, ce n'est pas un spectacle pour tout le monde : son humour choque et certaines personnes décident même de sortir avant la fin du spectacle (2006). Il vend tout de même plus de 112 000 billets (*La Presse*, 2011). En 2009, il reçoit un prix pour le Meilleur numéro d'humour en 2009 au gala *Les Olivier*, pour son numéro *Le conte de Noël*, présenté dans le cadre du festival *Juste pour rire* (Coudé-Lord, 2009).

Puis en 2010, Jean-François Mercier anime du lundi au vendredi, une émission de 30 minutes sur la chaîne de télévision V, intitulée *Un gars le soir* — en opposition à l'émission *Deux filles le matin* — qui vise un auditoire d'hommes de 18 à 35 ans, tout en essayant de ne pas faire fuir les femmes (Therrien, 2012). Dans le cadre de son émission, Jean-François Mercier réalise des entrevues avec des invité·es et des humoristes de la relève dans son garage, endroit où « [s]a femme n'a pas le droit d'entrer. Donc, il y a beaucoup d'affaires de gars » (Staff, 2010). Entre autres, il y a beaucoup d'humour noir et il y décerne des « Golden Bats », c'est-à-dire des trophées en forme de phallus aux moments les plus malaisants de son émission. Celle-ci a été produite pendant trois saisons et a été nominée au gala *Les Olivier* en 2013 dans la catégorie « Série humoristique de l'année » (*La Presse canadienne*, 2013). Deux ans plus tôt, il avait aussi reçu l'Olivier de l'année de 2011, un prix décerné par le public (Radio-Canada, 2011b). Il présente en 2014 un second spectacle, intitulé *Subtil, sensible et touchant*, dans lequel il propose un mélange entre de l'humour vulgaire et intelligent (Gendron-Martin, 2014). Si le titre peut laisser croire qu'il s'éloigne de son

type d'humour habituel, il reste fidèle à son style pour ne pas décevoir ses admirateurs (2014).

Jean-François Mercier a également animé quelques galas au festival *Juste pour rire*. D'abord en 2011, *Le party à Mercier*, un gala qui se voulait une célébration de la fête de 44 ans de l'humoriste. Des femmes habillées en cuir ont ouvert le gala en dansant et Jean-François Mercier a déclaré : « Pour la musique, on a Scott Price. Pour la drogue et les putes, on a Gilbert Rozon ». Il s'est entre autres vu offrir une motocyclette avec une femme blonde installée sur celle-ci « pour décorer » (Beauregard-Martin, 2011). Ce gala a fait l'objet d'une plainte au Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR). Rediffusé en 2012 sur les ondes de TVA, un spectateur a considéré que les blagues de Jean-François Mercier sur le poids d'une femme issue du public étaient humiliantes pour les femmes obèses<sup>29</sup>. La CCNR a jugé que les blagues ne violaient pas les codes de normes de radiotélévision (Gendron-Martin, 2013a). À ce sujet, il a déclaré que le but de son gag était de marquer les gens et que personne n'est obligé de regarder ses spectacles : « Je ne force personne et ça, ça s'appelle la liberté » (2013b). Enfin, il a aussi animé un second gala en 2013, qui avait pour thème l'argent et dans lequel l'humoriste est arrivé sur scène en limousine, entourée de 13 femmes et un homme nu (Emond-Ferrat, 2013).

D'autres controverses ont également parsemé le parcours en humour de Jean-François Mercier. Lors du *Bye Bye* de 2008, la production, les réalisateurs et réalisatrices, les humoristes et particulièrement Jean-François Mercier ont été grandement critiqués pour leur « humour de bas étage », leurs « provocations inutiles » et leur « racisme »

---

<sup>29</sup> Les blagues sur une femme du public étaient dans les faits préparées d'avance par Jean-François Mercier, ce que le spectateur ne savait pas.

(Cauchon, 2009). Reprenant son personnage du « gros cave » dans le cadre du *Bye bye*, Jean-François Mercier utilise le *N-word* en référence au Président Barack Obama et déclare que puisqu'il est noir, ce sera plus facile de le tirer dans la Maison-Blanche (Giroux, 2008). Il est donc visé par plusieurs critiques, pour lesquelles il répond qu'il n'est pas raciste et spécifie à ce propos : « Ce numéro, c'était une façon de dénoncer le racisme. Peut-être qu'on a été malhabile. On a fait notre examen de conscience. Mais mon personnage du gros cave fait des choses caves. Je suis surpris qu'on ait pris ça au premier degré » (Bélisle, 2009a). Il a par la suite reçu des courriels haineux et des menaces de mort au sommet de cette controverse et déclaré qu'il ne refera plus de *Bye Bye* (2009a).

En 2011, Jean-François Mercier se fait remarquer en se présentant comme candidat indépendant à l'élection fédérale dans la circonscription de Chambly-Borduas, en Montérégie (*La Presse canadienne*, 2011). Bien qu'il n'a pas l'intention de siéger en chambre, sa candidature est pour lui le moyen de faire une « certaine critique du système politique actuel et [d']attirer l'attention du public sur les élections » (TVA Nouvelles, 2020). Son slogan de campagne en témoigne : « Là c't'assez tabarnak ! ».

Enfin, il a reçu des critiques en 2014, lorsqu'il a publié cette pensée du jour sur Facebook : « Quand on regarde la commission Charbonneau, on voit que sur la Côte-Nord pour protéger les travailleurs plus souvent qu'autrement, il fallait tasser les travailleurs » (Pailliez, 2014). Il a ensuite présenté ses excuses en mentionnant qu'il aimait beaucoup les gens de la Côte-Nord et qu'il ne voulait pas les offusquer (2014).

### 3.1.2 Contexte sociopolitique : #AgressionNonDénoncée et mobilisation contre la culture du viol

L'analyse du contexte sociopolitique de la controverse nous a permis d'identifier que la question du traitement et de la dénonciation des agressions sexuelles revient fréquemment dans l'actualité québécoise. D'abord, les 30 et 31 octobre 2014, les

deux journalistes Sue Montgomery et Antonia Zerbisias lancent le mot-dièse #BeenRapedNeverReported et publient le témoignage de leur agression sexuelle ; le mot-dièse est ensuite repris plus de 4 millions de fois en 24 heures (Maheu, 2014). C'est le traitement de l'affaire Jian Ghomeshi, un animateur de la CBC visé par plusieurs accusations d'agressions sexuelles, mais surtout le fait que « [l]es gens disaient “pourquoi elles ne donnent pas leur nom, pourquoi elles ne vont pas à la police” » qui poussent Sue Montgomery à briser le silence (2014). Cette initiative est transposée au Québec quelques semaines plus tard via le mot-dièse #AgressionNonDénoncée, par la Fédération des femmes du Québec (FFQ) afin de reproduire « un espace pour permettre de briser le silence et déconstruire la culture du viol » (2014). S'en suit une vague de témoignages sur les médias sociaux, qui remettent à l'ordre du jour la question des agressions sexuelles.

C'est en réaction à ces mobilisations que l'Assemblée nationale adopte à l'unanimité, le 25 novembre 2014, une motion qui reconnaît entre autres « que la violence sexuelle, principalement dirigée contre les femmes, constitue un problème de société extrêmement préoccupant qui nous concerne toutes et tous, sans exception » (Secrétariat à la condition féminine, 2016, p. 10). La FFQ s'est aussi mobilisée pour réclamer que le gouvernement du Québec mette en place un plan d'action s'attaquant à la culture du viol et aux agressions sexuelles. La présidente de la Fédération déclarait que la culture du viol banalisait non seulement les agressions sexuelles, mais aussi que les femmes étaient « tenues responsables du comportement des hommes » (Ouellet, 2015). Enfin, un Forum itinérant a été mis en place par le gouvernement québécois de juin à septembre 2015 pour consulter des organismes au niveau local, régional et national, et ainsi, identifier les enjeux et les pistes de solutions en matière d'agression sexuelle. Bref, plusieurs mobilisations ont pris forme en 2014 et 2015 pour lutter contre la culture du viol et les violences sexuelles.



### 3.1.3 Contexte de réception et critique du *slutshaming* produit à travers la blague de Jean-François Mercier

Jean-François Mercier utilise depuis plusieurs années une page Facebook pour y publier du contenu humoriste, y compris des « pensées du jour ». C'est sous cette forme qu'est publiée sur sa page Facebook, le 5 juillet 2015, la blague qui fait controverse :

La pensée du jour. S'habiller sexy et se déhancher de manière suggestive dans une discothèque pour ensuite se plaindre des regards insistants des hommes, c'est un peu comme manger de la crème glacée dans un village éthiopien et de dire : « Coudonc calice, pas moyen de manger un cornet icitte sans se faire regarder ! »

Cette blague n'est pas faite dans un contexte traditionnel de réception de type *stand-up*. À la différence des deux autres controverses, la blague est volontairement publiée sur Facebook par Jean-François Mercier et le contexte de réception n'est donc pas modifié par un passage de la scène à une plateforme écrite. Contrairement aux autres controverses, il n'y a pas de fil conducteur nécessaire à la compréhension de la blague comme c'est le cas des spectacles de type *stand-up* ; les personnes se basent alors sur ce qu'elles connaissent de l'humoriste pour interpréter celle-ci. Enfin, la blague ne vise pas une personne spécifique ; celle-ci est beaucoup plus générale et est donc critiquée par plusieurs internautes.

En effet, même si plus de 25 300 personnes mettent un « J'aime » sur la publication, d'autres ont plutôt commenté pour critiquer la blague et l'humoriste (Baillargeon, 2015). En outre, des personnes déclarent que la pensée du jour de Jean-François Mercier, encourage le *slutshaming*, le sexisme le racisme. En réaction aux nombreuses critiques à l'égard de sa blague, l'humoriste Jean-François Mercier publie le 6 juillet 2015 sur Facebook un texte qui témoigne de sa surprise par rapport aux critiques, mais aussi de son désaccord envers celles-ci. Cette publication, même si elle reçoit plus de 14 000 « J'aime », ne freine pas pour autant les dénonciations

vis-à-vis son humour. Le 7 juillet 2015 paraît dans le *Journal Métro* un article de la chroniqueuse et journaliste Judith Lussier qui explique pourquoi cette blague encourage la culture du viol en plus d'être hétérosexiste et raciste. Le soir même, un autre chroniqueur, Murphy Cooper, publie un billet de blogue intitulé « Cher Jean-François Mercier, parlons de culture du viol », sur le site Internet *Nightlife*. Ce billet est directement adressé à l'humoriste et s'inscrit dans une tentative de dialogue, au sens où l'humoriste avait déploré dans sa publication du 6 juillet 2015 que les insultes qui ont fait suite à la publication de sa « pensée du jour » n'ont pas eu pour effet d'engager une conversation, mais plutôt l'effet contraire (Mercier, 2015). Ainsi, Murphy Cooper, sous son pseudonyme Le Détesteur, veut lui montrer que les réactions ne se limitent pas à de la haine à son égard. Soulignons que Jean-François Mercier ne prend pas la peine de répondre à l'article de Judith Lussier. Toutefois, deux jours plus tard, soit le 9 juillet 2015, il répond à Murphy Cooper par une publication sur sa page Facebook. C'est cette seconde réponse qui compose le corpus à l'étude puisque c'est la dernière réponse publiée en terme chronologique. De plus, nous n'avons pas étudié tous les commentaires de la première publication de Jean-François Mercier alors que nous avons accès aisément à la critique que Le Détesteur lui a portée.

Nous présenterons ici le billet dédié à l'humoriste, un élément essentiel à la compréhension de la réponse publiée par Jean-François Mercier sur Facebook. Dans sa chronique publiée sur *Nightlife*, Le Détesteur répond à Jean-François Mercier qu'il est normal que les réactions vis-à-vis sa « pensée du jour » aient été fortes, puisqu'il est suivi par 360 000 personnes sur Facebook. Il revient ensuite sur le fait que l'humoriste a mentionné : « C'est juste si on ne m'accuse pas de viol ! » (2015), et lui écrit « Soyons clairs : personne ne t'accuse d'être un violeur, de fermer les yeux sur le viol ou encore de faire son apologie comme tu sembles le prétendre. On t'a taxé de contribuer à la culture du viol en ayant recours au *slutshaming* » (2015). Il renchérit et déclare qu'il est important de ne pas réduire la culture du viol à l'idée que tous les

hommes sont de potentiels violeurs, un discours beaucoup trop simpliste et souvent reproduit par des antiféministes qui tentent de nuire aux mouvements féministes. Le problème de la culture du viol est selon lui plutôt la mise en doute des récits des survivantes. Murphy Cooper spécifie à ce sujet que cela se traduit souvent par un questionnement à outrance et par un

manque de discernement des gens [qui] amènent trop souvent à trancher qu'il ne s'agit pas d'un viol parce que, par exemple, la victime aime beaucoup trop la séduction et le sexe pour se ramasser dans le lit d'un inconnu, d'un ami ou d'un conjoint sans y avoir consenti.

Ainsi, la blague de Jean-François Mercier contribue selon lui à brouiller la notion de consentement et à mettre la responsabilité sur le dos des victimes. Il souligne que la plupart des gens qui l'ont défendu ont mentionné que la blague exprimait une grande part de vérité et que les femmes habillées légèrement n'avaient aucun « respect de soi ». Dire qu'il n'avait pas réalisé que sa blague créerait un ras de marré de commentaires misogynes est pour Le Détesteur difficile à croire, « après tout ce qu'on a vécu au courant des trois dernières années » (2015). Il conclut en spécifiant que l'objectif des critiques n'était pas de détruire l'humoriste, mais plutôt de faire changer les mentalités vis-à-vis la tolérance envers ce genre de blagues qui encouragent la culture du viol. Ainsi, Le Détesteur déclare explicitement son désir de changer le statu quo en humour et remet en question la normalisation de ce type d'humour (Cooper, 2015).

### 3.2 Réponse de Jean-François Mercier à la chronique de Le Détesteur

Jean-François Mercier répond le 9 juillet 2015 à la chronique publiée par Le Détesteur sur le site *Nightlife* par une publication Facebook dans laquelle il se défend d'avoir été sexiste et d'encourager la culture du viol. C'est cette dernière publication qui fera ici l'objet de l'analyse de discours pour établir si nous y retrouvons des

éléments propres à des tactiques de résistance et de *backlash* à l'égalité de genre (Flood et *al.*, 2020) et de réactions coercitives (Mansbridge et Shames, 2012), de même que des procédés propres à la rhétorique réactionnaire (Hirschman, 1991). Afin de déterminer si le *backlash* est antiféministe, nous tenterons également d'identifier si des aspects propres à l'antiféminisme « ordinaire » (Descarries, 2005) sont présents dans la réponse de Jean-François Mercier.

### 3.2.1 La victimisation pour mieux esquiver les critiques du sexisme de sa blague

Le premier paragraphe de la réponse de Jean-François Mercier à la critique portée par Le Détesteur ne comporte pas d'éléments identifiés dans nos grilles d'analyse de discours. Nous pouvons toutefois identifier dès les premières phrases du second paragraphe la tactique de résistance du déni, qui se manifeste par la victimisation. Voici l'extrait en question :

Je vois que tu manipules bien l'euphémisme lorsque tu me dis que des centaines de personnes ont manifesté simultanément leur désaccord. Je ne sais pas si tu es allé lire les commentaires, mais de mon point de vue, c'était beaucoup plus violent que de la simple déception. Ça s'apparentait beaucoup plus à un déversement de mépris et de haine. Évidemment les commentaires que j'ai reçus en privé, tu n'y a pas accès, mais tu devrais trouver des exemples à profusion dans les messages publics. Recevoir autant de haine et de mépris, ça m'a dévasté. Il s'en trouvera plusieurs pour dire que si je ne voulais pas avoir cette réaction-là, je n'avais qu'à y penser deux fois avant de publier ce statut fatidique. C'est vrai, honte à moi, je l'ai bien cherché. Si je ne voulais pas me faire agresser, j'avais juste à rester tranquille et à ne pas m'exposer à la vue !

Si certaines critiques reçues dans ses messages privés étaient peut-être haineuses et pleines de mépris, n'empêche que d'autres ne l'étaient pas ; le fait de se positionner en victime permet alors de renverser le problème et de discréditer les critiques du sexisme de son humour. D'ailleurs, cette position de victime est identifiable à plusieurs endroits dans sa réponse, notamment dans l'extrait suivant lorsqu'il dit qu'il

est obligé de justifier son geste, de se sentir coupable et que Le Détesteur lui fait vivre du *slutshaming*.

De la même façon que lorsque tu dis que tu as de la difficulté à croire que je ne savais pas que ma blague allait engendrer autant de commentaires misogynes, tu m'obliges à justifier mon geste et là, voyant le résultat, je n'ai d'autres choix que de me sentir coupable de ce qui vient de se passer. Ce que tu avances lorsque tu dis que tu as de la misère à me croire, c'est que dans le fond, soit je suis malhonnête ou un peu con. Alors, oui, je suis con. J'imagine que ça justifie les gens de m'agresser et que je n'ai que moi à blâmer. Ok, merci de me faire comprendre le concept de *slutshaming* en me le faisant vivre ! Tu es fort ! Très habile !

Non seulement Jean-François Mercier ne semble pas avoir compris le concept de *slutshaming*, mais plus encore, il l'utilise pour adopter une position de victime. À ce sujet, le Conseil du statut de la femme définit le *slutshaming* comme suit : « Néologisme composé des mots anglais *slut* ( salope ) et *shame* ( honte ) [ qui ] désigne le fait de critiquer, stigmatiser, culpabiliser ou encore déconsidérer toute femme dont l'attitude, le comportement ou l'aspect physique sont jugés provocants, trop sexuels ou immoraux. ». Ainsi il est clair que ce que vit Jean-François Mercier n'est pas du *slutshaming* ; c'est plutôt ce que sa blague fait, ce que dénonçait Le Détesteur.

À ce sujet, le *slutshaming* perpétue l'idée que lorsque des femmes portent certains habits en public, certaines violences s'en trouvent légitimées — « Related to this justification for violence is the pervasive belief that most females are up for grabs » (Ukockis, 2019, p. 160). Le *slutshaming* et la culture du viol sont donc interconnectés ; il y aurait des contextes et des localisations — ici, être habillé de manière sexy et se trouver dans un bar — qui risquent plus de mener au viol (Finley, 2016, p. 92). Ces discours réduisent non seulement les femmes à leur sexualité, mais vont aussi instaurer une distinction entre les « bonnes » et « mauvaises » femmes qui prennent des décisions risquées et vont alors « mériter » de se faire harceler et même

violer (Senarclens et Pahud, 2018, p. 2). Coline de Senarclens, une des fondatrices de la *Slutwalk*<sup>30</sup> en Suisse mentionnait à ce fait :

Derrière cette stigmatisation il y a des enjeux très clairs de rapport de pouvoir et de maintien de certains privilèges : qui peut se déplacer, où et quand ; qui peut disposer de son corps ; qui est en droit de s'exprimer et d'occuper les discours, notamment à propos de sa sexualité et de ses désirs ; qui peut user de la violence, symbolique et physique, pour maintenir ces rapports de pouvoir ou punir ceux et celles qui dévient de leurs rôles assignés dans l'organigramme social (2018, p. 2).

Ainsi, même si la blague de Jean-François Mercier est selon lui bien ordinaire, elle ridiculise les femmes qui revendiquent la liberté de s'habiller comme bon leur semble. À ce sujet, Jean-François Mercier mentionne qu'il est vrai qu'en commentaire à sa publication, « plusieurs gens disaient que si tu t'habilles sexy, c'est normal qu'on te regarde », et souligne que « [c]'est difficile d'être en en désaccord ». Nous pouvons ici identifier le procédé propre à la rhétorique réactionnaire de l'inanité, où les hommes seraient portés *naturellement* à regarder les femmes habillées d'une telle façon et qu'il est alors naïf de penser qu'il est possible de changer cette réalité. Cela insinue aussi que les personnes revendiquant le droit de s'habiller comme bon leur semble sont irrationnelles dans leurs revendications, ce qui correspond à la tactique de résistance et de *backlash* du déni.

---

<sup>30</sup> La *Slutwalk* est une « mobilisation contre les violences sexuelles, le *slutshaming*, la culpabilisation des victimes et la culture du viol » (Senarclens et Pahud, 2018, p. 2). La première *Slutwalk* a eu lieu à Toronto en 2011, suite aux propos tenus par le policier Michael Sanguinetti dans une classe d'étudiantes en droit à l'Université York. Il avait déclaré : « I've been advised I shouldn't say this, but women should avoid dressing like sluts in order not to be victimized » (Herriot, 2015, p. 22).

### 3.2.2 L'utilisation du soutien des femmes pour performer un féminisme de façade

Jean-François Mercier mentionne dans le paragraphe suivant que plusieurs femmes faisaient partie des personnes qui ont laissé sous-entendre que les femmes vêtues de tenues légères se manquaient de respect à elles-mêmes.

J'ai vraiment pensé que c'était juste amusant comme blague comme la majorité des gens d'ailleurs parce que ça, c'est l'autre affaire ! Tu dis que la grande majorité de ceux qui m'ont défendu se disait 100 % d'accord avec ma réflexion et ils ont évoqué le fait que les femmes vêtues de tenues légères se manquaient de respect à elles-mêmes. Faux. Ce n'est pas la grande majorité qui a laissé sous-entendre pareille chose et dans cette non-majorité, il y avait plusieurs femmes. Par contre, oui, j'ai lu que plusieurs gens disaient que si tu t'habilles sexy, c'est normal qu'on te regarde. C'est difficile d'être en désaccord. C'est même vrai pour un homme. Par contre, là-dedans, il n'y a pas cette notion de manque de respect et de devoir de honte que tu as ajouté. Donc pas de *slutshaming*. Pour que ton argument fonctionne, il a fallu que tu le rajoutes. Tu vois, quand je te disais que tu étais habile ! Un petit peu malhonnête, mais habile.

D'abord, Jean-François Mercier clame que sa blague ne dit pas que « les femmes vêtues de tenues légères se manquaient de respect », mais que c'est plutôt Le Détesteur qui pousse l'interprétation, ce qui montre encore une fois que l'humoriste utilise la tactique du déni, puisqu'il minimise les effets du problème dénoncé. Qui plus est, le fait de souligner que des femmes étaient en accord avec son propos peut être associé au féminisme de façade, un procédé rhétorique propre à l'antiféminisme « ordinaire ». Cette remarque permet de nuire à l'émergence d'un mouvement unitaire des femmes, tout en utilisant celles-ci afin de délégitimer le discours des féministes en les présentant comme non représentatives de l'ensemble des femmes. Cette réalité n'est d'ailleurs pas surprenante, puisque l'antiféminisme « ordinaire » est loin d'être circonscrit aux hommes et « [é]tant donné la force des mécanismes de socialisation aux genres et aux rôles féminins et masculins, il est d'ailleurs compréhensible qu'il en soit ainsi. » (Descarries, 2005, p. 142) Dans la même veine, le *slutshaming* n'est

pas seulement fait par des hommes : « slutshaming, then, stresses the wider context of a woman being judged by other : A female (including preadolescent girls) must endure the body policing by an audience of both females and males » (Ukockis, 2019, p. 160). Enfin, bien que Jean-François Mercier mentionne le fait que plusieurs femmes ont aimé sa publication pour légitimer sa blague, rappelons que nombreuses sont les femmes à trouver que les blagues à leur égard sont plus drôles que celles sur les hommes (Joubert, 2002, p. 164-165), ce qui ne relève donc pas de l'exceptionnelle.

### 3.2.3 De la déresponsabilisation à la victimisation

Une autre idée défendue dans la réponse de Jean-François Mercier est qu'il ne devrait pas être responsable de l'interprétation qu'en fait le public. Il déclare :

Sauf que moi, il faudrait que je sois responsable de « mes » imbéciles ? On ne peut pas dire que tu me donnes la position la plus confortable. Toi tu vas te contenter d'être outré et moi, je vais avoir à répondre des pires exaltés. Y'a pas à dire, c'est le fun jaser avec toi ! Oui, tu peux me tenir responsable de mes propos, mais tu ne peux pas me tenir responsable de ce que le maillon le plus faible de la chaîne interprète. Et tu ne peux surtout pas me tenir responsable de ce que toi, tu interprètes.

La tactique du refus d'être responsable est ici explicite. Il a toutefois bien constaté que les blagues dénigrantes sur les femmes peuvent favoriser l'émergence de discours hostiles à leur égard (Thomas et Esses, 2004, p. 98). Les humoristes, on l'a vu, ont un pouvoir non négligeable puisqu'ils ont la capacité d'influencer les perceptions de leur auditoire ; réclamer le droit de rire de tout sans prendre en compte les conséquences d'un tel droit relève d'un grand privilège. Bien que Jean-François Mercier croit que sa blague était amusante, les blagues objectivant les femmes peuvent renforcer la culture patriarcale à l'origine de l'oppression des femmes, tout en légitimant les violences sexuelles (Bemiller et Schneider, 2010, p. 463). La tactique du refus d'être responsable et du déni étant très souvent interrelié, il est possible d'observer que Jean-François Mercier redéfinit le problème en établissant que le problème est plutôt



l'interprétation des autres et adopte encore une fois une position de victime, Le Détesteur pouvant se « contenter d'être outré » alors que lui aura « à répondre des pires exaltés », deux tactiques propres au déni. Cette position de victime se poursuit d'ailleurs lorsqu'il remercie Le Détesteur « de comprendre en quoi ça [l]'indispose de [se] faire couronner ambassadeur de la culture du viol ».

### 3.2.4 La morale de Jean-François Mercier et le statut particulier de l'humour

Après avoir répondu à plusieurs des critiques faites par Le Détesteur, c'est maintenant au tour de Jean-François Mercier de « faire un peu la morale ». L'humoriste revient d'abord sur le fait que lorsque Le Détesteur l'a accusé d'encourager la culture du viol, plusieurs des personnes qui ont ri de la blague ont défendu que les raisons derrière la critique étaient ridicules. C'est dans cette perspective qu'il déclare que Le Détesteur arriverait « probablement à de meilleurs résultats sans les culpabiliser et sans les faire se sentir comme des merdes », un propos qui peut être associé à la tactique de résistance et de *backlash* de l'apaisement, qui consiste à tenter de pacifier les personnes à l'origine du changement.

Il poursuit en instituant que l'humour doit bénéficier d'un statut particulier pour exister :

L'humour et l'art, contrairement au billet d'opinion s'élèvent au-dessus des lois et des principes dans le sens que ce sont des représentations. Tu peux faire un film où un meurtrier est ultra sympathique sans te faire accuser de participer à une culture du meurtre. En fait, oui, il va toujours y avoir des poches de résistance qui vont prétendre qu'effectivement tu participes à la culture du meurtre, mais honnêtement, je publie des photos d'oiseaux sur mon Facebook et il y a des gens qui réussissent à s'en offusquer. L'art en général et l'humour en particulier doit bénéficier d'une forme d'impunité pour pouvoir exister.

D'abord, en créant un parallèle entre les critiques du sexisme de son humour et les personnes qui critiquent « des photos d'oiseaux », Jean-François Mercier fait une

lecture réductrice de l'enjeu dénoncé, un procédé rhétorique propre à l'antiféminisme « ordinaire ». Puisque même des photos d'oiseaux peuvent être critiquées, il faudrait donc prendre à la légère certaines critiques, fort probablement celles qui l'accusent d'encourager la culture du viol. Il va même jusqu'à avancer que l'humour et l'art « s'élèvent au-dessus des lois et des principes » et qu'ils doivent « bénéficier d'une forme d'impunité pour pouvoir exister ». Mansbridge et Shames mentionnaient à ce fait que les dominants, en ayant goûté au pouvoir et s'y étant habitués, tendent à le considérer comme naturel et à le percevoir comme un droit inaliénable (2012, p. 154). Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 2, les hommes humoristes sont dominants et détiennent le pouvoir de déterminer ce qui relève de l'humour avec un grand H, notamment l'humour sexiste. Ainsi, il est clair que la critique vient contester le pouvoir de l'humoriste, mais surtout que Jean-François Mercier considère que rire de tout est un droit naturel et inaliénable.

Le thème des limites de l'humour émerge également dans la réponse de l'humoriste lorsqu'il demande au chroniqueur de lui faire la liste des sujets qu'il ne peut pas aborder en humour. À ce propos, il mentionne :

Ça me sauverait de me remettre dans le pétrin. En tout cas, les gags sexistes, ça j'ai eu ma leçon. Mais j'imagine que si ça s'applique à moi, ça s'applique aux autres humoristes aussi ? Donc, il faudrait peut-être mettre Yvon Deschamps à l'index parce qu'on s'entend que de la joke sexiste, c'était son fond de commerce à Yvon. Ça fait chier, c'est mon humoriste préféré !

Il y a Lise Dion aussi qu'il faudrait censurer parce que souvent elle se moque des hommes donc du sexisme. Moi personnellement, ça me fait rire, mais je sais qu'il y a des gens que ça choque et par respect pour ces gens-là, il faudrait que Lise arrête. Ça fait chier, elle aussi, je la trouve bonne.

Jean-François Mercier procède ici encore une fois à la victimisation associée au déni, en mentionnant qu'il n'est pas le seul à avoir fait de l'humour sexiste et donc, qu'il ne

devrait pas être le seul à être critiqué. Il procède aussi au procédé rhétorique de la distorsion ou de la désinformation, en mentionnant que les hommes sont aussi victimes de discrimination et plus particulièrement de sexisme, si l'on s'attarde au fait que Lise Dion se moque des hommes. Il y a corollairement une simplification abusive de l'enjeu entourant les luttes des femmes : le fait de se moquer d'un homme ou d'une femme n'est pas nécessairement sexiste. De plus, Le Détesteur ne dénonçait pas le fait que Jean-François Mercier blaguait sur les femmes ; il a plutôt expliqué en quoi sa blague contribuait à la culture du viol. Il procède donc à la simplification abusive propre à l'antiféminisme « ordinaire ». Enfin, soulignons qu'il mentionne qu'on devrait « mettre Yvon Deschamps à l'index » et que Lise Dion devrait « aussi » être « censurée », impliquant qu'il a été lui-même censuré et il adopte de ce fait, encore une fois, une position de victime. Le fait de clamer être victime de censure est une bonne manière d'insinuer que la critique de Le Détesteur menace la liberté d'expression.

Il poursuit sa réponse en faisant un parallèle avec sa situation et celle de d'autres artistes :

L'holocauste, j'imagine que ça serait préférable de ne pas rire de ça aussi. De toute façon, quel trou du cul oserait rire d'un drame semblable ? Oh, on me souffle des noms à l'oreille... Woody Allen, Charlie Chaplin... Ah ouain hein ! ? Des chefs-d'œuvre, qu'on me dit ! Ah oui, hein ?

Suite à ce paragraphe et les précédents qui tentent de montrer le non-sens des critiques et les conséquences qu'aurait leur prise en compte sur l'humour, il déclare que « c'est peut-être pas les sujets finalement qui sont problématiques. C'est peut-être la façon qu'ils sont traités. » Si ces propos peuvent laisser croire que Jean-François Mercier ouvre réellement un dialogue et prend en charge l'initiative du changement, cette idée est rapidement abandonnée : il déclare dès la phrase d'après que Le Détesteur doit savoir comment traiter ces sujets et pourra donc lui répondre, puisqu'il lui « donne des leçons » et qu'il « se positionne en détenteur de la vérité ». Il poursuit

et demande que Le Détesteur lui dise comment traiter ces sujets, qu'il lui dise « qu'est-ce qui est drôle ou pas », ce « qui rend le traitement d'un sujet socialement acceptable à [s]es yeux » et « [q]ui va décider que quelque chose est drôle ou pas, mais surtout comment on va faire pour l'établir ». Ainsi, Jean-François Mercier refuse clairement d'être responsable du problème ou de gérer le processus de changement : il s'attend à ce que les personnes qui critiquent fournissent une solution immédiate et il opte donc pour l'inaction.

Le même phénomène se reproduit dans le paragraphe suivant. Alors qu'il mentionne s'être toujours « fié aux rires » et avoir conservé les blagues qui marchaient — suscitaient le rire —, il dit comprendre qu'avec les critiques, ce n'est plus la manière de faire. C'est dans cette perspective qu'il demande à Le Détesteur de lui « dire comment faire parce qu'à l'École de l'humour, ils ne [lui] ont pas montré ça », tout en soulignant que le chroniqueur doit en savoir plus que lui. Jean-François Mercier mobilise ici la tactique du refus d'être responsable en faisant reposer l'initiative du changement exclusivement sur le dos de la personne à l'origine de la critique.

Enfin, les sujets des limites de l'humour et de la liberté d'expression reviennent également à la fin de sa réponse :

Les gens l'ont trouvé drôle la joke ! 23 000 likes ! Là, ce n'est plus juste qui va décider ce qui est drôle ou pas, c'est que même quand c'est drôle, ça va prendre quelqu'un pour décider si ça se dit ou pas. Qui va décider ça ?

Ça va être quoi les critères pour qu'un gag se qualifie, qu'il ne choque pas personne ? Je vais enlever mes photos d'oiseaux ! J'espère que ça ne sera pas ça le critère parce que tu comprends qu'à ce moment-là, l'humour c'est fini pis je trouverais ça plate parce que moi, j'aime ben ça.

Le procédé rhétorique de la mise en péril est présent dans ces extraits. En amalgamant les critiques sur le sexisme de son humour et le contrôle de ce qui se dit ou non en

humour, Jean-François Mercier réussit à opposer à nouveau celles-ci à la liberté d'expression : il dit qu'il devra y avoir quelqu'un qui décide « si ça se dit ou pas » et que si le critère pour conserver un gag est « qu'il ne choque pas personne » et bien « qu'à ce moment-là, l'humour s'est fini ». Nous retrouvons également la réaction coercitive de la répression « modérée », puisqu'il y a une ridiculisation de la critique lorsqu'il mentionne qu'afin d'éviter de choquer qui que ce soit, il enlèvera ses photos d'oiseaux.

Enfin, plusieurs éléments sont récurrents tout au long de la réponse de Jean-François Mercier. L'humoriste nie la légitimité des arguments de la critique en déclarant que Le Détesteur « manipule bien l'euphémisme », qu'il est « très habile » ou « un petit peu malhonnête, mais habile ». En effet, ces mots laissent entendre que les arguments en faveur du changement sont dans les faits exagérés ou mensongers. Aussi, tout au long de sa réponse il utilise l'ironie, une figure de style qui a pour finalité de critiquer et de ridiculiser autrui (Eggs, 2009). Ainsi, la répression « modérée » est omniprésente tout au long de la réponse<sup>31</sup> de Jean-François Mercier.

### 3.2.5 Quid du racisme

Rappelons que plusieurs personnes ont aussi dénoncé le caractère raciste de sa blague. C'est pourquoi il se défend d'avoir été raciste en mentionnant n'avoir utilisé aucune référence raciale. Il mentionne à ce sujet :

Toutes références raciales, faudrait faire disparaître ça. J'ai juste mentionné village éthiopien (sans aucune référence raciale) et les

---

<sup>31</sup> Exemples d'ironie dans la réponse de Jean-François Mercier : « Si je ne voulais pas me faire agresser, j'avais juste à rester tranquille et à ne pas m'exposer à la vue ! » ; « Y'a pas à dire, c'est le fun jaser avec toi ! » ; il faudrait censurer Lise Dion et Yvon Deschamps ; toutes les références raciales devraient disparaître ; il faudra mettre un terme à l'humour américain.

accusations de racisme se sont mis à pleuvoir. Alors, l'humour racial s'est fini. Comme on m'a dit, allume osti d'imbécile, on est en 2015 ! C'est plate pour les Américains parce que la totalité des humoristes américains donne dans cet humour-là. Mais coudonc, il va falloir mettre un terme à l'humour américain. On n'aura pas le choix. Sinon, on arrivera jamais à avoir une société juste.

Il faut souligner que les formes de racisme fluctuent et s'adaptent (Omi et Winant, 2015, p. vii) et que des formes subtiles de racisme sont aujourd'hui omniprésentes ; l'utilisation d'une référence raciale ne fait pas nécessairement en sorte que le propos n'est pas raciste. Ce comportement correspond à une logique bien documentée aux États-Unis, où la catégorie « non raciste » est celle dans laquelle toute personne se retrouve par défaut tant et aussi longtemps qu'elle n'a pas commis d'actes ou des déclarations volontairement racistes, et ce, de manière flagrante (Trepagnier, 2001, p. 141-142). Toutefois, la blague de Jean-François Mercier publié en juillet perpétue l'idée que les villages éthiopiens sont pauvres et affamés, puisqu'il n'y aurait pas moyen de manger un cornet de crème glacé « sans se faire regarder ». Cette blague construit aussi une distinction entre « ici » et « là-bas », le premier étant supérieur à l'autre par le fait qu'il est tout à fait normal d'y manger une crème glacée. Jo Ellen Fair, professeure spécialisée en *African Cultural Studies*, fait d'ailleurs cette remarque concernant la représentation de l'Afrique par les médias américains :

New stories in their representation of Africa engaged in ("tribal") war, plagued by famine, and haunted by poverty construct an Africa in which "we" and "them", "white" and "black," "Traditional" and "modern," "civilized" and "savage," and "sophisticated" and "primitive" are put into opposition. [...] War, famine, and poverty are made "African," territorialized and unconnected to historical and contemporary relations with the West. (Fair, 1993, p. 12)

S'il n'est pas question d'un média américain, il est possible de faire le parallèle avec cette blague, l'humour étant un médium utile pour renforcer et reproduire une catégorisation raciale (Pérez, 2017, p. 963). Alors que l'objet du mémoire n'est pas

d'observer s'il y a une résistance vis-à-vis les critiques du racisme en humour, il est essentiel de spécifier qu'une grande partie des humoristes québécois sont blancs. Ainsi, il serait intéressant d'étudier si la logique du *backlash* est aussi présente concernant la contestation de l'humour raciste au Québec<sup>32</sup> dans une future recherche. En mobilisant nos grilles de lecture, nous pouvons tout de même faire certains constats. D'abord, la tactique de résistance du déni peut ici être identifiée, puisqu'il y a une minimisation du problème et une redéfinition de celui-ci ; ce serait plutôt l'utilisation de référence raciale qui est problématique selon lui. Le fait de mentionner qu'à ce moment-là « l'humour racial s'est fini » et qu'« il va falloir mettre un terme à l'humour américain » est encore une fois un moyen d'utiliser la rhétorique de la mise en péril : la prise en compte de cette critique mettrait fin à l'humour américain, menaçant donc la liberté d'expression. Il faut dire que Jean-François Mercier utilise aussi l'ironie dans ce passage, puisqu'il poursuit en mentionnant : « On n'aura pas le choix. Sinon, on arrivera jamais à avoir une société juste », propos qui sont bien à l'opposé de sa réelle position. Encore une fois, l'utilisation de l'ironie permet d'identifier qu'il y a répression « modérée » à l'égard des personnes à l'issue du changement.

### 3.3 Discussion

Un retour sur l'analyse contextuelle permet de dégager plusieurs éléments qui ont favorisé la critique de la blague de l'humoriste — et sa réaction. D'abord, concernant le contexte personnel, Jean-François Mercier a déjà fait l'objet de controverses et personnifié souvent un « gros cave » dans ses spectacles. Il a aussi participé à des

---

<sup>32</sup> À titre d'exemple, le *Bye Bye* de 2008 a été caractérisé de raciste par la Ligue des Noirs et ces derniers ont exigé des excuses de la part de Radio-Canada (Benessaïeh, 2009). Louis Morissette, François Avard, Pierre Hébert, Jean-François Léger et Jean-François Mercier, soit les auteur·es du numéro ont tous et toutes réagi à cette controverse (Bélisle, 2009b).

galas dans lesquels des femmes étaient utilisées comme « décoration » et il a animé pendant plusieurs années l'émission *Un gars le soir*, une émission dans laquelle il abordait des « affaires de gars » et où il y décernait des « Golden Bats ». Considérant que « [l']implication politique et la réputation d'un humoriste aident normalement l'auditoire à interpréter ses blagues » (Dufort, 2018, p. 106), on peut comprendre au regard du contexte personnel de Jean-François Mercier que sa « pensée du jour » était pour plusieurs beaucoup plus qu'une simple blague. Plus encore, l'analyse du contexte sociopolitique montre que cette blague a été publiée quelques mois après le mouvement #AgressionNonDénoncée et plusieurs autres mobilisations contre la culture du viol, ce qui peut certainement avoir favorisé l'éclatement de cette controverse. Enfin, en ce qui concerne le contexte de réception, celui-ci n'a pas été modifié et se distingue des deux autres controverses à l'étude puisque la blague a été publiée directement sur Facebook. Le fait de publier la blague sur Internet fait en sorte qu'elle est accessible à un plus grand public, dans lequel les personnes peuvent avoir des convictions éthiques diverses et réagir différemment à un type d'humour (Laineste, 2013, p. 32). Dans le cas des blagues performées sur scène, les personnes vont par exemple devoir se déplacer en salle et acheter un billet ; il y a donc de plus fortes chances que les personnes assistant aux spectacles apprécient les propos de l'humoriste. Ce n'est pas le cas pour les blagues publiées sur Internet : « the appreciation of humour found on the Internet is simultaneously more and less probable, or, to put it differently, the diapason of possible reactions is wider » (2013, p. 32). Bref, l'analyse contextuelle montre que plusieurs éléments ont pu contribuer à l'éclatement de la controverse : la réputation de Jean-François Mercier, les mobilisations entourant les violences sexuelles et le fait que la blague ait été publiée sur Internet.



### 3.3.1 *Backlash* : clamer la perte de liberté en humour pour contrer les critiques du sexisme de ses blagues

Plusieurs personnes ont critiqué la blague de Jean-François Mercier, mais c'est l'article écrit par Murphy Cooper (Le Détesteur) qui l'a plus particulièrement fait réagir, puisqu'il publie sur Facebook une réponse qui lui est adressée personnellement. L'analyse de discours de la réaction de Jean-François Mercier aux critiques de Le Détesteur nous a permis d'identifier des éléments des quatre grilles de lecture et de conclure qu'il s'agit bien d'un *backlash* antiféministe. En ce qui concerne les tactiques de résistance et de *backlash* à l'égalité de genre de Michael Flood, Molly Dragiewicz et Bob Pease, nous avons identifié les tactiques suivantes : huit dénis, quatre refus d'être responsable, un apaisement et une inaction pour un total de quatorze tactiques. Quant aux réactions coercitives selon Jane Mansbridge et Shauna L. Shames, la répression « modérée » se manifeste à de nombreuses reprises par l'utilisation de l'ironie. C'est d'ailleurs l'une des particularités de la réponse de Jean-François Mercier, puisqu'il utilise ce procédé à plusieurs moments, ce qui n'est pas surprenant considérant qu'« [e]lle se développe souvent tout au long d'un texte ou d'un discours » (Office québécois de la langue française, 2021). Nous n'avons donc pas comptabilisé chaque marque d'ironie, mais avons plutôt explicité sa présence à deux reprises lors de l'analyse de discours. En ce qui concerne les procédés propres à la rhétorique réactionnaire de Albert O. Hirschman, nous avons identifié la thèse de l'inanité, ainsi que la thèse de la mise en péril. Enfin, du côté de l'antiféminisme « ordinaire » selon Francine Descarries, nous retrouvons un aspect propre à la distorsion et à la désinformation, trois de la simplification abusive et finalement, un féminisme de façade.

La réponse de Jean-François Mercier comporte donc beaucoup plus d'éléments propres au *backlash* antiféministe que ce qui a été identifié dans la réponse de Guillaume Wagner. Alors que Guillaume Wagner nie les problèmes et simplifie les enjeux entourant sa blague, Jean-François Mercier va encore plus loin : il se victimise

à plusieurs reprises et ridiculise les critiques à son égard. En effet, un phénomène récurrent est que les personnes contre les initiatives pour l'égalité de genre vont se positionner comme victime et déclarer faire l'objet de discrimination inversée (Flood *et al.*, 2020, p. 4).

Jean-François Mercier met également l'emphase à plusieurs reprises sur les effets qu'aurait la prise en compte de toutes les critiques à l'égard de l'humour et utilise l'ironie pour tenter de montrer leur absurdité. Il mobilise aussi la rhétorique réactionnaire de la mise en péril et insinue que la prise en compte de ces critiques mènerait à la fin de l'humour. C'est un argument typique de la mise en péril, qui insinue que « Ceci tuera cela » (Hirschman, 1991/2003, p. 200). Il déclare que l'humour et l'art doivent bénéficier d'un statut particulier pour exister et ne devraient donc être limités en aucun cas. Il est toutefois intéressant de noter qu'à aucun moment Le Détesteur n'a demandé à Jean-François Mercier de retirer sa blague, d'arrêter de faire de l'humour et de parler ; il a seulement critiqué sa blague en utilisant à son tour sa liberté d'expression pour s'exprimer. Nous avons mentionné précédemment que les dominants tendaient à s'habituer aux structures qui leur permettent de bénéficier de certains avantages, notamment en définissant ce qui *est* de l'humour. On peut voir ici qu'en effet, Jean-François Mercier réagit vis-à-vis sa perte de privilège puisqu'il ne peut plus faire n'importe quelle blague sans faire l'objet de critique.

### 3.3.2 L'après-controverse : se « cacher » pour une plus grande liberté

À l'instar de Marie-Élaine Thibert et Guillaume Wagner, le dialogue entre Le Détesteur et Jean-François Mercier ne semble pas s'être poursuivi. Nous pouvons toutefois tirer quelques observations de l'actualité à l'égard de Jean-François Mercier. Puisqu'il craint la censure et veut « continuer à faire [s]on type d'humour sans générer des scandales pis toute la m\*rde », il a décidé de créer un groupe sur Facebook pour y faire la promotion de son spectacle et y échanger avec les membres

(Mercier dans Vincent, 2018). Produit depuis 2018, ce spectacle, intitulé « En cachette » ne l'est pas pour rien, comme l'humoriste le mentionne dans cette entrevue.

Dans le contexte où on ne peut plus rien dire, la seule façon qui me permet de continuer à faire ce type d'humour là, c'est en cachette. Avant, quand quelqu'un n'aimait pas un artiste, il n'allait pas le voir. Aujourd'hui, les gens essaient d'empêcher les autres d'aller voir ce qu'ils n'aiment pas, au nom de je ne sais quel principe (Lejeune, 2019).

Jean-François Mercier s'organise donc pour ne plus être entendu par tous et toutes, seulement par les personnes qui adhèrent à son humour. Il sort toutefois de sa « cachette » en animant une nouvelle émission intitulée *Rire sans tabous* en 2019, dans laquelle il rencontre des personnes qui ont été ostracisées parce qu'elles étaient, par exemple, pauvres, homosexuelles, aveugles ou obèses et passe plusieurs jours dans un chalet avec celles-ci. Il s'inspire ensuite de ces conversations pour leur produire un spectacle au Cabaret Lion d'Or. Cette opportunité est pour Jean-François Mercier un moyen de se défaire de son personnage du « gros cave » et d'offrir un côté plus sensible, tout en apprenant à connaître l'autre. Il n'a toutefois pas changé d'avis sur la blague publiée en 2015 pour laquelle il a été critiqué par Le Détesteur et bien d'autres : « C'était une blague de crème glacée », déclare-t-il encore en 2019 (Tardif, 2019).

## CHAPITRE V

### ANALYSE DE LA CONTROVERSE OPPOSANT GUY NANTEL ET ALICE PAQUET DE 2017

Dans son spectacle *Nos droits et libertés*, présenté en 2017, Guy Nantel fait une blague sur Alice Paquet, une femme qui avait déclaré avoir été agressée sexuellement par le député libéral Gery Sklanounos en 2016. Il désigne celle-ci comme « la fille qui aurait couché avec le ministre libéral, le Grec » (Nantel dans Radio-Canada, 2017a). Suite aux propos de l'humoriste, Alice Paquet dénonce rapidement la blague de Guy Nantel sur le média social Facebook et déclare que Guy Nantel n'a rien appris des vagues de dénonciations des agressions sexuelles et qu'il instrumentalise la liberté d'expression pour perpétuer des blagues sexistes. La critique d'Alice Paquet engendre alors une réaction de Guy Nantel, qui déclare avoir appris que cette dernière avait « mal réagi » sur sa page Facebook et publie donc à son tour un message Facebook pour répondre aux critiques. La controverse opposant Guy Nantel et Alice Paquet est celle qui la plus médiatisée, avec un total de 30 articles qui en font mention.

Considérant que les controverses n'émergent jamais de « nulle part » (Dufort, 2018, p. 291), nous procéderons, encore une fois, à l'analyse contextuelle de la controverse. En effet, les humoristes s'inspirent de sujets et d'enjeux déjà discutés dans l'espace public pour construire leur spectacle et ont souvent l'intention de participer au débat et de faire réfléchir, ce qui s'éloigne du simple objectif de divertir (Dufort, 2018, p. 291). Cette observation est manifeste dans l'analyse contextuelle des deux humoristes étudiés précédemment. Guillaume Wagner dit explicitement qu'il a pour objectif de critiquer la société dans ses spectacles tandis que Jean-François Mercier publie des « pensées du jour » humoristique sur plusieurs sujets d'actualité et est même allé jusqu'à se présenter aux élections pour critiquer le système politique. L'analyse

contextuelle de la controverse opposant Guy Nantel à Alice Paquet montrera qu'il n'est pas différent des deux autres humoristes ; il cherche aussi à faire réfléchir sur des enjeux sociétaux de l'actualité à travers son humour.

Suite à l'analyse contextuelle, nous analyserons la réaction de Guy Nantel aux critiques d'Alice Paquet. Pour ce faire, nous procéderons à une analyse du discours de la réponse publiée sur Facebook par Guy Nantel le 1<sup>er</sup> novembre 2017. À l'instar des réponses de Guillaume Wagner et Jean-François Mercier, nous verrons que la réaction de Guy Nantel est beaucoup plus virulente : il attaque directement la crédibilité d'Alice Paquet et la présente comme une personne malhonnête. Notre démonstration s'appuie sur une analyse de discours qui mobilise à nouveau les quatre grilles de lecture suivantes : le *backlash* (Mansbridge et Shames), les tactiques de résistance et de *backlash* à l'égalité de genre (Flood et *al.*), la rhétorique réactionnaire (Hirschman) et l'antiféminisme « ordinaire » (Descarries).

#### 4.1 Analyse contextuelle

Il ne faut jamais négliger le contexte d'énonciation d'une blague et la personne à l'origine de celle-ci lorsqu'on étudie l'humour (Lynch, 2002, p. 429). C'est dans cette perspective que nous analyserons le contexte personnel de Guy Nantel, le contexte sociopolitique et finalement le contexte de réception de la blague faite par l'humoriste. Le contexte personnel présentera d'abord le parcours professionnel de Guy Nantel, ses valeurs et prises de position publiques. Puis, nous indiquerons à travers le contexte sociopolitique les différents enjeux ayant pu favoriser l'éclatement de la controverse, notamment les mobilisations pour défendre la liberté d'expression en humour ainsi que le mouvement #MoiAussi. Enfin, nous présenterons le contexte de réception de la blague afin d'identifier si certains éléments ont pu favoriser l'éclatement de la controverse, par exemple le fait que la blague ait été sortie de son contexte de réception originale et reproduite textuellement sur Facebook. Nous

aborderons également dans cette section l’histoire d’Alice Paquet, une femme qui avait déclaré avoir été agressée sexuellement par le député Gerry Sklavounos — et les critiques qu’elle porte à l’égard de la blague faite par Guy Nantel sur le viol qu’elle a vécu.

#### 4.1.1 Contexte personnel

Sur son site personnel, Guy Nantel est décrit comme « l’humoriste social #1 au Québec » (Groupe entourage, 2017). Connue pour ses nombreux vox pop dans lesquels il sonde les Québécois·es sur des enjeux de société comme la grève étudiante de 2015<sup>33</sup> ou la politique québécoise<sup>34</sup>, il a aussi fait plusieurs spectacles de type *stand-up*. Diplômé en *Création humoristique* à l’ENH dès 1989, il produit son premier *one-man-show* intitulé *Par la porte d’en arrière* en 1995, puis son second, *Les vraies affaires*, de 2006 à 2008 (2017). Il a également présenté des monologues sur la chaîne de Télé-Québec à l’émission *Il va y avoir du sport*, dans laquelle des invité·es débattent d’enjeux sociaux, politiques et culturels (Télé-Québec, s. d.).

Sa carrière en humour ne dérougit pas : Guy Nantel présente en 2010 un autre *one-man-show* sous le nom de *La Réforme Nantel*, dans lequel il aborde les relations hommes-femmes, les politicien·nes, l’écologie, les enseignant·es, ainsi que l’intolérance et le dogmatisme religieux (Deglise, 2010). *La Réforme Nantel* a non

---

<sup>33</sup> Guy Nantel a été critiqué par plusieurs étudiant·es et une association étudiante à ce sujet, puisque même s’il se considère contre la hausse des frais de scolarité, son vox pop a non seulement pour effet de décrédibiliser les manifestant·es, mais aussi leurs revendications en les présentant comme des « analphabètes politiques » (Day, 2015 ; Péloquin et Scali, 2015).

<sup>34</sup> En 2018, Guy Nantel se rend dans des rassemblements de diverses formations politiques québécoises pour interroger les militant·es. Son vox pop illustre que plusieurs de ces personnes ne connaissent pas certaines informations relatives à la politique québécoise, notamment les chef·fes des différents partis politiques québécois (Grondin, 2018).

seulement reçu le prix du Spectacle de l'année dans la catégorie Humour au gala de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) en 2010, mais a également été en nomination en 2011 dans trois catégories au gala *Les Olivier*, soit celle du Spectacle d'humour le plus populaire, du Spectacle d'humour de l'année, ainsi que dans la catégorie Auteur de l'année. Le DVD de son spectacle *La Réforme Nantel* est nommé l'année suivante dans la catégorie DVD d'humour de l'année (APIH, 2021). Enfin, son numéro *Les Olympiques*, présenté dans le cadre du festival *Juste pour rire*, a aussi été sélectionné dans la catégorie Numéro d'humour de l'année 2011.

Guy Nantel produit ensuite un quatrième *one-man-show* intitulé *Corrompu* (2013-2016), dans lequel il aborde des sujets liés à la politique et se questionne à savoir s'il ferait un bon politicien ou s'il succomberait à la corruption (Groupe entourage, s. d.). Son spectacle est encore nommé au gala *Les Olivier*, dans les catégories Mise en scène de l'année, Auteur de l'année et Spectacle d'humour de l'année 2014 (APIH, 2021).

Son dernier spectacle *Nos droits et libertés* est produit en 2017 et est nommé au gala *Les Olivier* en 2018 dans la catégorie Spectacle d'humour de l'année (APIH, 2021). C'est dans celui-ci qu'on retrouve la blague qui a placé Guy Nantel au cœur de la controverse. Sur le site de Guy Nantel, on décrit son *one-man-show* comme suit :

La justesse de ses propos et leur actualité font de *Nos droits et libertés* un spectacle incontournable qui présente une satire sur les travers de notre société. Dans un monde où nos droits et libertés sont plus souvent qu'autrement sujets à interprétation, Nantel ne pourrait être davantage dans l'ère du temps ! Qu'il s'agisse de questions liées à la liberté religieuse, de politique, de souveraineté, de droit à la vérité de la part des élus, d'immigration, de droits sociaux, de liberté d'expression, d'égalité des sexes, du prix à payer pour penser librement en 2018 ; Nantel remet tout en question, il provoque, déconstruit les certitudes et dit tout haut ce que plusieurs pensent en silence. Retrouvez-le au sommet de

sa forme, avec son humour incisif et ironique, alors qu'il s'exprime dans la plus grande liberté ! (*Nos droits et libertés*, s. d.)

Ainsi, il faut dire que le personnage de Guy Nantel vacille souvent entre plusieurs idéaux, et ce, sur une panoplie de sujet. À ce propos, il mentionne : « Lorsque je suis sur scène, il m'arrive parfois de dire vraiment ce que je pense, tandis qu'à d'autres moments mon personnage défend des idées contraires aux miennes » (Nantel, 2017a, p. 9). Il se considère comme un humoriste qui n'épargne personne en humour.

Si les femmes sont peu nombreuses à avoir animé des galas, c'est tout le contraire pour Guy Nantel. En 2008, il produit son propre gala pour le festival *Juste pour rire*, qu'il aura le privilège de présenter chaque année jusqu'en 2011 (Gendron-Martin, 2015). Il revient à la charge en 2015, présentant le gala *L'avarice*, soit l'un des sept galas *Juste pour rire* ayant comme thème les sept péchés capitaux (Radio-Canada, 2015). Enfin, accompagné de l'humoriste Guillaume Wagner, il anime en 2016 un gala *Gauche versus Droite*, dans lequel les deux protagonistes représentent ces deux extrêmes du spectre politique et abordent divers enjeux comme l'immigration, l'homophobie et la démocratie (Roy, 2016).

En ce qui concerne ses implications politiques, Guy Nantel s'est, comme Guillaume Wagner, impliqué dans la CHI pour organiser un spectacle-bénéfice qui avait pour objectif d'amasser des fonds pour soutenir les étudiant·es qui auraient à se défendre juridiquement. Des militantes féministes avaient toutefois demandé à la CLASSE de se retirer de l'organisation. Les militantes féministes du Comité femme refusaient la « marchandisation de leurs principes » et dénonçaient la participation d'humoristes qui avaient construit leur carrière en propageant des discours humoristiques sexistes, homophobes, hétérocentristes, racistes, âgistes et qui s'appuient sur la haine de classe (Delvaux *et al.*, 2014, p. 138). Face à la mobilisation de ces féministes, Guy Nantel avait d'abord réagit sur twitter en déclarant : « Voyons donc, manifester contre les gens qui t'aident #BandeDeNouilles ». Dans une entrevue donnée à la station de radio



98,5 FM sur le sujet, il les a ensuite caractérisées de « crinquées », de « tatas » qui délirent et qui ont perdu leur bon sens (Delvaux *et al.*, 2014, p. 138).

Outre ses implications dans la grève étudiante de 2012, Guy Nantel est aussi un fervent souverainiste. En effet, ses inspirations politiques et les valeurs de l'humoriste sont explicites dans son essai publié en 2017 *Je me souviens... de rien*. Il partage dans son livre ses réflexions quant au projet de société que devrait avoir le Québec, ainsi que les événements qui ont nui à son indépendance. Pour lui, la relation du Québec et du Canada est semblable à celle d'une situation de violence conjugale. Il déclare que la personne qui se fait « malmener » et qui décide de rester auprès de son agresseur suite à la phase de justification de celui-ci — c'est-à-dire qu'il promet de changer — « est l'artisan de son propre malheur à cause de son manque de courage ou parce qu'il s'imagine que le statu quo lui permet d'avoir quelques dollars de plus dans ses poches. » (Nantel, 2017a, p. 75) Il présente aussi les valeurs communes du Québec dans son livre, qui selon lui sont « l'égalité homme-femme ; la séparation de l'Église et de l'État ; le respect de nos lois et de nos institutions juridiques ; l'apprentissage du français ; la non-discrimination par rapport à l'orientation sexuelle [et] la participation à la vie civique à visage découvert » (Nantel, 2017a, p. 155).

#### 4.1.2 Contexte sociopolitique : mobilisation pour protéger la liberté d'expression et vagues de dénonciation des violences sexuelles

La limitation de la liberté d'expression est un enjeu qui revient constamment en humour et Guy Nantel n'y échappe pas. En 2016, l'assureur de l'Association des professionnels de l'industrie de l'humour (APIH) refuse de couvrir le numéro sur la liberté d'expression que Guy Nantel a co-écrit avec Mike Ward et qui doit être présenté dans le cadre du gala *Les Olivier* ; son retrait du gala fait grandement réagir. Alors que Mike Ward décide de boycotter le gala, Guy Nantel prend la parole dans les médias pour dénoncer ce qu'il considère être de la censure (Radio-Canada, 2016a). Un élan de solidarité se matérialise le soir du gala *Les Olivier* : des dizaines

d'humoristes s'y présentent en silence, arborant un masque avec un « X » rouge pour dénoncer ce qu'ils et qu'elles jugent être de la censure (Radio-Canada, 2016b). La liberté d'expression est donc un thème important pour Guy Nantel et se retrouve dans son nouveau spectacle *Nos droits et libertés*. Cette même année, il rend aussi visite à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour leur demander quelles sont les limites qu'il doit respecter dans son prochain spectacle, entrevue que la Commission refuse de lui accorder (Pilon-Larose, 2016b).

L'analyse du contexte sociopolitique met aussi en lumière le fait que le spectacle de Guy Nantel est précédé par une succession de vagues de dénonciations. D'abord, en 2014, a lieu le mouvement #AgressionNonDénoncée présenté dans la section 4.1.2. Puis, le 16 août 2017 surgit une seconde vague de dénonciation sur les réseaux sociaux via le mot-dièse #MoiAussi. Elle est inspirée par la campagne étasunienne #MeToo de 2006 menée par l'activiste américaine Tarana Burke, qui avait pour objectif de dénoncer les violences sexuelles que subissaient plus particulièrement les personnes issues de la minorité visible (Bonte, 2017). Le mouvement est relancé en 2017 lorsque l'actrice américaine Alyssa Milano mobilise le média social Twitter pour encourager les femmes à dénoncer les violences sexuelles en twittant #MeToo, un phénomène qui fait plus particulièrement suite aux diverses accusations de harcèlement sexuel et de viol visant le producteur américain Harvey Weinstein (Rech, 2019). Le mouvement prend rapidement à travers le monde, ce qui n'épargne pas le Québec. Comme illustré dans la section 2.2.2., de nombreuses dénonciations visaient des gens du milieu culturel québécois, notamment certains humoristes et le fondateur de l'ENH, Gilbert Rozon.

#### 4.1.3 Contexte de réception et critique de la misogynie et du sexisme de Guy Nantel

La blague de Guy Nantel est produite lors de la première de son spectacle *Nos droits et libertés*, qui a lieu dans la ville de Québec, plus précisément à la salle Albert Rousseau le 31 octobre 2017 (Média des 2 Rives, 2017). C'est donc quelques

semaines après le lancement du mouvement #MoiAussi que Guy Nantel aborde le thème de « consentement sexuel » dans son spectacle. Pour faire référence à ce sujet d'actualité, il utilise l'histoire d'Alice Paquet et parle d'elle comme « la fille qui aurait couché avec le ministre libéral, le Grec » (Radio-Canada, 2017a). Cette référence à son agression sexuelle est toutefois loin d'être acceptée par cette dernière : elle publie le 1<sup>er</sup> novembre 2017 un message sur Facebook qui dénonce la blague de l'humoriste en citant quelques extraits du spectacle.

Ainsi, comme Guillaume Wagner, le contexte de réception de la blague de Guy Nantel est modifié. La blague est reproduite en partie dans la publication Facebook d'Alice Paquet et pour certaines personnes, les seuls éléments disponibles pour l'interprétation de la blague étaient ceux relatés dans cette dite publication. Les symboles de la « convention humoristique » ne sont plus présents.

Cela dit, il est important de faire un retour sur ce qu'a subi d'Alice Paquet pour mieux comprendre sa réaction à la blague de Guy Nantel. C'est lors d'un rassemblement organisé en soutien aux étudiantes ayant vécu des violences sexuelles le 15 octobre 2016 sur le campus de l'Université Laval qu'elle trouve la force de dénoncer son agression sexuelle. Plusieurs personnes victimes de violences sexuelles y ont pris la parole, ainsi que plusieurs politicien·nes, afin de dénoncer la culture du viol. Hélène David, la ministre de l'Enseignement supérieur annonce : « Moi et mes collègues, nous allons poser des gestes. Ce soir, c'est le début de quelque chose » (Porter, 2016). Alice Paquet fait partie des personnes qui brisent le silence. Elle déclare :

Je prends le micro aujourd'hui pour dénoncer une agression que j'ai vécue, et ce n'est pas parce que je ne l'ai pas dénoncée auparavant. C'est juste qu'on a voulu protéger l'agresseur parce qu'il a un siège à l'Assemblée nationale, parce que c'est un homme important, parce que sa carrière est plus importante que l'agression que j'ai vécue (Paquet dans Radio-Canada, 2016c).

Peu de temps après cet événement, des médias révèlent que le député Gerry Sklavounos est la personne concernée par les accusations d’Alice Paquet. Ce dernier nie toutefois les accusations et le récit d’Alice Paquet est mis en doute par plusieurs personnes (2016). Elle déplore avoir « perdu le contrôle sur l’histoire », des personnes ayant fouillé dans son passé pour y trouver des éléments sur son agression sexuelle, mais aussi sur sa vie. Dans une lettre d’opinion publiée dans *Le Devoir* le 24 octobre 2016, elle écrit :

Ce qui me choque, c’est qu’on ait fouillé dans ma vie privée pour y repérer des détails qui n’ont servi qu’à détourner l’attention publique de l’agression dont j’ai été victime et à camoufler l’enjeu principal — en l’occurrence la banalisation et la minimisation systématiques des violences sexuelles à l’endroit des femmes (2016).

En effet, un article du *Journal de Québec* relayait le fait qu’elle avait déjà été escortée (Agence QMI, 2016), une information peu pertinente (ce n’est pas dans le cadre de ce travail que l’agression s’est produite), si ce n’est pour décrédibiliser le témoignage d’Alice Paquet.

Puis, le 2 février 2017, le directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) conclut qu’il y a un manque de preuve hors de tout doute raisonnable en ce qui concerne les allégations d’agression sexuelle visant Gerry Sklavounos (Boivin, 2017). Alors que le député se dit « soulagé » et « satisfait » (Sioui, 2017), il en est tout autrement pour Alice Paquet. Dans une seconde lettre d’opinion publiée dans *Le Devoir*, elle rappelle que « [s]a situation n’est pas unique — elle appartient plutôt aux 5 % de cas dénoncés à la police, puis aux 99,7 % de ces mêmes cas où l’agresseur ne recevra aucune accusation » (Paquet, 2017a). Alice Paquet dénonce « qu’il faudrait être des “victimes parfaites” pour se faire entendre, soit des femmes irréprochables et en mesure de documenter à la minute près les détails de l’agression » (Paquet, 2017a). Outre le fait que sa plainte n’a pas été reçue, elle mentionne qu’elle a dû affronter des regards réprobateurs dans la rue, des insultes et même des menaces. Son histoire est

pour elle représentative des obstacles que doivent affronter les personnes qui dénoncent les violences sexuelles, et ce, sans garantie qu'il y ait une condamnation (Paquet, 2017a). Sa lettre d'opinion se termine comme suit :

Le combat s'annonce long et tortueux, mais je suis déterminée à le mener au nom de toutes celles qui souffrent dans le silence, qui ne dénoncent pas par peur des représailles ou de l'opprobre public — tant et aussi longtemps que notre système juridique et nos mœurs n'accorderont pas aux survivantes de viol un traitement décent, il nous faudra scander haut et fort nos slogans, et surtout mener fièrement notre lutte, ici et maintenant (Paquet, 2017a).

Mentionnant l'importance de changer nos mœurs, la blague de Guy Nantel est donc pour Alice Paquet un exemple manifeste de banalisation de la culture du viol.

Dès le lendemain de la première du spectacle de Guy Nantel, elle publie un message sur Facebook qui critique l'humoriste. Elle déclare que celui-ci a profité de sa liberté d'expression pour « faire un sketch sur les victimes d'agressions sexuelles, comme on ferait un sketch sur la pluie et le beau temps » (Paquet, 2017b). Rapportant que Guy Nantel fait référence à son viol dans son spectacle en la désignant comme « la fille qui aurait couché avec le ministre libéral, le Grec », Alice Paquet mentionne qu'elle n'a pas « couché avec Gerry Sklavounos » et qu'il l'a plutôt « agressée sexuellement ». À ce sujet, elle déclare :

Si Nantel ose faire des blagues sur ma situation, sur la nuit terrorisante que j'ai vécue en juin 2015, et sur l'horreur que j'ai vécue après la dénonciation, il pourrait au moins nommer clairement ce qui a eu lieu ce soir-là et avoir la décence de me nommer correctement : Alice Paquet. (2017b)

Elle cite aussi d'autres extraits du numéro de Guy Nantel, par exemple « non, mais lâchez-moé avec votre maudite culture du viol hen », « ça fait quarante ans que la société matriarcale nous impose des comportements qui ne sont pas dans notre nature

comme être féminin osti, être attentif» ou «un moment donné c'est rendu que ça prend le consentement de la fille à chaque étape de la relation. On s'entend que ça devient gossant en esti d'aller baiser chez le notaire». Elle mentionne qu'«[i]l banalise ensuite la violence que peuvent subir les travailleuses du sexe, sous prétexte que ça “ferait partie de la job”, de se faire violer » (Paquet, 2017b).

Dans sa publication, Alice Paquet critique aussi le fait que Guy Nantel utilise sa liberté d'expression pour rire de celles qui ont vécu des violences sexuelles, et ce, même après que des milliers de femmes aient dénoncé leur agression lors du mouvement #MoiAussi et #MeToo. Si l'humoriste clame qu'il n'épargne personne en humour, Alice Paquet rappelle que tous et toutes n'ont pas les mêmes moyens pour le critiquer. Selon elle, «[s]ous couvert de s'opposer à la rectitude politique, Nantel ne fait que renforcer les préjugés les plus tenaces et les idées les plus laides qui circulent dans notre société. L'humour n'a pas à devenir un autre rempart de la violence sexiste ». Elle conclut en mentionnant qu'elle étudie ses options pour mettre fin aux propos de Guy Nantel à son égard. Plus de 2 300 personnes ont réagi à la publication Facebook d'Alice Paquet sous forme de « J'aime » (Paquet, 2017b).

#### 4.2 Réponse de Guy Nantel à la critique de Alice Paquet

La critique d'Alice Paquet quant à l'instrumentalisation de la liberté d'expression pour propager des discours sexistes et sur l'insensibilité de Guy Nantel vis-à-vis les personnes ayant dénoncé leur agresseur ne reste pas lettre morte : il répond le jour même, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2017 en publiant sur sa page Facebook un « MESSAGE IMPORTANT ». Il se défend en disant qu'Alice Paquet n'a pas vu le spectacle, déforme ses propos et déclare qu'il est prêt à prendre tous les moyens pour défendre sa liberté d'expression. Afin de voir si la réaction de Guy Nantel recèle des éléments propres au *backlash*, nous analyserons sa réponse publiée sur Facebook avec les grilles de lecture construites à partir des théories des tactiques de résistance et de

*backlash* à l'égalité de genre (Flood et *al.*, 2020), de réactions coercitives (Mansbridge et Shames, 2012) et des procédés de la rhétorique réactionnaire (Hirschman, 1991). Nous mobiliserons également la théorie de l'antiféminisme « ordinaire » (Descarries, 2005) pour déterminer s'il s'agit plus spécifiquement d'un *backlash* antiféministe. Rappelons qu'il n'est pas question d'étudier le discours du personnage humoristique de l'humoriste, mais plutôt la réaction de Guy Nantel. Le fait est que certain·es humoristes adoptent un personnage dans le cadre de leur performance humoristique (ce qui se manifeste par exemple par un changement de voix, de vêtement et une alternance entre différentes identités) alors que d'autres s'ancrent plutôt dans leur personnalité propre pour performer (Double, 2014, p. 124 et 128). En nous concentrant sur l'analyse du discours de Guy Nantel par rapport à la critique de Alice Paquet, nous pouvons accéder au discours sérieux et éviter d'analyser un discours qui serait propre au personnage de l'humoriste.

#### 4.2.1 Présenter Alice Paquet comme une personne malhonnête afin de la délégitimer

Le « MESSAGE IMPORTANT » publié par Guy Nantel comporte dès les premières lignes plusieurs éléments propres aux tactiques de résistance et de *backlash*. Le premier paragraphe de sa publication va comme suit :

J'ai appris il y a quelques minutes que Alice Paquet avait mal réagi sur sa page Facebook à propos du fait que je parle de son histoire fortement médiatisée impliquant le député Gerry Sklavounos dans mon nouveau spectacle intitulé Nos droits et libertés. Madame Paquet rapporte quelques « extraits » du spectacle et me décrit comme un misogyne tout en laissant sous-entendre que je profite des multiples agressions sexuelles dénoncées récemment pour me faire du capital.

Alice Paquet se voit caractérisée dans cet extrait comme une personne qui a « mal » réagi. Ce phénomène peut être associé à la tactique du déni, une tactique de résistance

et de *backlash* à l'égalité de genre identifiée dans notre première grille de lecture puisqu'il insinue plutôt que le problème est la réaction d'Alice Paquet.

L'humoriste procède ensuite à la délégitimation des arguments d'Alice Paquet et tente de nuire à sa crédibilité ce qui correspond aussi au déni. En effet, Guy Nantel poursuit sa réponse en mentionnant qu'elle a présenté quelques « extraits » de son spectacle. L'utilisation des guillemets n'est pas anodine, puisqu'elle permet de dédoubler son discours (Mangonneau, 2016) et d'insinuer par la bande que les extraits présentés par Alice Paquet ne correspondent pas à la réalité. Si les guillemets peuvent prendre des significations différentes en fonction du contexte et du « genre de discours » (2016, p. 188), la suite de la publication de Guy Nantel ne peut nous faire douter de leur signification. Il poursuit quelques phrases plus loin en mentionnant qu'il comprend que celle-ci ne soit pas « heureuse » de se retrouver dans son spectacle, mais qu'il doit clarifier quelques points. Il spécifie dans un premier temps que

les extraits de spectacles invoqués sur sa page Facebook sont rapportés de manière désordonnée. Il est clair que Madame Paquet n'a jamais vu le spectacle et qu'elle s'est fait rapporter quelques phrases qui ne tiennent compte d'aucun ordre structurel du texte et qu'elle omet par la même occasion de mentionner toutes les phrases dans lesquelles je dénonce les agresseurs sexuels et que je leur souhaite de croupir en prison. Elle n'a pas cru bon non plus rapporter toutes les blagues faites sur les Rozon, Salvail, Gilles Parent et cie. Évidemment, cela aurait desservi son propos.

Plusieurs éléments peuvent ici être associés à des tactiques de résistance et de *backlash*. D'abord, en défendant que la critique d'Alice Paquet soit fondée sur des extraits qui ne tiennent pas compte de la suite logique du discours humoristique de Guy Nantel, il tente de dénier la légitimité des arguments d'Alice Paquet. Il déclare ensuite qu'Alice Paquet n'a pas vu le spectacle : non seulement elle dit y avoir assisté, mais le fait de déclarer que cette dernière ne l'a pas fait est une tentative de nuire à la crédibilité d'Alice Paquet. Troisièmement, il défend que cette dernière a fait



abstraction de certains passages puisque cela « aurait desservi son propos », notamment les passages dans lesquels il critique les agresseurs, ce qui est encore une fois une tentative de nuire à la légitimité des arguments en insinuant que la personne à l'origine de la critique ne dit pas toute la vérité. On pourrait aussi ici identifier la tactique de résistance et de *backlash* qui consiste à refuser d'être responsable : Guy Nantel reconnaît que les violences sexuelles sont un problème puisqu'il a dénoncé des agresseurs, mais puisque lui est un des « bons gars », il n'a donc pas à changer quoi que ce soit.

#### 4.2.2 Quand actions proféministes rime avec tactiques antiféministes

Guy Nantel met l'emphase à plusieurs moments sur ses actions contre les violences sexuelles :

Malgré le fait que Madame Paquet, souhaite vivement me dépeindre comme un mononque sexiste issu des années 50, une brute qui se fiche du fait que des femmes se fassent violer, il importe de spécifier que j'ai été le deuxième humoriste (après Guillaume Wagner) à faire une sortie publique dans les médias pour dénoncer les gestes ignobles de Gilbert Rozon et que j'ai vivement critiqué Lise Payette pour son intervention honteuse dans le dossier Michel Venne, mais ça non plus elle n'en a pas parlé.

Il faut dire que ses actions ne peuvent à elles seules délégitimer les critiques faites par Alice Paquet. Sa réponse se rapproche d'ailleurs particulièrement de ce que la sociologue Judith Taylor établit comme un « tir ami », c'est-à-dire « le processus par lequel des groupes qui se situent à l'intérieur d'un mouvement et en sympathie avec lui sans en faire partie intégrante peuvent menacer les finalités de ce mouvement » (2007, p. 65). Bien que ce concept ne se retrouve pas dans notre grille de lecture, c'est un élément à souligner puisqu'un des moyens de procéder à un tir ami est de sous-entendre que les féministes se trompent de cible (Dupuis-Déri, 2015, p. 140). C'est bien ce qu'il semble faire en soulignant ce qu'il a fait pour soutenir les femmes.

On pourrait aussi voir ici la tactique qui consiste à refuser d'être responsable, soulignant qu'il ne fait pas partie de ceux qui auraient fermé les yeux sur les violences sexuelles en humour. Il conclut d'ailleurs en disant qu'Alice Paquet n'a pas cru bon de parler de ses actions contre les violences sexuelles<sup>35</sup>, laissant entendre qu'elle aurait présenté les faits de manière malhonnête, qui correspond encore une fois à la tactique du déni puisqu'il tente de nuire à la crédibilité de celle-ci.

#### 4.2.3 Alice Paquet est malhonnête... encore et encore

Le passage cité précédemment présente aussi un élément propre à l'antiféminisme « ordinaire », soit le procédé rhétorique de distorsion ou de désinformation. En arguant qu'Alice Paquet « souhaite » le décrire « comme un mononque sexiste issu des années 50, une brute qui se fiche du fait que des femmes se fassent violer », il ne rapporte pas du tout son argumentaire et fait de la désinformation en inculquant l'idée qu'elle l'a décrit de cette manière pour mieux justifier sa critique. Pourtant, son argumentaire est loin de se résumer à des insultes : elle rappelle que justice n'a pas été rendue pour plusieurs femmes ayant vécu des violences sexuelles et que l'humour de Guy Nantel perpétue des préjugés sexistes. Dans la même veine, cette désinformation lui permet de mobiliser la tactique du déni à nouveau, en nuisant à la crédibilité des arguments et de la personne à la source de la critique.

---

<sup>35</sup> Il a en effet mentionné qu'il avait « coupé les liens avec Gilbert [Rozon] et le festival depuis plus d'un an justement en raison de ses problèmes de personnalité » et que ce dernier devrait rapidement démissionner et vendre les parts de Juste pour rire sans quoi le festival risquerait de se retrouver sans artiste l'été prochain. Il a aussi mentionné que c'était « malheureux parce qu'il a énormément fait pour tout le milieu de l'humour ». Selon lui, il « n'est jamais trop tard pour réparer les erreurs du passé, mais [Gilbert Rozon] a du chemin à faire et il doit être sincère dans sa démarche ». Il conclut en mentionnant que « [p]our l'heure, [s]es pensées pensées vont surtout à tous ceux et celles qui ont souffert de ses comportements narcissiques et manipulateurs » (Nantel dans Agence QMI, 2017). Il n'a toutefois jamais mentionné le fait que les personnes visées par les agissements de Rozon étaient des femmes et que les allégations à son égard étaient d'avoir fait du harcèlement et des agressions sexuelles.

Le quatrième paragraphe comporte quant à lui des éléments de réactions coercitives, des tactiques de résistance et de *backlash*, ainsi que des procédés rhétoriques propres à l'antiféminisme « ordinaire ». Il mentionne :

Mais il y a plus important encore. Je pratique ce métier et ce type d'humour depuis 30 ans et je dois constamment répondre à des gens qui ne comprennent pas la nuance entre un spectacle d'humour et une conférence. Dans un show d'humour, le Guy Nantel de la vraie vie n'existe plus. Le Guy Nantel que vous voyez est un homme de droite rempli de défauts qui souhaite présenter une image d'homme ouvert, mais dont la « vraie » nature refait inévitablement surface. Ce qu'il importe de considérer en humour est la chose suivante : qu'est-ce que le spectateur va retenir d'une blague, d'un numéro ou d'un spectacle ? Il me paraît évident que les gens qui viennent assister à mes shows ne quittent pas en se disant : « On a bien rigolé, mais je déplore les appels au viol et à la haine de Nantel. » Tout le monde qui fait preuve d'un minimum d'intelligence est assez raisonnable pour comprendre qu'on est dans la fiction, dans le personnage, dans la caricature, dans le second, voire le troisième degré.

D'abord, on peut identifier une forme de répression « modérée », soit la ridiculisation. Dans le passage qui mentionne que plusieurs personnes « ne comprennent pas la nuance entre un spectacle d'humour et une conférence » et que « [t]out le monde qui fait preuve d'un minimum d'intelligence est assez raisonnable pour comprendre qu'on est dans la fiction, dans le personnage, dans la caricature, dans le second voir troisième degré », il désigne les personnes à la source de la critique comme des personnes n'ayant pas été dotées d'intelligence ni d'un sens de l'humour. Alice Paquet est sanctionnée puisqu'elle a critiqué une blague sexiste et elle est conséquemment identifiée comme une personne sans sens de l'humour. De ce point de vue, rappeler les propos de Michelle Bemiller et Rachel Zimmer Schneider semble de mise : « If she laughs, she is complicit in her own group's humiliation. If she does not laugh then she is a "spoiled sport," someone with no sense of humor who is ostracized from the group. [...] In either case, she is hurt in the social encounter. » (Bemiller et Schneider, 2010, p. 462-463). Identifier les personnes à l'origine de la

critique du sexisme de l'humour comme des personnes sans sens de l'humour permet donc de sanctionner la personne qui remet en question le statu quo, soit la normalisation des blagues sexistes en humour.

#### 4.2.4 Le problème, c'est les *autres*

En ce qui concerne les éléments de résistances et de *backlash*, non seulement Guy Nantel redéfinit le problème en clamant que c'est plutôt les personnes à l'origine de la critique qui ne comprennent pas la blague (déli), mais il refuse aussi d'être responsable en mentionnant qu'il est clair qu'il n'a pas l'intention de renforcer la culture du viol et donc, qu'il n'a pas à être critiqué. Il procède aussi à de la simplification abusive (antiféminisme « ordinaire ») en défendant que ce qui importe de considérer en humour est ce qu'aura retenu le spectateur. L'enjeu est toutefois beaucoup plus complexe, puisque les blagues ne sont pas circonscrites à la salle de spectacle et l'interprétation de la blague peut varier d'une personne à l'autre, ce qui est encore plus vrai lorsque l'humoriste parle de « deuxième, voire troisième degré ». Pour lui,

[L]es seuls qui ne prennent les blagues qu'au premier degré, ce sont ceux qui n'assistent pas à mes spectacles et qui souhaiteraient voir mon type d'humour disparaître.

Encore une fois, Guy Nantel procède au déni, en instituant que le problème est plutôt les personnes qui ne comprennent pas ses blagues. Il nuit aussi à la crédibilité des personnes qui critiquent ses blagues en mentionnant que celles qui ne les comprennent pas sont exclusivement celles n'ayant pas assisté à son spectacle, ce qui correspond également au déni. Enfin, on voit ici que le thème de la liberté d'expression commence à émerger dans la réponse de Guy Nantel. On peut identifier le procédé rhétorique de l'antiféminisme « ordinaire » qui consiste à faire de la simplification abusive, puisqu'il résume les critiques à son égard à une tentative de faire disparaître son humour. Le processus d'opposition des critiques féministes à la

liberté d'expression se manifeste subtilement ici, mais deviendra plus explicite dans sa réponse, comme on le verra dans la section 5.2.5.

Dans sa critique, Guy Nantel questionne : « Mais l'ironie, vous avez déjà entendu parler de cela ? Dire le contraire de sa pensée, grossir les traits, lancer des énormités dans le but de provoquer, de questionner. Visiblement, tous ne connaissent pas cet art ». Cet extrait montre encore une fois l'utilisation de la ridiculisation pour discréditer les revendications d'Alice Paquet, ainsi que la simplification abusive de l'enjeu entourant ses propos humoristiques. En effet, il est fréquemment défendu par les humoristes que leur rôle est de confronter les normes et les tabous dans une visée purement subversive (Pérez, 2013, p. 479). Il est vrai que l'ironie est préconisée par les humoristes pour soulever l'aspect opposé à leur pensée<sup>36</sup>, mais elle est aussi une arme redoutable pour créer une distance et un détachement entre la personne locutrice et le propos qu'elle tient, chose particulièrement utile lorsqu'on veut tenir des discours sexistes (2013, p. 184) et antiféministes. C'est sans compter le fait que les propos de l'humoriste peuvent être interprétés de manière diamétralement opposée par le public et que ce dernier a même tendance à considérer que le contenu humoristique révèle les réelles pensées du premier (Ford *et al.*, 2017, p. 470). L'humour sexiste, même ironique, a un effet libérateur pour les personnes sexistes, qui voient alors l'occasion d'exprimer leurs discours dépréciatifs, tout en entraînant par pression sociale les personnes initialement désintéressées par ce type d'humour (2017, p. 470). Ainsi, l'enjeu est beaucoup plus complexe que ce que Guy Nantel prétend ; défendre l'utilisation de l'ironie pour plaisanter sur les violences sexuelles permet ici de préserver le statu quo.

---

<sup>36</sup> Cette définition de l'ironie a d'ailleurs été critiquée : « [...] the speaker may be ironical without necessarily intending the opposite of what he or she says. For example, on saying "he has made such a good job of discrediting himself," the speaker does not intend to convey the opposite ("he has made such a bad job of discrediting himself") » (Giora et Attardo, 2014, p. 398).

#### 4.2.5 Liberté d'expression et critiques, mutuellement exclusifs ?

Le cinquième paragraphe explicite encore plus le refus d'être responsable de Guy Nantel. S'il dit concevoir qu'Alice Paquet ne soit pas heureuse d'être la cible de certaines blagues dans son spectacle, il défend qu'« elle devra composer avec ça pour plusieurs raisons ».

D'abord parce que je parle d'actualité depuis toujours et que son histoire a été l'une des plus médiatisées depuis des mois. Ensuite, parce que le spectacle parle des Droits et libertés et que la notion de consentement sexuel est un thème incontournable dans ce spectacle. Enfin, parce que c'est un droit en tant qu'artiste que de choisir les thèmes qui me plaisent et que c'est un devoir de résister à toute tentative de censure.

On peut ici encore une fois identifier la tactique de la simplification abusive, où les problèmes soulevés par Alice Paquet sont résumés à une tentative de censure. D'ailleurs, le fait de parler de censure nous permet de faire un parallèle avec les procédés de la rhétorique réactionnaire identifiés par Albert O. Hirshman. Même si le droit à la liberté d'expression n'est pas explicitement mentionné, Guy Nantel mentionne à plusieurs reprises que c'est une « tentative de censure » et qu'il ne se laissera pas « intimider par ceux qui souhaitent faire taire au nom du “bon goût” en humour ». Si Alice Paquet n'entend pas déterminer quel type d'humour est valide ou non, elle est caractérisée de « censeure » alors que l'humoriste se voit comme le porte-étendard de la liberté d'expression. Les revendications d'Alice Paquet sont désignées comme opposées à celles de la liberté d'expression, ce qui permet de désigner l'instigatrice de la critique comme mettant en péril la liberté d'expression, ce qui n'est pas sans rappeler l'argument rhétorique de la mise en péril.

Enfin, le dernier paragraphe de la publication de Guy Nantel rappelle que cette dernière laissait entendre qu'elle pourrait judiciaireiser l'affaire en entamant une poursuite contre lui et que c'est « son droit le plus légitime ». Il mentionne toutefois qu'il n'hésitera pas à se défendre et que « le seul effet que cela aurait serait[sic] de

gonfler la publicité du spectacle ». Il ne peut être plus clair que Guy Nantel nie le problème et réduit même l'enjeu au capital économique et social qu'il se ferait si elle tentait de le poursuivre. Il poursuit en mentionnant qu'il n'y a pas de problème puisque ses intentions ne sont pas d'opprimer, en mentionnant : « Je revendique le droit de faire ces blagues parce que je n'ai aucune intention de blesser ou de nuire à qui que ce soit dans la vie et vous le devinez bien, je ne suis pas le type d'homme à faire l'apologie de la haine et des agressions sexuelles. ». Ainsi, on voit ici à l'œuvre une autre tactique de résistance, soit le refus d'être responsable.

### 4.3 Discussion

La réception et la compréhension d'une blague dépendent souvent de deux facteurs : le contexte dans lequel la blague s'inscrit et la personne à son origine (Billig, 2005, p. 165). À la lumière de l'analyse contextuelle, nous pouvons identifier plusieurs éléments liés au contexte personnel de l'humoriste qui peuvent expliquer pourquoi contrairement à ce qu'il prétend, il n'était pas complètement exclu que sa blague relève non pas de son personnage, mais bien de sa pensée réelle. D'abord, Guy Nantel mentionne lui-même dans son livre *Je me souviens... de rien* que lorsqu'il monte sur scène, il lui arrive de dire réellement ce qu'il pense alors qu'à d'autres moments, il utilise un personnage pour exprimer des idées contraires aux siennes (Nantel, 2017a, p. 9). La description de son spectacle spécifie quant à elle que l'objectif de l'humoriste est de tout remettre en question et de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas.

Plusieurs propos de Guy Nantel peuvent également avoir renforcé l'idée que celui-ci n'est pas aussi profémiste qu'il semble le prétendre, ce qui peut modifier l'interprétation de la blague — et faire douter du fait que son propos soit ironique. Rappelons que Guy Nantel s'était mobilisé pour soutenir les étudiant·es lors de la grève étudiante de 2012 dans la CHI et que lorsque le Comité femme de la CLASSE

avait critiqué la participation de certains humoristes et demandé le retrait de la CLASSE de l'organisation du spectacle, Guy Nantel avait, en réponse à ces critiques, tweeté : « Voyons donc, manifester contre les gens qui t'aident #BandeDeNouilles » (Cotte, 2015, p. 69). Il avait aussi désigné les féministes de « crinquées » et dit qu'elles avaient perdu leur bon sens (Delvaux *et al.*, 2014, p. 138), une réaction qui ne peut être caractérisée de « proféministe ». Enfin, il a également comparé la situation du Québec et du Canada à une situation de violence conjugale, dans laquelle la personne qui décide de rester dans cet environnement « est l'artisan de son propre malheur » puisqu'elle décide d'y rester soit par manque de courage ou pour profiter de l'argent (Nantel, 2017a, p. 75).

En ce qui concerne le contexte sociopolitique, l'analyse nous a permis d'identifier plusieurs moments clés en humour qui avaient pour thème la liberté d'expression et que Guy Nantel a activement participé à ces mobilisations. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'humoriste fait appel à ce droit à plusieurs reprises pour se défendre des critiques faites par Alice Paquet. Enfin, le contexte sociopolitique était aussi caractérisé par une succession de vagues de dénonciations : une première sous le #AgressionNonDénoncée en 2014, puis une seconde sous le #MoiAussi en 2017. La dernière vague de dénonciations des violences sexuelles précédait de seulement quelques semaines le spectacle de Guy Nantel présenté à la salle Albert Rousseau à Québec le 31 octobre 2017. Le fait d'être replongée dans cette épreuve et de savoir qu'à chaque spectacle de Guy Nantel, des gens riaient de son histoire était pour Alice Paquet inconcevable : elle a alors mobilisé son réseau social Facebook pour dénoncer les propos de Guy Nantel. Si Guy Nantel défend être un humoriste qui n'épargne personne en humour, la critique d'Alice Paquet lui demande clairement de ne pas référer à son agression sexuelle — ce qu'il refuse de faire à tout prix, et ce, même s'il doit avoir recours aux tribunaux.



Enfin, rappelons que de la même manière que Guillaume Wagner, le contexte de réception a été modifié. La blague de Guy Nantel est sortie de son cadre de réception traditionnel lorsque Alice Paquet a cité des extraits du spectacle de Guy Nantel pour critiquer ce dernier. Comme mentionné précédemment, le changement de médium peut complexifier la compréhension des blagues, tout en la rendant accessible à un public plus hétérogène (Dufort, 2018, p. 83).

#### 4.3.1 Un *backlash* virulent envers Alice Paquet

L'analyse de discours nous permet clairement d'identifier qu'il y a *backlash*, puisque nous retrouvons dix tactiques de déni et cinq refus d'être responsable, propres aux tactiques de résistances et de *backlash* à l'égalité de genre (Flood et *al.*). La réponse de Guy Nantel comporte aussi deux fois la répression « modérée » (Mansbridge et Shames) ainsi qu'à une reprise la rhétorique de la mise en péril (Hirschman). Le *backlash* est également antiféministe puisque nous avons à quatre moments la simplification abusive et une fois le procédé de la distorsion/désinformation. Soulignons que le procédé du tir ami est également présent (Taylor) puisqu'il défend que les féministes se trompent de cible.

La réponse de Guy Nantel à la critique d'Alice Paquet est celle dans laquelle nous avons retrouvé le plus d'éléments de nos grilles de lecture, après celle de Jean-François Mercier. Alors que ce dernier adoptait une position de victime propre à la tactique de résistance et de *backlash* du déni, Guy Nantel procède aussi au déni, mais en attaquant directement la personne à l'origine de la critique. Guy Nantel insiste à plusieurs reprises sur le fait qu'Alice Paquet est malhonnête puisqu'elle le présente comme quelqu'un de sexiste alors qu'il avait déjà dénoncé, entre autres, les agissements de Gilbert Rozon. Nous avons toutefois montré précédemment que les actions proféministes de Guy Nantel ne sont pas si factuelles qu'il semble le prétendre. Il déclare aussi que les extraits ont été présentés hors contexte et que celle-ci n'a pas vu le spectacle alors qu'elle dit y avoir assisté. En effet, comme il a été le

cas pour la blague de Guillaume Wagner, le contexte de réception de la blague faite par Guy Nantel a été modifié. Alors que le premier ne met pas en doute la légitimité de la critique faite par Marie-Élaine Thibert, Nantel s'en prend directement à Alice Paquet et la présente comme quelqu'un de malhonnête. C'est une distinction qui n'est pas anodine vu le fait qu'elle est non seulement la personne concernée par la blague, mais aussi par l'agression sexuelle<sup>37</sup>.

Guy Nantel déclare également que ses propos relèvent de l'ironie et que ce qu'il dit dans son spectacle n'est pas ce qu'il pense réellement ; il joue un personnage. La distinction entre le personnage et l'humoriste n'est toutefois pas aussi tranchée. Les discours humoristiques ne s'inscrivent pas à l'intérieur d'un réseau indépendant de la vie réelle et à l'extérieur de la vie sociale ; il est donc difficile de séparer la personne réelle du personnage comique (Willis, 2009, p. 134-135). « However stark the boundary may seem to be, it's not impermeable. The comedian's offstage life can easily seep through it and spill out on to the stage » (Double, 2014, p. 141). Malgré cela, Guy Nantel conclut que les personnes qui ne comprennent pas ses blagues ne sont pas intelligentes — ou souhaite voir son humour disparaître. En déclarant que ces personnes ne sont pas intelligentes, il les ridiculise ce qui est un pouvoir coercitif selon Mansbridge et Shames. Cela permet de sanctionner les personnes à l'origine de la critique en les humiliant et en tentant de les priver d'un appui extérieur (Mansbridge et Shames, 2012, p. 462-463), ce qu'il fait ici avec Alice Paquet.

En ce qui concerne le second aspect, comme Jean-François Mercier, nous remarquons que Guy Nantel met en opposition la critique d'Alice Paquet et la liberté

---

<sup>37</sup> À ce sujet, la chroniqueuse Judith Lussier avait déclaré : « Guy Nantel reproche à Alice Paquet de critiquer son spectacle sans y avoir assisté. C'est vrai, hein, que c'est poche de se faire juger par quelqu'un qui n'était pas témoin des événements... » (Lussier, 2017).

d'expression afin de délégitimer sa critique. C'est dans cette perspective que la mise en péril propre à la rhétorique réactionnaire est identifiée. Albert O. Hirschman déclarait à ce sujet que ce procédé permet de ne pas attaquer directement la revendication et est donc une tactique « plus modérée » ; elle permet toutefois sans conteste de préserver le statu quo (1991/2003, p. 137-138 ; 200).

#### 4.3.2 L'après-controverse : La critique d'Alice Paquet comme exemple de « menace » à la liberté d'expression

Une semaine après la réaction de Guy Nantel à la critique d'Alice Paquet, l'humoriste envoie un communiqué officiel aux médias :

D'entrée de jeu, je souhaite préciser une fois de plus que je dénonce fermement toute forme de harcèlement et de violence sexuelle. [...] Il va de soi que ce numéro présenté dans mon spectacle vise justement à dénoncer le viol et toute forme de harcèlement, en plus de poursuivre les mêmes objectifs que l'ensemble des numéros de ma carrière, soit de faire rire, de provoquer des réactions, de dénoncer les travers sociaux et bien sûr d'ouvrir la réflexion et la discussion afin de contribuer à ce que les choses changent en société (Nantel dans Piedboeuf, 2017).

S'il réitère dans ce communiqué que son numéro a pour objectif de « dénoncer le viol et toute forme de harcèlement », il laisse toutefois entendre à son passage à *Tout le monde en parle*<sup>38</sup>, où il aborde cette controverse, qu'il y a certains dérapages chez les féministes radicales : « Mais d'un autre côté, des fois, les féministes radicales exagèrent... alors je dénonce ça aussi. Je blâme les féministes qui ont fait "Ouais, mais tous les gars sont complices là-dedans, culture du viol, culture du viol" » (Nantel dans Murphy, 2017). Guy Nantel défend donc que certaines féministes vont trop loin en se mobilisant contre la culture du viol. Dans le cas d'Alice Paquet, il n'est

---

<sup>38</sup> *Tout le monde en parle* est une émission québécoise animée par l'humoriste et acteur Guy A. Lepage présentée hebdomadairement sur les ondes de Radio-Canada.

cependant pas question de « féministes radicales », mais plutôt de la femme qui dit avoir subi le viol en question dans sa blague. D'ailleurs, faire une blague sur le viol d'une personne est un moyen de reproduire le statu quo : rire des personnes qui vivent les violences sexuelles au lieu des dominants est loin d'être subversif (Pérez et Greene, 2016, p. 279).

Guy Nantel décide donc de conserver cet extrait dans son spectacle et réitère le succès de celui-ci : « Non seulement le gag [sur Paquet] n'est pas raté, mais ça hurle et ça applaudit dans la salle. Je continue de faire ce gag, c'est sûr » (Nantel dans Murphy, 2017). Lorsque Guy A. Lepage lui demande si l'humoriste est inquiet que certaines personnes — entre autres misogynes — saisissent mal le message, il répond qu'il ne peut pas gérer ce qui se passe dans la tête des gens et que céder au retrait de la blague reviendrait à donner raison aux personnes qui l'ont critiqué et menacé<sup>39</sup> (Radio-Canada, 2017a).

Cet incident en est un de plus qui pousse Guy Nantel à déclarer qu'il faut protéger la liberté d'expression en humour. Il a cependant souligné dans plusieurs entrevues qu'il avait été déçu du peu de soutien reçu par les humoristes<sup>40</sup>, contrairement à l'événement du gala où son numéro co-écrit avec Mike Ward avait été retiré du gala et que les humoristes s'étaient présentés sur scène avec un X sur la bouche en soutien

---

<sup>39</sup> Il a en effet fait l'objet de menace de mort et un individu a été arrêté. Son spectacle a ensuite été sécurisé par des corps policiers (2017a).

<sup>40</sup> Il a, à l'inverse, été critiqué par plusieurs humoristes, notamment par Louis T, Fred Dubé et Guillaume Wagner. Ce dernier avait déclaré : « Pour le deuxième degré, va falloir m'expliquer. Il faudrait qu'ici il tente d'exprimer que les hommes qui nient la culture du viol ont des arguments qui baignent dans l'indécence. L'exagération de ses propos aurait donc un sens concret. Le problème est que Guy n'a jamais accepté la culture du viol comme une réalité. Ce n'est pas de ses combats. Du moins, pas que je sache. [...] ». Mike Ward a quant à lui donné son soutien à Nantel (Godin, 2017 ; Viens, 2017).

(Gendron-Martin, 2017). Plusieurs l'ont toutefois fait en privé, un phénomène malheureux qui selon lui donne victoire « à ceux qui essaient de terroriser et intimider les autres » (Gendron-Martin, 2017).

Alice Paquet a plus récemment interpellé Guy Nantel lorsqu'il a annoncé le 13 février 2020 qu'il déposait sa candidature pour devenir le prochain chef du Parti québécois<sup>41</sup>. Elle avait réitéré que sa blague n'avait pas favorisé son processus de guérison et que celui-ci, s'il devenait premier ministre, devrait éventuellement travailler avec des CALACS ou des regroupements qui défendent les droits des travailleuses du sexe (Agence QMI, 2020). Guy Nantel n'a toutefois pas commenté sa prise de parole ni engagé de dialogue avec cette dernière.

Bref, si la critique de la blague d'Alice Paquet a permis de remettre en question le statu quo et de déstabiliser les hiérarchies de pouvoir, elle a aussi déclenché une réaction inévitable : le *backlash*. Guy Nantel a présenté celle-ci comme une personne malhonnête et opposée ses critiques à la liberté d'expression. Son *backlash* est un succès ; il a réussi à conserver son pouvoir et continue de perpétuer des blagues sexistes et misogynes sous le couvert de l'humour, normalisant par le fait même ces formes d'humour qui contribuent à la subordination des femmes.

---

<sup>41</sup> Il n'a toutefois pas remporté la course à la chefferie (Morin, 2020).

## CONCLUSION

Les blagues sexistes sont une matérialisation du système de pensée patriarcale qui permet de justifier et donc de consolider le statu quo en donnant des privilèges aux hommes blancs hétérosexuels, disaient Michelle L. Bemiller et Rachel Zimmer Schneider (2010, p. 463). En effet, notre mémoire explicite clairement que les hommes humoristes détiennent un pouvoir et que ceux-ci peuvent le préserver à travers la propagation de blagues sexistes. Toutefois, le silence vis-à-vis le statu quo est de moins en moins de mise ; on critique de plus en plus les humoristes qui contribuent à la subordination des femmes par leur discours humoristique et « argumenter à propos de ce qui est acceptable en humour est une façon d’agir sur le politique » (Dufort, 2018, p. 8). C’est dans cette perspective que l’objectif de ce mémoire de maîtrise en science politique était de déterminer si les humoristes critiqués pour leur utilisation d’un humour sexiste ont réagi selon la logique d’un *backlash* antiféministe. Pour ce faire, nous avons étudié trois controverses opposant des hommes humoristes à des personnes ayant critiqué leur humour sexiste. Les controverses sélectionnées sont celles ayant été les plus médiatisées entre 2010 et 2020, soit celle opposant l’humoriste Guillaume Wagner à la chanteuse québécoise Marie-Élaine Thibert (2012), celle opposant l’humoriste Jean-François Mercier au chroniqueur Le Détesteur (2015) et finalement celle opposant l’humoriste Guy Nantel à Alice Paquet (2017), une femme qui avait dénoncé son agresseur en 2016.

À l'aide de quatre grilles de lecture, nous avons analysé la réponse des humoristes aux critiques ce qui nous a permis de constater que ces derniers utilisaient beaucoup les tactiques de résistance et de *backlash* à l'égalité de genre identifiées par Flood et al.. À l'inverse, les réactions coercitives décrites par Mansbridge et Shames sont absentes dans la réponse de Wagner et seulement la ridiculisation a été identifiée dans celles de Mercier et Nantel — c'est-à-dire une forme de pouvoir coercitif de type « subtile » (2012, p. 153). Ainsi, il est possible d'avancer que le *backlash* des hommes humoristes peut être plus difficilement saisissable puisque moins explicite ; mais il n'en est pas pour autant moins efficace. C'est d'ailleurs l'une des particularités de l'antiféminisme « ordinaire », qui gagne en efficacité en raison de son caractère plus subtil.

Nous observons aussi que les hommes humoristes ne réagissent pas de la même manière aux tentatives de redistribuer le pouvoir initiées par les femmes, les féministes et les proféministes. À l'opposé de Guy Nantel qui déclare qu'il prendra les recours juridiques nécessaires si Alice Paquet en venait à lui faire retirer son numéro, Guillaume Wagner décide plutôt de retirer son gag à l'égard de Marie-Élaine Thibert. Étant donné que la réponse de Guillaume Wagner ne comportait pas de réaction coercitive ni de rhétorique réactionnaire, il n'est pas surprenant qu'il en soit ainsi. Guillaume Wagner, bien qu'il procède dans un premier temps au *backlash*, décide finalement d'écouter la personne à l'origine de la critique. Il participe aujourd'hui à des spectacles contre la culture du viol dans lesquels il invite les hommes à se remettre en question et déclare que l'humour sexiste n'a plus sa pertinence dans l'industrie (Vallet, 2018). Du côté des réponses de Jean-François Mercier et de Guy Nantel, celles-ci sont plus virulentes et comportent beaucoup plus d'éléments propres à la logique de *backlash* : ils ridiculisent la personne à l'origine de la critique du sexisme de leur humour et vont particulièrement mettre en opposition ces critiques à la liberté d'expression. Cela reflète bien ce que Michelle L. Bemiller et Rachel Zimmer Schneider mentionnaient quant à la double contrainte auxquelles font

face les femmes qui, en dénonçant, voient leur capital social diminuer alors que ne rien dire renforce le statu quo (2010).

L'étude des trois controverses nous montre que le droit à la liberté d'expression est mobilisé par deux des trois humoristes afin de conserver le statu quo et freiner les initiatives de changement qui pourraient avoir des effets sur les rapports de pouvoir. Même si les critiques des femmes, des féministes ou des proféministes n'entendent pas déterminer quel type d'humour est valide ou non, Jean-François Mercier et Guy Nantel les caractérisent de « censeuses » ou de « gardiennes de la morale » et se positionnent comme des porte-étendards de la liberté d'expression. Ce phénomène n'est pas étranger à l'antiféminisme, qui procède souvent en désignant les mobilisations féministes « comme contraires aux intérêts supérieurs de la “nation” » (Descarries, 2005, p. 148). Il n'est ainsi pas surprenant de retrouver la thèse de la mise en péril de Albert O. Hirschman dans la réponse des humoristes.

Critiquer l'humour d'humoristes a donc pour conséquence d'être accusé de limiter le droit à la liberté d'expression, ce qui a l'effet paradoxal de limiter en retour la liberté d'expression des critiques. Effectivement, notre mémoire de maîtrise montre qu'il est beaucoup plus difficile de critiquer un propos humoristique : « We are uncertain about how to register the offence without seeming to lack a sense of humour, or without inviting the accusation of being moralistic, intolerant or – in what is now an uninspected term of condemnation – “politically correct” (PC). » (Pickering et Lockyer, 2005, p. 3) Considérant la place qu'a pris l'humour dans notre environnement et le gain en popularité des humoristes qui cherchent à provoquer à travers des blagues sexistes et racistes depuis la fin du 20<sup>e</sup> siècle (Holm, 2017, p. 119-122), il faut prendre au sérieux cette difficulté à critiquer les discours humoristiques. Priver les personnes de ce contre-pouvoir vis-à-vis les humoristes est d'autant plus problématique lorsqu'on sait que l'humour n'est pas sans danger : « as the tendentiously violent history of racism suggests, the racist joke can be more than 'just



serious'- it can literally be deadly serious » (Billig, 2005, p. 44). Partant de ce fait, il est clair que plusieurs perceptions antagoniques se confrontent quant aux limites à imposer et aux valeurs à prioriser en humour puisque d'un côté, plusieurs personnes se mobilisent pour protéger les minorités et les groupes en situation d'oppression alors que d'autres vont militer pour protéger la liberté d'expression. Bien que nous avons observé ce phénomène au regard des blagues sexistes, il faut dire qu'il ne se limite pas à celles-ci, comme le montre la controverse entourant l'humoriste Mike Ward et Jérémy Gabriel, une personne en situation de handicap<sup>42</sup>. Si certaines personnes adoptent une vision plus libérale de ce droit et mettent l'accent sur les libertés individuelles (Ramond, 2013, p. 137 ; Scanlon, 1972, p. 215), d'autres proposent plutôt de se tourner vers l'éthique pour prendre en compte les effets de nos actes d'expression (C. Cornwell, 1998 ; Maclure, 2019, p. 90). Ce débat est d'autant plus difficile en ce qui concerne l'humour, puisqu'il n'est pas considéré comme un discours sérieux et permet de tenir des propos qui ne seraient autrement pas tolérés (Fine et de Soucey, 2005 ; Mulkay, 1988). Dans tous les cas, il est clair que ces personnes participent, consciemment ou non, à la (re)définition de l'*humour*. De fait, il serait pertinent d'étudier les rôles, les motivations, ainsi que les valeurs et idéologies propres à ces différents mouvements et contre-mouvements sur la liberté d'expression en humour.

Dans un autre ordre d'idée, alors que la réaction des humoristes a été largement étudiée dans notre analyse de discours, les commentaires aux publications sur les

---

<sup>42</sup> L'humoriste Mike Ward a fait dans son *one-man-show Mike Ward s'expose* une blague sur Jérémy Gabriel, un homme atteint du syndrome de Treacher Collins qui avait chanté à l'âge de neuf ans pour le pape Benoît XVI (La Presse canadienne, 2021). Blaguant sur son physique et sur le fait que Jérémy Gabriel n'était pas encore mort, la personne visée par la blague a par la suite déposé une plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) à l'égard de Mike Ward. L'affaire est présentement en Cour suprême du Canada, où Mike Ward défend son droit à la liberté d'expression.

forums des médias sociaux ne l'ont pas été. Considérant la structure triadique des controverses, c'est-à-dire qu'aux deux personnes impliquées s'ajoute le public qui aura la plupart du temps la position de juge<sup>43</sup>, il serait intéressant d'analyser de quelle manière les internautes réagissent aux publications et aux arguments des humoristes. Nous retrouvons sous les trois publications de ces derniers plusieurs commentaires mentionnant que les personnes qui critiquent la blague sont des « mal baisées » ou des « féministes frustrées » — et encore plus particulièrement sous les publications de Jean-François Mercier et Guy Nantel, soit ceux qui ont mobilisé le plus de tactiques de résistances et de *backlash*. Nombreux sont les commentaires qui encouragent les humoristes à continuer leur blague et à ne pas céder à la « censure » et au « politiquement correct ». Les commentaires sous la publication de Guy Nantel sont particulièrement violents à l'égard d'Alice Paquet et mentionnent qu'elle est une « menteuse » qui a profité de la situation et qui cherche à attirer l'attention. Ainsi, il faudrait se questionner à savoir si le *backlash* antiféministe individuel des humoristes peut en fait avoir favorisé la résurgence d'un *backlash* antiféministe collectif.

Enfin, finir sur cette note pourrait s'avérer bien décourageant. C'est pourquoi il nous semble essentiel de rappeler que l'apparition d'un *backlash* n'est jamais soudaine : « In a sense then, backlash is a sign of progress, whereby changes to women's status seem possible or are underway » (Flood *et al.*, 2020, p. 3). Les femmes sont de plus en plus actives en humour, que ce soit à titre de critiques, d'humoristes ou de spectatrices. Elles tentent de redéfinir ce qu'*est* l'humour pour ne plus avoir à accepter des discours dépréciatifs sur les femmes, sous le couvert que ce ne sont que des blagues. En fait, l'objectif des critiques du sexisme de l'humour n'a jamais été d'interdire le rire ; il a toujours été l'atteinte d'un *rire-ensemble*.

---

<sup>43</sup> À moins qu'une autorité supérieure intervienne pour trancher le litige (Lemieux, 2007, p. 201).

ANNEXE A : PUBLICATION FACEBOOK DE MARIE-ÉLAINE THIBERT  
CONCERNANT LA BLAGUE FAITE À SON ÉGARD DANS LE SPECTACLE  
*CINGLANT !* DE GUILLAUME WAGNER

« Marie-Élaine Thibert est tellement laide que ça devrait être déductible d'impôt de la fourrer »

GUILLAUME WAGNER, humoriste...?

Je le dis haut et fort, je suis victime d'intimidation...

J'ai été extrêmement blessé par ses propos mais pas autant blessé que ma famille, mes amis, et surtout mon amoureux qui est, je vous le dis, hors de lui en ce moment.

Malheureusement, trop souvent on banalise tout ça... plus rien n'est grave aujourd'hui... et pour avoir la paix, on se la ferme. Souvent ces gens qui nous font du mal savent très bien que nous ne dirons rien...

Et dans le milieu artistique, comme on ne veut jamais déplaire, on se la ferme...

Alors aujourd'hui je dénonce !

L'intimidation c'est de l'intimidation dans une cour d'école, sur scène, dans les media. AUCUNE différence. Tu dirais quoi à une jeune fille par exemple qui se voit la victime élue d'une gang de twits à l'école qui partout clame qu'elle est « si laide que ça devrait être déductible d'impôt de LA FOURRER »???? Que c't'une joke hors-contexte pour faire flipper les « matantes »????

Ici, sous le COUVERT de l'humour, il vient de foutre à terre tous les efforts de sensibilisation à l'intimidation. Il reprend à son compte, à des fins de spectacle, ce qu'on tente désespérément de changer comme attitude chez les jeunes. S'attaquer directement à une femme — personnalité publique ou non — de façon aussi violente strictement sur un critère physique en y reliant en prime une connotation sexuelle dégradante POUR TOUTES LES FEMMES — voilà que ce gars ne vient pas de faire avancer les choses. Pathétique !

"Un employeur qui dit à une employée : wow, t'as un beau petit cul, à la blague devant deux personnes, peut être traîné devant le tribunal des droits de la personne pour harcèlement sexuel. Mais il est tout à fait acceptable de dire à la même personne, devant des milliers de Québécois que cette personne est tellement laide que de la fourrer donne un crédit d'impôt ! "

Je tiens à te dire une chose cher Guillaume : dans notre showbiz, tous les gens que l'on fait chier quand on monte l'escalier du succès, on les revoit tous quand on le redescend.

Tu m'as envoyé un email d'excuses et d'explications. Je salue ton courage... Mais à quoi ça sert quand je sais que tu vas continuer à faire cette "bonne blague" partout au Québec.

Merci a Mme Lessard et M. Lussier pour vos citations que j'ai prise pour m'aider dans ce texte.

ANNEXE B : RÉPONSE DE GUILLAUME WAGNER À LA PUBLICATION  
FACEBOOK DE MARIE-ÉLAINE THIBERT

Suite à l'indignation de madame Marie-Élaine Thibert et étant donné que l'on n'a pas daigné expliquer le contexte de la blague dans les journaux (contexte qui ne semblait même pas être possédé par la personne qui l'a écrit), le voici :

« On ne veut pas de matantes dans la salle. Elles ne comprendront pas mon humour. Truc rapide pour éliminer les matantes ? T'as juste à faire une joke chienne sur quelqu'un de connu qu'elles aiment. N'importe qui ! Du genre : (...) »

Voilà le contexte. Je dis dans mon spectacle que je ne veux pas y voir de « matantes ». Je procède donc à faire un gag gratuit par exprès pour les éloigner de mes salles. Que pour que ça soit efficace je dois faire un gag qui insulte une vedette qu'ils aiment pour les choquer et les faire fuir de la salle. J'ai choisi une de leur préféré, Marie-Élaine Thibert. Je l'ai choisi parce qu'elle est aimée. Le gag va être gratuit, j'avertis les gens. Je leur dis que le gag va trop loin avant... et après.

Ça n'a rien de personnel à cette personne. Je me sers d'elle comme d'un symbole. C'est un gag interchangeable avec peu importe la « vedette ». Ça aurait pu être un homme ou une femme. Rien à voir avec une attaque aux femmes. En aucun cas une tentative d'intimidation.

Je suis très attristé que ce gag ait autant affecté Marie-Élaine, sa famille, son entourage et son conjoint. Jamais je ne me serais attendu à un tel émoi. Je le croyais

bien honnêtement assez clair pour ne pas être pris au sérieux. Je le retire donc de mon spectacle par respect.

Les gens qui paient pour venir me voir paient pour un spectacle corrosif. Ce n'est pas de la télé « live ». Mes gags ne sont pas faits pour être rapportés à toute heure du jour ou imprimé dans un journal hors de leur contexte pour être sensationnaliste.

Je vous assure qu'il n'est pas mon rôle d'intimider qui que ce soit. Je suis corrosif, direct, cru, vulgaire, choquant, mais intimider quelqu'un suggère et que je souhaite du mal à cette personne en multipliant les attaques violentes envers elle. Ce n'est pas le cas ici.

Ce n'est qu'une joke maladroite venant d'un humoriste qui aime trop provoquer. Je trouve très dommage que ça ait dégénéré de la sorte.

En terminant je voudrais juste dire : Les cyniques, RBO, les bleu poudre, comptez-vous chanceux de ne pas avoir eu twitter et Facebook 😊

- Guillaume Wagner

ANNEXE C : RÉPONSE DE JEAN-FRANÇOIS MERCIER À LA CHRONIQUE  
PUBLIÉE PAR LE DÉTESTEUR

Cher Le détesteur,

Merci de saluer mon habileté. C'est très apprécié. Je vais saluer la tienne à mon tour. Je vais quand même me permettre de répondre. Tout d'abord, non, je n'ai pas l'amour inconditionnel de la génération Dollaraclip. J'imagine que tu projettes ton amour inconditionnel de ma personne sur ta génération et merci de m'aimer, mais crois-moi sur parole, plusieurs de tes congénères ne sont pas capables de me sentir.

Bon maintenant que ceci est réglé, passons à la suite. Je vois que tu manipules bien l'euphémisme lorsque tu me dis que des centaines de personnes ont manifesté simultanément leur désaccord. Je ne sais pas si tu es allé lire les commentaires, mais de mon point de vue, c'était beaucoup plus violent que de la simple déception. Ça s'apparentait beaucoup plus à un déversement de mépris et de haine. Évidemment, les commentaires que j'ai reçus en privé, tu n'y as pas accès, mais tu devrais trouver des exemples à profusion dans les messages publics. Recevoir autant de haine et de mépris, ça m'a dévasté. Il s'en trouvera plusieurs pour dire que si je ne voulais pas avoir cette réaction là, je n'avais qu'à y penser deux fois avant de publier ce statut fatidique. C'est vrai, honte à moi, je l'ai bien cherché. Si je ne voulais pas me faire agresser, j'avais juste à rester tranquille et à ne pas m'exposer à la vue !



De la même façon que lorsque tu dis que tu as de la difficulté à croire que je ne savais pas que ma blague allait engendrer autant de commentaires misogynes, tu m'obliges à justifier mon geste et là, voyant le résultat, je n'ai d'autres choix que de me sentir coupable de ce qui vient de se passer. Ce que tu avances lorsque tu dis que tu as de la misère à me croire, c'est que dans le fond, soit je suis malhonnête ou un peu con. Alors, oui, je suis con. J'imagine que ça justifie les gens de m'agresser et que je n'ai que moi à blâmer. Ok, merci de me faire comprendre le concept de *slutshaming* en me le faisant vivre ! Tu es fort ! Très habile !

J'ai vraiment pensé que c'était juste amusant comme blague comme la majorité des gens d'ailleurs parce que ça, c'est l'autre affaire ! Tu dis que la grande majorité de ceux qui m'ont défendus, se disait 100 % d'accord avec ma réflexion et ils ont évoqué le fait que les femmes vêtues de tenues légères se manquaient de respect à elles-mêmes. Faux. Ce n'est pas la grande majorité qui a laissé sous-entendre pareille chose et dans cette non-majorité, il y avait plusieurs femmes. Par contre, oui, j'ai lu que plusieurs gens disaient que si tu t'habilles sexy, c'est normal qu'on te regarde. C'est difficile d'être en désaccord. C'est même vrai pour un homme. Par contre, là-dedans, il n'y a pas cette notion de manque de respect et de devoir de honte que tu as ajouté. Donc pas de *slutshaming*. Pour que ton argument fonctionne, il a fallu que tu le rajoutes. Tu vois, quand je te disais que tu étais habile ! Un petit peu malhonnête, mais habile.

Encore là, tu pousses l'interprétation. Lorsque je te lis, ce que je comprends c'est que ceux qui ont aimé la blague et qui m'ont défendu, ce sont des imbéciles machistes qui tentent de discréditer les féministes en les faisant passer pour des frustrées et des folles. Par contre, ceux qui me déversent leur fiel sans retenu, ce sont nécessairement des gens posés, intelligents et réfléchis. On sait tous les deux que l'imbécillité n'est pas l'apanage d'un point de vue. Je ne suis pas d'accord avec ton billet, est-ce que ça fait de moi un imbécile ? Non. Est-ce que ça fait de toi un imbécile, bien sûr que oui !

Évidemment, je blague. Bien sûr que non. Des imbéciles, il y en a des deux côtés de la clôture comme les gens intelligents d'ailleurs. Sauf que moi, il faudrait que je sois responsable des « mes » imbéciles ? On ne peut pas dire que tu me donnes la position la plus confortable. Toi, tu vas te contenter d'être outré et moi, je vais avoir à répondre des pires exaltés. Y'a pas à dire, c'est le fun jaser avec toi ! Oui, tu peux me tenir responsable de mes propos, mais tu ne peux pas me tenir responsable de ce que le maillon le plus faible de la chaîne interprète. Et tu ne peux surtout pas me tenir responsable de ce que toi, tu interprètes.

Merci de comprendre en quoi ça m'indispose de me faire couronner ambassadeur de la culture du viol. J'ai bien compris que ma blague tu ne l'as pas trouvé drôle. Par contre, beaucoup de gens l'ont trouvé drôle. Je sais tu te dis sûrement que ce sont des imbéciles ! Malheureusement non. C'est monsieur, madame tout le monde. Alors, quand tu m'accuses de faire la culture du viol, monsieur et madame tout le monde font : « Heu moi j'ai ri donc je participerais à la culture du viol ? Complètement ridicule ! » Ils rejettent tout en bloc et qui peut leur en vouloir ? À mon tour maintenant de te faire un peu la morale, mais si tu veux que les gens adhèrent à tes idées, tu arriverais probablement à de meilleurs résultats sans les culpabiliser et sans les faire se sentir comme des merdes. Par contre, si tu veux te faire connaître, là, tu fais tout parfait ! Ne change rien.

L'humour et l'art, contrairement au billet d'opinion s'élèvent au-dessus des lois et des principes dans le sens que ce sont des représentations. Tu peux faire un film où un meurtrier est ultra sympathique sans te faire accuser de participer à une culture du meurtre. En fait, oui, il va toujours y avoir des poches de résistance qui vont prétendre qu'effectivement tu participes à la culture du meurtre, mais honnêtement, je publie des photos d'oiseaux sur mon Facebook et il y a des gens qui réussissent à s'en offusquer. L'art en général et l'humour en particulier doit bénéficier d'une forme d'impunité pour pouvoir exister. Jean-Marc Parent faisait un numéro où il interprétait

un batteur de femme. Il montrait le point de vue du gars qui bat sa femme et il lui donnait la parole. C'était très intelligent comme texte. Évidemment, il va toujours s'en trouver pour croire que ça banalise la violence faite aux femmes et que par mimétisme certains hommes vont se mettre à battre leur femme ce qui est tout à fait débile si tu veux mon avis. Il y en a qui ne verront pas plus loin que ça rit des victimes quand ce n'est pas le cas du tout. Oui, je sais le monde voudrait que ça soit simple ! Mais au contraire, ça permet de comprendre les mécanismes qui sont en jeu. Est-ce qu'on devrait interdire à Jean-Marc Parent de pouvoir faire son numéro à cause des imbéciles ? Est-ce qu'on devrait interdire la série Dexter ? Quelle image que ça envoie à nos jeunes ?

Comme tu ne te gênes pas pour me faire la morale sur ce qui se dit et ce qui ne se dit pas, je m'en voudrais de ne pas profiter de ton expertise parce que j'imagine que si tu t'autorises à me dire quoi faire c'est que tu sais de quoi tu parles ? Comme je n'ai vraiment pas aimé ça ce que j'ai vécu avec le gag sur la crème glacée et que je ne veux pas choquer les gens, j'aimerais m'améliorer pour l'avenir. Est-ce que tu peux me faire la liste des sujets que je ne peux pas aborder en humour. Ça me sauverait de me remettre dans le pétrin. En tout cas, les gags sexistes, ça, j'ai eu ma leçon. Mais j'imagine que si ça s'applique à moi, ça s'applique aux autres humoristes aussi ? Donc, il faudrait peut-être mettre Yvon Deschamps à l'index parce qu'on s'entend que de la joke sexiste, c'était son fond de commerce à Yvon. Ça fait chier, c'est mon humoriste préféré !

Il y a Lise Dion aussi qu'il faudrait censurer parce que souvent elle se moque des hommes donc du sexisme. Moi, personnellement, ça me fait rire, mais je sais qu'il y a des gens que ça choque et par respect pour ces gens là, il faudrait que Lise arrête. Ça fait chier, elle aussi, je la trouve bonne.

Toutes références raciales, faudrait faire disparaître ça. J'ai juste mentionné village éthiopien (sans aucune référence raciale) et les accusations de racisme se sont mis à pleuvoir. Alors, l'humour racial s'est fini. Comme on m'a dit, allume osti d'imbécile, on est en 2015 ! C'est plate pour les Américains parce que la totalité des humoristes américains donne dans cet humour-là. Mais coudonc, il va falloir mettre un terme à l'humour américain. On n'aura pas le choix. Sinon, on arrivera jamais à avoir une société juste.

Pis j'espère que ça ne s'appliquera pas juste aux humoristes. Ça serait vraiment trop injuste !

L'holocauste, j'imagine que ça serait préférable de ne pas rire de ça aussi. De toute façon, quel trou du cul oserait rire d'un drame semblable ? Oh, on me souffle des noms à l'oreille... Woody Allen, Charlie Chaplin... Ah ouan, hein !? Des chefs-d'œuvre, qu'on me dit ! Ah oui, hein ?

Ouan, c'est peut-être pas les sujets finalement qui sont problématiques. C'est peut-être la façon qu'ils sont traités. C'est peut-être ça l'affaire ? Je ne le sais pas, mais toi qui me donne des leçons le détesteur et qui se positionne en détenteur de la vérité, tu dois le savoir et puisque tu me voues un amour inconditionnel, j'imagine que tu vas me répondre ?

Mais si c'est la façon que les sujets sont traités qui comptent est-ce que tu peux m'éclairer sur comment je dois les traiter ? J'aimerais que tu me dises qu'est-ce qui est drôle ou pas. Qu'est-ce qui rend le traitement d'un sujet socialement acceptable à tes yeux ? Qui va décider que quelque chose est drôle ou pas, mais surtout comment on va faire pour l'établir ?

Personnellement, mais là, je ne connais pas ça comme toi. Je me suis toujours fier aux rires. Je lance un blague, des fois, elle marche et des fois elle ne marche pas. Je garde celle qui marche. Mais là, je le vois bien que ce n'est plus bon comme façon de fonctionner. Mais là, tu vas me dire comment faire parce qu'à l'École de l'humour, ils ne me l'ont pas montré ça.

J'aimerais aussi que tu m'expliques pourquoi, il y a plein de gags que d'autres humoristes ont fait à heure de grande écoute bien pire que mon gag de crème glacée en fait de nourriture pour la culture du viol et que ça a passé comme dans du beurre, mais pas le mien. Toi, qui est pour la justice, peux-tu m'expliquer cette injustice ?

En plus, je ne sais plus où donner de la tête. Les gens l'ont trouvé drôle la joke ! 23 000 likes ! Là, ce n'est plus juste qui va décider ce qui est drôle ou pas, c'est que même quand c'est drôle, ça va prendre quelqu'un pour décider si ça se dit ou pas. Qui va décider ça ?

Ça va être quoi les critères pour qu'un gag se qualifie, qu'il ne choque pas personne ? Je vais enlever mes photos d'oiseaux ! J'espère que ça ne sera pas ça le critère parce que tu comprends qu'à ce moment-là, l'humour c'est fini pis je trouverais ça plate parce que moi, j'aime ben ça.

Je sais que tu vas avoir réponse à mes questions ne serait-ce que par l'amour inconditionnel que tu disais me vouer dans le début de ta lettre qui m'était personnellement adressée. Alors merci à l'avance le détecteur de nous éclairer de ta lumière !

JF Mercier

ANNEXE D : PUBLICATION FACEBOOK DE ALICE PAQUET CONCERNANT  
LA BLAGUE FAITE À SON SUJET DANS LE SPECTACLE *NOS DROITS ET  
LIBERTÉS* DE GUY NANTEL

Hier soir, à la salle Albert-Rousseau à Québec, c'était la première du spectacle de Guy Nantel, sur les « droits et libertés ». Profitant donc de toute sa liberté d'expression il a décidé de faire un sketch sur les victimes d'agressions sexuelles, comme on ferait un sketch sur la pluie et le beau temps. Dans son spectacle, Nantel réfère à moi comme « la fille qui aurait couché avec le ministre Libéral, le grec ». D'entrée de jeu : je n'ai pas couché avec Gerry Sklavounos. Il m'a agressée sexuellement. Si Nantel ose faire des blagues sur ma situation, sur la nuit terrorisante que j'ai vécu en juin 2015, et sur l'horreur que j'ai vécu après la dénonciation, il pourrait au moins nommer clairement ce qui a eu lieu ce soir-là, et avoir la décence de me nommer correctement : Alice Paquet.

Et comme si ce n'était pas assez, ce dernier continue, signe et persiste : « Non, mais lâchez-moé avec votre maudite culture du viol hen », « ça fait quarante ans que la société patriarcale nous impose des comportements qui ne sont pas dans notre nature comme être féminin osti, être attentif » et « Un moment donné c'est rendu que ça prend le consentement de la fille à chaque étape de la relation. On s'entend que ça devient gossant en esti d'aller baiser chez le notaire ». Il banalise ensuite la violence que peuvent subir les travailleuses du sexe, sous prétexte que ça « ferait partie de la job », se faire violer.

Dans les dernières semaines, des milliers — des millions ? — de femmes ont utilisé le #MoiAussi/#MeToo pour dénoncer les violences sexuelles dont elles ont été victimes et tout ce que Guy Nantel a trouvé à faire, c'est de rire d'elles ? Rire du fait que leurs agresseurs soient encore dans les médias, au parlement, à la tête des milieux de travail, comme des ombres, rappelant constamment aux victimes que pendant un instant, elles ont été contraintes de faire — ou plutôt de subir — des actes de nature sexuelle, qu'elles ont été touchées, manipulées, flattées, immobilisées, sans leur consentement ?

Il faut dénoncer vivement la misogynie éhontée de Nantel, dont les grands appels creux à la liberté d'expression pour justifier ses blagues sexistes ne convainquent personne et font encore moins rire. On peut effectivement se questionner sur les intentions d'un humoriste qui dit « rire de tout le monde égal », comme si les groupes les plus précaires et les plus marginalisés dans notre société avaient les mêmes outils et les mêmes possibilités de lui répondre ou d'esquiver son fiel que l'élite politique et économique qu'il prétend critiquer. Sous couvert de s'opposer à la rectitude politique, Nantel ne fait que renforcer les préjugés les plus tenaces et les idées les plus laides qui circulent dans notre société. L'humour n'a pas à devenir un autre rempart de la violence sexiste.

Il va de soi que je regarde présentement quelles options s'offrent à moi afin de faire taire ces calomnies.

Je ne ferai pas de commentaire supplémentaire sur la situation pour le moment.

La peur doit changer de camp et ce, dès maintenant.

ANNEXE E : RÉPONSE DE GUY NANTEL À LA PUBLICATION FACEBOOK  
D'ALICE PAQUET

MESSAGE IMPORTANT

J'ai appris il y a quelques minutes que Alice Paquet avait mal réagi sur sa page Facebook à propos du fait que je parle de son histoire fortement médiatisée impliquant le député Gerry Sklavounos dans mon nouveau spectacle intitulé Nos Droits et libertés. Madame Paquet rapporte quelques « extraits » du spectacle et me décrit comme un misogyne tout en laissant sous-entendre que je profite des multiples agressions sexuelles dénoncées récemment pour me faire du capital.

Je peux comprendre que Madame Paquet ne soit pas heureuse que son histoire se retrouve dans un spectacle d'humour et je suis conscient que cela peut la replonger à nouveau dans une période désagréable de sa vie. Je dois toutefois clarifier quelques points.

D'abord, les extraits de spectacles invoqués sur sa page Facebook sont rapportés de manière désordonnée. Il est clair que Madame Paquet n'a jamais vu le spectacle et qu'elle s'est fait rapporter quelques phrases qui ne tiennent compte d'aucun ordre structurel du texte et qu'elle omet par la même occasion de mentionner toutes les



phrases dans lesquelles je dénonce les agresseurs sexuels et que je leur souhaite de croupir en prison. Elle n'a pas cru bon non plus rapporter toutes les blagues faites sur les Rozon, Salvail, Gilles Parent et cie. Évidemment, cela aurait desservi son propos. Malgré le fait que Madame Paquet, souhaite vivement me dépeindre comme un mononque sexiste issu des années 50, une brute qui se fiche du fait que des femmes se fassent violer, il importe de spécifier que j'ai été le deuxième humoriste (après Guillaume Wagner) à faire une sortie publique dans les médias pour dénoncer les gestes ignobles de Gilbert Rozon et que j'ai vivement critiqué Lise Payette pour son intervention honteuse dans le dossier Michel Venne, Mais ça non plus elle n'en a pas parlé.

Mais il y a plus important encore. Je pratique ce métier et ce type d'humour depuis 30 ans et je dois constamment répondre à des gens qui ne comprennent pas la nuance entre un spectacle d'humour et une conférence. Dans un show d'humour, le Guy Nantel de la vraie vie n'existe plus. Le Guy Nantel que vous voyez est un homme de droite rempli de défauts qui souhaite présenter une image d'homme ouvert, mais dont la « vraie » nature refait inévitablement surface. Ce qu'il importe de considérer en humour est la chose suivante : Qu'est-ce que le spectateur va retenir d'une blague, d'un numéro ou d'un spectacle ? il me paraît évidemment que les gens qui viennent assister à mes shows ne quittent pas en se disant : « On a bien rigolé, mais je déplore les appels au viol et à la haine de Nantel. » Tout le monde qui fait preuve d'un minimum d'intelligence est assez raisonnable pour comprendre qu'on est dans la fiction, dans le personnage, dans la caricature, dans le second, voire le troisième degré. En fait, les seuls qui ne prennent les blagues qu'au premier degré, ce sont ceux qui n'assistent pas à mes spectacles et qui souhaiteraient voir mon type d'humour disparaître. Mais l'ironie, vous avez déjà entendu parler de cela ? Dire le contraire de sa pensée, grossir les traits, lancer des énormités dans le but de provoquer, de questionner. Visiblement, tous ne connaissent pas cet art.

Bien sûr, je conçois que Madame Paquet ne se plaise pas à être la cible de quelques blagues de mon spectacle. Mais elle devra composer avec ça pour plusieurs raisons. D'abord parce que je parle d'actualité depuis toujours et que son histoire a été l'une des plus médiatisées depuis des mois. Ensuite, parce que le spectacle parle des Droits et libertés et que la notion de consentement sexuel est un thème incontournable dans ce spectacle. Enfin, parce que c'est un droit en tant qu'artiste que de choisir les thèmes qui me plaisent et que c'est un devoir de résister à toute tentative de censure.

J'accepte que mon type d'humour ne plaise pas à tous, mais je refuse de me laisser intimider par ceux qui souhaitent de faire taire au nom du « bon goût » en humour.

Madame Paquet conclut son texte en laissant sous-entendre à mots couverts qu'elle pourrait tenter des procédures contre moi. C'est son droit le plus légitime. Mais je ne reculerai pas. Le seul effet que cela aurait serait de gonfler la publicité du spectacle. Je revendique le droit de faire ces blagues parce que je n'ai aucune intention de blesser ou de nuire à qui que ce soit dans la vie et vous le devinez bien, je ne suis pas le type d'homme à faire l'apologie de la haine et des agressions sexuelles. J'en appelle au bon sens de chacun. Pour le reste, mon producteur et moi-même sommes prêts à nous défendre, car en aucun cas, ce spectacle ne diffame qui que ce soit. Les faits rapportés sont réels et c'est avec cette matière première que je fais tous mes spectacles.

Guy Nantel

## BIBLIOGRAPHIE

### *Monographies*

Aird, R. (2004). *L'histoire de l'humour au Québec : de 1945 à nos jours*. Montréal, Québec : VLB.

Billig, M. (2005). *Laughter and Ridicule: Towards a Social Critique of Humour*. Londres : SAGE Publications Ltd. doi : <http://dx.doi.org/10.4135/9781446211779>

Bock-Côté, M. (2019). *L'empire du politiquement correct : essai sur la respectabilité*. Paris : Les Éditions du Cerf.

Delvaux, M. (2019). *Le boys club*. Montréal : Les Éditions du remue-ménage.

Double, O. (2014). *Getting the joke: the inner workings of stand-up comedy* Londres : Bloomsbury Publishing.

Faludi, S. (2005). *Backlash : la guerre froide contre les femmes*. Paris : Éditions des femmes.

Finley, L. L. (2016). *Domestic abuse and sexual assault in popular culture*. Santa Barbara, California : Praeger.

Hirschman, A. O. (2003). *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*. Paris : Fayard.

Holm, N. (2017). *Humour as Politics*. Cham : Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-50950-1>

Joubert, L. (2002). *L'humour du sexe, ou, Le rire des filles : essai*. Montréal : Triptyque.

- Kuipers, G. (2015). *Good Humor, Bad Taste: A Sociology of the Joke*. Berlin, München, Boston : DE GRUYTER. <https://doi.org/10.1515/9781501510441>
- Mulkay, M. J. (1988). *On humour : its nature and its place in modern society*. USA : Polity Press.
- Nantel, G. (2017a). *Je me souviens... de rien : quelques réflexions de tête et de cœur sur un Québec sclérosé*. Boucherville (Québec) : Groupe entourage.
- Omi, M. et Winant, H. (2015). *Racial formation in the United States* (Third edition). New York : Routledge/Taylor & Francis Group.
- Ukockis, G. L. (2019). *Misogyny : the new activism*. New York : Oxford University Press.
- Wilson, J. K. (1995). *The myth of political correctness: the conservative attack on higher education*. Durham, N.C : Duke University Press.

*Articles de périodique*

- Anderson, J. R., Holland, E., Heldreth, C. et Johnson, S. P. (2018). Revisiting the Jezebel Stereotype: The Impact of Target Race on Sexual Objectification. *Psychology of Women Quarterly*, 42(4), 461-476. <https://doi.org/10.1177/0361684318791543>
- Bemiller, M. L. et Schneider, R. Z. (2010). IT'S NOT JUST A JOKE. *Sociological Spectrum*, 30(4), 459-479. <https://doi.org/10.1080/02732171003641040>
- Bersianik, L. (2003). La rectitude patriarcale. *Brèves littéraires*, (63), 87-94. Récupéré de <https://id-erudit-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/iderudit/4637ac>
- Billig, M. (2001). Humour and hatred: the racist jokes of the Ku Klux Klan. *Discourse & Society*, 12(3), 267-289. <https://doi.org/10.1177/0957926501012003001>
- Bonardi, C. (2009). L'humour : un kaléidoscope pour les sciences humaines ? *Le Journal des psychologues*, 269(6), 22-26. <https://doi->

org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/jdp.269.0022

- Brady, J. L., Kaya, A., Iwamoto, D., Park, A., Fox, L. et Moorhead, M. (2017). Asian American Women's Body Image Experiences: A Qualitative Intersectionality Study. *Psychology of Women Quarterly*, 41(4), 479-496. <https://doi.org/10.1177/0361684317725311>
- Cornwell, N. C. (1998). Rethinking Free Expression in the Feminist Classroom: The Problem of Hate Speech. *Feminist Teacher*, 12(2), 107-118.
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299. doi: 10.2307/1229039
- Descarries, F. (2005). L'antiféminisme « ordinaire ». *Recherches féministes*, 18(2), 137-151. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/012421ar>
- Dodd, E. H., Giuliano, T. A., Boutell, J. M. et Moran, B. E. (2001). Respected or Rejected: Perceptions of Women Who Confront Sexist Remarks. *Sex Roles*, 45(7/8), 567-577. doi : 10.1023/A : 1014866915741
- Dupuis-Déri, F. (2001). *Le totalitarisme « politically correct ». Mythe ou réalité ?*, 4(1), 1-26. Récupéré de [http://classiques.uqac.ca/contemporains/dupuis\\_deris\\_francis/totalitarisme\\_mythe\\_realite/totalitarisme\\_mythe\\_realite.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/dupuis_deris_francis/totalitarisme_mythe_realite/totalitarisme_mythe_realite.html)
- Dupuis-Déri, F. (2012). Le discours de la « crise de la masculinité » comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe. *Recherches féministes*, 25(1), 89-109. doi : 10.7202/1011118ar
- Eggs, E. (2009). Rhétorique et argumentation : de l'ironie. *Argumentation et Analyse du Discours*, (2). doi : 10.4000/aad.219
- Fair, J. E. (1993). War, Famine, and Poverty: Race in the Construction of Africa's Media Image. *Journal of Communication Inquiry*, 17(2), 5-22. doi : 10.1177/019685999301700202
- Fine, G. A. et Soucey, M. de. (2005). Joking cultures : Humor themes as social

regulation in group life. *HUMOR*, 18(1). Récupéré de <https://www.degruyter.com/view/journals/humr/18/1/article-p1.xml>

Flood, M., Dragiewicz, M. et Pease, B. (2020). Resistance and backlash to gender equality. *Australian Journal of Social Issues*, ajs4.137. doi : 10.1002/ajs4.137

Ford, T. E., Teeter, S. R., Richardson, K. et Woodzicka, J. A. (2017). Putting the brakes on prejudice rebound effects: An ironic effect of disparagement humor. *The Journal of Social Psychology*, 157(4), 458-473. doi: 10.1080/00224545.2016.1229254

Gingras, A.-M. (2007). La question de la liberté d'expression dans les démêlés judiciaires et les revers administratifs de CHOI-FM. *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 40(1), 79-100. Récupéré de <http://www.jstor.org/stable/25166065>

Gingras, A.-M. (2017). 5. Freedom of Expression, Entertainment, Hate Speech, and Defamation: Where Do We Draw the Line? Dans L. Taylor et C.-M. O'Hagan (dir.), *The Unfulfilled Promise of Press Freedom in Canada* (p. 84-98). Toronto : University of Toronto Press. doi: 10.3138/9781487510848-007

Greenbaum, A. (1999). Stand-up comedy as rhetorical argument : An investigation of comic culture. *Humor - International Journal of Humor Research*, 12(1), 33-46. doi: 10.1515/humr.1999.12.1.33

Guichard-Claudic, Y. et Kergoat, D. (2007). Le corps aux prises avec l'avancée en mixité. Introduction. *Cahiers du Genre*, 42(1), 5-18. doi : 10.3917/cdge.042.0005

Herriot, L. (2015). SlutWalk : Contextualizing the movement. *Women's Studies International Forum*, 53, 22-30. doi: 10.1016/j.wsif.2015.08.001

Joubert, L. et Fontille, B. (2012). Présentation. *Recherches féministes*, 25(2), 1-7. doi : 10.7202/1013519ar

Keisalo, M. (2018). The invention of gender in stand-up comedy: transgression and digression. *Social Anthropology*, 26(4), 550-563. doi : 10.1111/1469-8676.12515

- Laineste, L. (2013). Funny or Aggressive? Failed Humour in Internet Comments. *Folklore: Electronic Journal of Folklore*, 53, 29-46. doi : 10.7592/FEJF2013.53.laineste
- Lemieux, C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses ? *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, n 25(1), 191-212. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/mnc.025.0191>
- Léveillé, M. (2005). Les femmes, l'humour, le Québec : tout ce que vous devriez savoir sur les femmes humoristes au Québec et que vous n'avez jamais pensé demander à une humoriste. *Bulletin d'histoire politique*, 13(2), 79. doi : 10.7202/1055039ar
- Lynch, O. H. (2002). Humorous Communication: Finding a Place for Humor in Communication Research. *Communication Theory*, 12(4), 423-445. doi : 10.1111/j.1468-2885.2002.tb00277.x
- Mallett, R. K., Ford, T. E. et Woodzicka, J. A. (2016). What Did He Mean by that? Humor Decreases Attributions of Sexism and Confrontation of Sexist Jokes. *Sex Roles*, 75(5-6), 272-284. doi: 10.1007/s11199-016-0605-2
- Mansbridge, J. et Shames, S. (2012). Vers une théorie du backlash : la résistance dynamique et le rôle fondamental du pouvoir. *Recherches féministes*, 25(1), 151-162. doi : <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1011121ar>
- McMahon, J. M. et Kahn, K. B. (2016). Benevolent racism? The impact of target race on ambivalent sexism. *Group Processes & Intergroup Relations*, 19(2), 169-183. doi : 10.1177/1368430215583153
- Pérez, R. (2013). Learning to make racism funny in the 'color-blind' era: Stand-up comedy students, performance strategies, and the (re)production of racist jokes in public. *Discourse & Society*, 24(4), 478-503. doi: 10.1177/0957926513482066
- Pérez, R. (2017). Racism without Hatred? Racist Humor and the Myth of "Colorblindness". *Sociological Perspectives*, 60(5), 956-974. doi : 10.1177/0731121417719699

- Pérez, R. et Greene, V. S. (2016). Debating rape jokes vs. rape culture : framing and counter-framing misogynistic comedy. *Social Semiotics*, 26(3), 265-282. doi : 10.1080/10350330.2015.1134823
- Ramond, D. (2013). L'ironie de la libert. d'expression. *Raisons politiques*, 4(52), 123-141.
- Ryan, K. M. et Kanjorski, J. (1998). The enjoyment of sexist humor, rape attitudes, and relationship aggression in college students. *Sex Roles*, 38(9-10), 743-756.
- Scanlon, T. (1972). A Theory of Freedom of Expression. *Philosophy and Public Affairs*, 1(2) , 204-226.
- Senarclens, C. de et Pahud, S. (2018). Anatomie de la salope. Des savoirs profanes autour du slutshaming, des slutwalks et de la culture du viol : Entretien avec Coline de Senarclens. *Itinéraires*, (2017-2). doi : 10.4000/itineraires.3848
- Sturges, P. (2010). Comedy as freedom of expression. *Journal of Documentation*, 66(2), 279-293. doi : 10.1108/00220411011023661
- Suhr, S. et Johnson, S. (2003). Re-visiting « PC » : introduction to special issue on « political correctness ». *Discourse & Society*, 14(1), 5-16. doi :10.1177/0957926503014001926
- Suquet, M. et Moliner, P. (2009). “Exercer un métier du sexe opposé : quelles différences entre les hommes et les femmes ?” *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, Numéro 81*(1), 25-39. doi : 10.3917/cips.081.0025
- Tapley, R. (2007). The Value of Humor. *The Journal of Value Inquiry*, 40(4), 421-431. doi: 10.1007/s10790-006-9007-y
- Taylor, J. (2007). Les tactiques féministes confrontées aux « tirs amis » dans le mouvement des femmes en Irlande. *Politix*, n° 78(2), 65. doi: 10.3917/pox.078.0065
- Thomas, C. A. et Esses, V. M. (2004). Individual Differences in Reactions to Sexist Humor. *Group Processes & Intergroup Relations*, 7(1), 89-100. doi : 10.1177/1368430204039975



Thomae, M. et Viki, G. T. (2013). Why did the woman cross the road? The effect of sexist humor on men's rape proclivity. *Journal of Social, Evolutionary, and Cultural Psychology*, 7(3), 250. doi: 10.1037/h0099198

Trepagnier, B. (2001). Deconstructing Categories: The Exposure of Silent Racism. *Symbolic Interaction*, 24(2), 141-163. doi : 10.1525/si.2001.24.2.141

White, M. H. et Crandall, C. S. (2017). Freedom of racist speech: Ego and expressive threats. *Journal of Personality and Social Psychology*, 113(3), 413-429. doi: 10.1037/pspi0000095

### *Encyclopédies*

Carof, S. (2016). Poids. Dans *Encyclopédie critique du genre* (p. 470-478). Paris : La Découverte. Récupéré de <https://www.cairn.info/encyclopedia-critique-du-genre--9782707190482-p-470.htm>

Code, L. (dir.). (2004). Misogyny. *Encyclopedia of feminist theories*. London : Routledge. Récupéré de <https://doi.org/10.4324/9780203195598>

Giora, R. et Attardo, S. (2014). Irony. Dans S. Attardo (dir.), *Encyclopedia of humor studies* (t. 1, p. 397-402). Thousand Oaks, California : SAGE Publications, Inc.

Morreall, J. (2016). Philosophy of Humor. Dans E. N. Zalta (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Winter 2016). Metaphysics Research Lab, Stanford University. Récupéré de <https://plato.stanford.edu/archives/win2016/entries/humor/>

Rech, N. (2019). #MeToo Movement in Canada. Dans *The Canadian Encyclopedia*. Récupéré de <https://thecanadianencyclopedia.ca/en/article/metoo-movement-in-canada>

### *Chapitres de livre*

Billig, M. (2009). Comic Racism and Violence. Dans S. Lockyer et M. Pickering (dir.), *Beyond a joke : the limits of humour* (p. 25-44). New York : Palgrave Macmillan.

- Choquette, E. (2016). L'humour : entre actes politiques et intérêts communs. Dans J. Dufort et L. Olivier (dir.), *Humour et politique : de la connivence à la désillusion* (p. 39-70). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Cotte, J. (2015). Les féministes n'ont pas d'humour. Dans D. Lamoureux et F. Dupuis-Déri (dir.), *Les antiféminismes : analyse d'un discours réactionnaire* (p. 55-74) Montréal, Québec : Les Éditions du remue-ménage.
- Couture, M. (2017). Les coureurs de fond. Dans I. Ménard (dir.), *Tomber en humour : confessions d'humoristes sur leur art, la vie et autres petites choses pas nécessairement drôles* (p. 111-122). Montréal, Québec : Éditions Somme toute.
- Delvaux, M., Gabrielle Desrosiers, Galerand, E. et L'écuyer, V. (2014). Militantes féministes gérivistes. Du Comité femmes de l'ASSÉ au Comité femmes GGI de l'UQAM. Dans M. Ancelovici et F. Dupuis-Déri (dir.), *Un printemps rouge et noir : regards croisés sur la grève étudiante de 2012* (p. 115-149). Montréal : Éditions Écosociété.
- Dufort, J. (2016). Introduction : Le développement du champ des études sur l'humour en sciences sociales. Dans J. Dufort et L. Olivier (dir.), *Humour et politique : de la connivence à la désillusion* (p. 1-38). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Francis Dupuis-Déri. (2015). « Postféminisme et antiféminisme ». Dans D. Lamoureux et F. Dupuis-Déri (dir.), *Les antiféminismes : analyse d'un discours réactionnaire* (p. 129-148). Montréal, Québec : Les Éditions du remue-ménage.
- Joubert, L. (2010). Rire : le propre de l'homme, le sale de la femme. Dans N. Baillargeon et C. Boissinot (dir.), *Je pense, donc je ris : humour et philosophie*. (p. 85-102). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Joubert, L. (2014). Les groupes de filles comiques au Québec : filiation en folies. Dans Saint-Martin, L. et A. Gibeau (dir.), *Filiations du féminin* (p. 17-27). Québec : Cahiers de l'IREF.
- Lévesque-Lizotte, K. (2017). On n'a jamais compris. Dans I. Ménard (dir.), *Tomber en humour : confessions d'humoristes sur leur art, la vie et autres petites*

*choses pas nécessairement drôles* (p. 27-37). Montréal, Québec : Éditions Somme toute.

Maclure, J. (2019). L'inconfort du libéralisme : Haine, offense et limites à la liberté d'expression. Dans N. Baillargeon (dir.), *Liberté surveillée : quelques essais sur la parole à l'intérieur et à l'extérieur du cadre académique* (p. 63-88). Montréal, Québec : Leméac Éditeur.

Mangonneau, D. (2016). Chapitre 16. Modalisation autonymique, guillemets, italique. Cairn.info. Dans *Analyser les textes de communication* (vol. 3e éd., p. 183-193). Paris : Armand Colin. Récupéré de <https://www.cairn.info/analyser-les-textes-de-communication--9782200613846-p-183.htm>

Pickering, M., Lockyer, S. et Willis, K. (2009). Introduction : The Ethics and Aesthetics of humour and Comedy. Dans S. Lockyer et M. Pickering (dir.), *Beyond a joke : the limits of humour* (p. 1-24). New York : Palgrave Macmillan.

Sirois, M. et Guilbault, D. (2019). La censure : Une réaction contre le féminisme qui dérange. Dans N. Baillargeon (dir.), *Liberté surveillée : quelques essais sur la parole à l'intérieur et à l'extérieur du cadre académique* (p. 147-169). Montréal, Québec : Leméac Éditeur.

Willis, K. (2009). Merry Hell : Humour Competence and Social Incompetence. Dans M. Pickering et S. Lockyer (dir.), *Beyond a joke : the limits of humour* (p.126-145). New York : Palgrave Macmillan.

#### *Documents audiovisuels*

Baucher, J. (2012, 8 octobre). *Guillaume Wagner offre à Marie-Mai d'en finir...* [Vidéo en ligne]. Dans *Youtube*. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=KBgPpaJ-74g>

Giroux, P. (2008). *Fake Denis Levesque and fake Barack Obama* [Vidéo en ligne]. Dans *Dailymotion*. Récupéré de <https://www.dailymotion.com/video/x9eof3>

Wagner. (2018, 18 septembre). *Wagner* : Marie-Élaine Thibert [Podcast]. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=8Jmi8rW6KCo>

#### *Communiqué de presse*

Johnston, M. B. W., Gagné, M. G., Kugler, M. R., Boivin, M. P., Pajani, M. O. et Ville-Marie, P. (2017). *Annnonce de dépôt d'un recours collectif contre Gilbert Rozon* [Communiqué].

#### *Rapports et enquêtes*

Brouard, F. et Paré, C. (2015, janvier). *Profil et écosystème de l'industrie de l'humour francophone au Québec*. Rapport de recherche SCSE/CSES, Sprott Centre for Social Enterprises / Centre Sprott pour les entreprises sociales (SCSE/CSES) & IPSO FACTO consultants inc. Récupéré de <https://carleton.ca/humour/etudes/>

Brouard, F. et Paré, C. (2018a, 9 juin). *Données sur la perception de l'égalité entre les femmes et les hommes Sommaire 2018-2 : Données sur la perception de l'égalité entre les femmes et les hommes* (Sommaire de recherche). Groupe de recherche sur l'industrie de l'humour (GRIH), SCSE/CSES, Sprott Centre for Social Enterprises / Centre Sprott pour les entreprises sociales (SCSE/CSES). Récupéré de <https://carleton.ca/humour/etudes/>

Brouard, F. et Paré, C. (2018b, 9 juin). *Enquête sur le portrait sociodémographique et l'égalité homme-femme chez les créatrices et créateurs d'humour au Québec – Sommaire 2018-1 : Données sociodémographiques* (Sommaire de recherche). Groupe de recherche sur l'industrie de l'humour (GRIH), SCSE/CSES, Sprott Centre for Social Enterprises / Centre Sprott pour les entreprises sociales (SCSE/CSES). Récupéré de <https://carleton.ca/humour/etudes/>

#### *Thèses*

Dufort, J. (2018). *Prendre l'humour au sérieux : une étude des controverses dans le stand-up états-unien de 1960 à 2017* (Thèse de doctorat), Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/11819/>

Grenon-Morin, J. (2019). *Le stand-up féminin au Québec* (Thèse de doctorat).

Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/12945/>

*Sites web*

APIH. (2021). *Nominations & Gagnants*. Dans. APIH. Récupéré de <http://apih.ca/nominations>

Dis Son Nom. (2020). Dans Dis Son Nom. Récupéré le 30 septembre 2021 de [https://www.dissonom.ca/?fbclid=IwAR2awM2FpA37g\\_zb6m1AH-bo5pB8eYnFu\\_Xpab8C5mjZl800KIQx63aF1Xk](https://www.dissonom.ca/?fbclid=IwAR2awM2FpA37g_zb6m1AH-bo5pB8eYnFu_Xpab8C5mjZl800KIQx63aF1Xk)

ENH. (2021). À propos : Diplômés. Dans *École nationale de l'humour*. Récupéré de <https://enh.qc.ca/a-propos/diplomes/>

Gouvernement du Québec. (2021). *Choisir un métier non traditionnel*. Québec. Récupéré de <https://www.quebec.ca/emploi/metiers-et-professions/choisir-un-metier-non-traditionnel/>

Gouvernement du Québec. (2021). *Projet de loi n° 56 : Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école*. Québec : Ministère de l'Éducation. Récupéré de <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/intimidation-et-violence-a-lecole/projet-de-loi/>

*Groupe entourage*. (2017). *Guy nantel : Biographie*. Dans Guy Nantel. Récupéré de <https://guynantel.com/biographie/>

*Groupe entourage* (s. d.). *Spectacles : Détails : Corrompu*. Dans Groupe entourage. Récupéré de <https://groupe-entourage.com/fr/spectacles/detail/corrompu/>

*Groupe entourage* (s. d.). *Spectacles : Détails : Nos droits et libertés*. Dans Groupe entourage. Récupéré de <https://groupe-entourage.com/fr/spectacles/detail/nos-droits-et-libertes/>

Marie-Lise Pilote. (2021). *Biographie*. Dans Marie-Lise Pilote. Récupéré de <https://marielisepilote.com/biographie/>

Office québécois de la langue française. (2021). Banque de dépannage linguistique -

Antiphrase et ironie. Dans *Banque de dépannage linguistique*. Récupéré de [http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?id=3225](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3225)

Productions 6<sup>e</sup> Sens. (2021). *Biographie de Lise Dion*. Dans Productions 6<sup>e</sup> Sens. Récupéré de <https://www.sixiemesens.ca/biographie-de-lise-dion/>

Radio-Canada. (s. d.). Auteurs : Les Bougon — c'est aussi ça la vie ! Dans *Ici.radio-canada*. Récupéré de [https://ici.radio-canada.ca/television/les\\_bougon\\_c\\_est\\_aussi\\_ca\\_la\\_vie/bio/index.shtml](https://ici.radio-canada.ca/television/les_bougon_c_est_aussi_ca_la_vie/bio/index.shtml)

Télé-Québec. (s. d.). *Il va y avoir du sport*. Dans Zone3. Récupéré de <http://www.zone3.ca/fr/production/IL-VA-Y-AVOIR-DU-SPORT>

#### *Publications gouvernementales*

Dugas, N., Pelletier, M., Thibault, A. (2005). Québec (Province) et Ministère de l'éducation, du loisir et du sport. *Sortir des sentiers battus : le cheminement de femmes qui optent pour un métier traditionnellement masculin : rapport de recherche*. Québec : Ministère de l'éducation, du loisir et du sport. Récupéré de [www.mels.gouv.qc.ca/stat/recherche/index.htm](http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/recherche/index.htm)

Secrétariat à la condition féminine. Quebec. Canada. (2016). *Les violences sexuelles, c'est non : stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Récupéré de <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2711756>

Fortier, C. (2019, octobre). *La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2018* (68). Québec : Observatoire de la culture et des communications du Québec. Récupéré de <https://statistique.quebec.ca/fr/document/frequentation-des-arts-de-la-scene-au-quebec>

#### *Réseaux sociaux*

Alice Paquet. (2017, 1<sup>er</sup> novembre). Hier soir, à la salle Albert-Rousseau à Québec [Publication sur Facebook]. Récupéré de [https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=1979081765713915&id=100008363313430](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=1979081765713915&id=100008363313430)

Guy Nantel. (2017, 1<sup>er</sup> novembre). MESSAGE IMPORTANT [Publication sur Facebook]. Récupéré de [https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=10154965892785770&id=205597715769](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=10154965892785770&id=205597715769)

Guillaume Wagner. (2012, 22 octobre). Suite à l'indignation de madame Marie-Élaine Thibert [Publication sur Facebook]. Récupéré de [https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=455272794515908&id=192716187438238](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=455272794515908&id=192716187438238)

Jean-François Mercier. (2015a, 5 juillet). Cher Le détesteur [Publication sur Facebook]. Récupéré de [https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=10153455234592520&id=13309067519](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=10153455234592520&id=13309067519)

Jean-François Mercier. (2015b, 6 juillet). J'écris des pensées du jour qui se veulent humoristiques [Publication sur Facebook]. Récupéré de [https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=10153447869342520&id=13309067519](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=10153447869342520&id=13309067519)

Judith Lussier. (2017, 2 novembre). Guy Nantel reproche à Alice Paquet [Publication sur Facebook]. Récupéré de [https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=151780128764475&id=110896292852859](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=151780128764475&id=110896292852859)

Marie-Élaine Thibert (2012, 21 octobre). « Marie-Élaine Thibert est tellement laide que ça devrait être déductible d'impôt de la fourrer » [Publication sur Facebook]. Récupéré de [https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=10151217768916838&id=10309641837](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=10151217768916838&id=10309641837)

#### *Articles de journaux en ligne*

Agence QMI. (2016, 22 octobre). Révélations sur Alice Paquet. *Le Journal de Québec*. Récupéré de <https://www.journaldequebec.com/2016/10/22/revelations-troublantes-sur-alice-paquet>

- Agence QMI. (2017, 19 octobre). Scandale Gilbert Rozon : les humoristes réagissent. *TVA Nouvelles*. Récupéré de <https://www.tvanouvelles.ca/2017/10/19/scandale-gilbert-rozon-les-humoristes-reagissent-1>
- Agence QMI. (2020, 14 février). Guy Nantel interpellé par Alice Paquet. *Le Journal de Québec*. Récupéré de <https://www.journaldequebec.com/2020/02/14/guy-nantel-interpelle-par-alice-paquet>
- Aubin, E. (2019, 16 octobre). Guillaume Wagner : le punk qui grisonne. *L'Express*. Récupéré de <https://www.journalexpress.ca/2019/10/16/guillaume-wagner-le-punk-qui-grisonne/>
- Baillargeon, A. (2015, 8 juillet). Jean-François Mercier se défend d'être sexiste. *Le journal de Chambly*. Récupéré de <https://www.journaldechambly.com/jean-francois-mercier-se-defend-detre-sexiste/>
- Baillargeon, S. (2017, 8 novembre). Un nouveau festival d'humour pour rire encore un peu, beaucoup, ensemble. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/culture/512396/les-humoristes-du-quebec-creent-le-festival-du-rire-pour-remplacer-le-festival-juste-pour-rire>
- Beauregard-Martin, M. (2011, 19 juillet). Mercier se paye un bon party. *TVA Nouvelles*. Récupéré de <https://www.tvanouvelles.ca/2011/07/19/mercier-se-paye-un-bon-party>
- Bélisle, S. (2009a, 5 janvier). Jean-François Mercier menacé de mort. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2009/01/05/jean-francois-mercier-menace-de-mort>
- Bélisle, S. (2009b, 6 janvier). Véro se défend d'être raciste. *Le Journal de Québec*. Récupéré de <https://www.journaldequebec.com/2009/01/06/vero-se-defend-detre-raciste-1>
- Benessaïeh, K. (2009, 14 janvier). Bye Bye : la Ligue des Noirs demande des excuses formelles. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/quebec-canada/justice-et-faits-divers/200901/14/01-817574-bye-bye-la-ligue-des-noirs-demande-des-excuses-formelles.php>



- Boivin, S. (2017, 2 février). Pas d'accusation contre Gerry Sklavounos. *Le Soleil*. Récupéré de <https://www.lesoleil.com/actualite/justice-et-faits-divers/pas-daccusationcontre-gerry-sklavounos-a2b51134408f2b7c8de6960c3b918e47>
- Bonte, A. (2017, 18 octobre). « Me Too », la véritable histoire d'une campagne lancée il y a 10 ans. *RTL.fr*. Récupéré de <https://www.rtl.fr/girls/identites/me-too-la-veritable-histoire-d-une-campagne-lancee-il-y-a-10-ans-7790571950>
- Broch, E. (2020, 14 juillet). Violences sexuelles : « Il y aura encore des vagues de dénonciations ». *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/perspective/2480904/violences-sexuelles-il-y-aura-encore-de-nouvelles-vagues-de-denonciations/>
- Cauchon, P. (2009, 6 janvier). La controverse se poursuit autour du Bye Bye. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/culture/medias/225929/la-controverse-se-poursuit-autour-du-bye-bye>
- Clément, É. (2011, 11 juillet). Guillaume Wagner et des idées pour rire. *La Presse*, section Arts. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/festivals/juste-pour-rire/201107/11/01-4416960-guillaume-wagner-et-des-idees-pour-rire.php>
- Clément, É. (2012a, 13 octobre). Le Québec se fait brasser la cage par Guillaume Wagner. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/spectacles-et-theatre/humour-et-varietes/201210/13/01-4583071-le-quebec-se-fait-brasser-la-cage-par-guillaume-wagner.php>
- Clément, É. (2012b, 17 octobre). Guillaume Wagner au Théâtre St-Denis : rafraîchissant et salé. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/spectacles-et-theatre/humour-et-varietes/201210/17/01-4584430-guillaume-wagner-au-theatre-st-denis-rafraichissant-et-sale.php>
- Cooper, M. (2015, 7 juillet). Le Détesteur : cher Jean-François Mercier, parlons de culture du viol. *Nightlife*. Récupéré de <https://nightlife.ca/2015/07/07/le-detesteur-cher-jean-francois-mercier-parlons-de-culture-du-viol/>
- Corriveau, J. (2020, 9 janvier). La Cour d'appel donne raison à Gilbert Rozon. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/570404/la-cour-d-appel->

## annule-l-autorisation-de-l-action-collective-contre-rozon

- Coudé-Lord, M. (2009, 25 mai). Désormais, Louis-José Houde dirige la parade. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2009/05/24/desormais-louis-jose-houde-dirige-la-parade>
- Courcy, R. (2011, 30 novembre). Émoi sur les médias sociaux. *TVA Nouvelles*. Récupéré de <https://www.tvanouvelles.ca/2011/11/30/emoi-sur-les-medias-sociaux>
- Day, J. (2015, 11 avril). Le(s) problème(s) avec le vox-pop de Guy Nantel. *Voir.ca*. Récupéré de <https://voir.ca/julien-day/2015/04/11/les-problemes-avec-le-vox-pop-de-guy-nantel/>
- Deglise, F. (2010, 18 février). Guy Nantel au Théâtre St-Denis - Une réforme par le consensus mou. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/culture/283351/guy-nantel-au-theatre-st-denis-une-reforme-par-le-consensus-mou>
- D-Pomerleau, maxime. (2017, 30 juillet). Gala des féministes : Au-delà des blagues de menstruations. *MatTV*. Récupéré de <https://www.mattv.ca/au-dela-des-blagues-de-menstruation/>
- Durocher, S. (2012, 18 octobre). *L'humour-poubelle*. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2012/10/18/lhumour-poubelle>
- Durocher, S. (2019, 19 juin). Milieu de l'humour : l'inquisition. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2019/06/19/milieu-de-lhumour-linquisition>
- Emond-Ferrat, J. (2013, 18 juillet). Le gala Juste pour rire de Jean-François Mercier : l'argent fait le bonheur. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/culture/346410/le-gala-juste-pour-rire-de-jean-francois-mercier-largent-fait-le-bonheur/>
- Fortier, C. (2006, 2 novembre). Jean-François Mercier : Mieux vaut en rire. *Voir*. Récupéré de <https://voir.ca/scene/2006/11/02/jean-francois-mercier-mieux->

vaut-en-rire/

- G. Murphy, C. et Daoust. (2015, 19 décembre). Les 9 fois où les humoristes québécois se sont mis un pied dans la bouche en 2015. *Le Sac de chips*. Récupéré de <https://www.lesacdechips.com/2015/12/19/les-9-fois-ou-les-humoristes-quebecois-se-sont-mis-un-pied-dans-la-bouche-en-2015>
- Gendron-Martin, R. (2013a, 23 janvier). Il est permis de rire des femmes obèses. Dans *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2013/01/23/il-est-permis-de-rire-des-femmes-obeses>
- Gendron-Martin, R. (2013b, 24 janvier). Jean-François Mercier tient à s'expliquer. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2013/01/24/jean-francois-mercier-tient-a-sexpliquer>
- Gendron-Martin, R. (2014, 27 avril). Un deuxième spectacle « Subtil, sensible, touchant » pour Jean-François Mercier. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2014/04/27/un-deuxieme-spectacle-subtil-sensible-touchant-pour-jean-francois-mercier>
- Gendron-Martin, R. (2015, 18 juillet). Dénonciations au menu du gala Nantel. *TVA Nouvelles*. Récupéré de <https://www.tvanouvelles.ca/2015/07/18/denonciations-au-menu-du-gala-nantel>
- Gendron-Martin, R. (2017, 7 novembre). Seul au front. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2017/11/07/seul-au-front>
- Gendron-Martin, R. (2018, 21 avril). Les humoristes font leur part pour #MoiAussi. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2018/04/21/les-humoristes-font-leur-part-pour-moiaussi>
- Godin, S. (2017, 3 novembre). Un numéro de Guy Nantel fait réagir des humoristes. *TVA Nouvelles*. Récupéré de <https://www.tvanouvelles.ca/2017/11/03/un-numero-de-guy-nantel-fait-reagir-des-humoristes>

- Groguhé, M. (2019, 9 décembre). 21e Gala Les Olivier : ce qu'ils avaient à dire. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/humour/2019-12-09/21e-gala-les-olivier-ce-qu-ils-avaient-a-dire>
- Grondin, M.-R. (2018, 25 septembre). *Un autre vox-pop très malaisant de Guy Nantel*. Récupéré de <https://www.journaldequebec.com/2018/09/25/video-un-autre-vox-pop-tres-malaisant-de-guy-nantel>
- Guy, C. (2010a, 17 avril). Nabila Ben Youssef : Arabe et cochonne bio. *La Presse*, section Humour. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/spectacles-et-theatre/humour-et-varietes/201004/17/01-4271536-nabila-ben-youssef-arabe-et-cochonne-bio.php>
- Guy, C. (2010b, 7 juillet). Gala Mercier-Morissette : apologie du gros cave. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/festivals/juste-pour-rire/201007/07/01-4296457-gala-mercier-morissette-apologie-du-gros-cave.php>
- Guy, C. (2010c, 9 juillet). Guillaume Wagner. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/festivals/juste-pour-rire/201007/08/01-4296699-guillaume-wagner.php>
- La Presse. (2011, 12 novembre). Classement des spectacles terminés (nombre de billets vendus). Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/spectacles-et-theatre/201111/12/01-4467210-classement-des-spectacles-termines-nombre-de-billets-vendus.php>
- La Presse. (2015, 7 juillet). Jean-François Mercier taxé de sexisme. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/spectacles-et-theatre/humour-et-varietes/201507/07/01-4883691-jean-francois-mercier-taxe-de-sexisme.php>
- La Presse. (2019, 23 octobre). Nombre d'entrées : nouveau sommet pour l'humour au Québec. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/humour/2019-10-23/nombre-d-entrees-nouveau-sommet-pour-l-humour-au-quebec>
- La Presse canadienne. (2011, 11 avril). Jean-François Mercier candidat à l'élection fédérale. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/201104/11/01-4388748-jean-francois-mercier-candidat-a-lelection-federale.php>

- La Presse canadienne. (2013, 9 avril). Guillaume Wagner et Sugar Sammy dans les principales catégories au gala des Olivier. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/culture/375184/guillaume-wagner-et-sugar-sammy-dans-les-principales-categories-au-gala-des-olivier>
- La Presse canadienne. (2021, 15 février.) La Cour suprême prend la cause Mike Ward c. Jérémy Gabriel en délibéré. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1770901/ward-gabriel-cour-supreme-diffamation-handicap-humour>
- Lejeune, A. (2019, 26 septembre). Jean-François Mercier à Gatineau pour faire de l'humour « En cachette ». *Le Droit*. Récupéré de <https://www.ledroit.com/arts/jean-francois-mercier-a-gatineau-pour-faire-de-l-humour-en-cachette-9f0b0db5f808cc7d7a63c936c15d7021>
- Le Journal. (2014). Marie-Élaine Thibert se venge de Guillaume Wagner. *Le Journal de Québec*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2014/08/29/marie-elaine-thibert-se-venge-de-guillaume-wagner>
- Lemieux, M.-A. (2012, 24 octobre). Pour l'humour sans censure. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2012/10/24/pour-l-humour-sans-censure>
- Les humoristes qui ont déjà été au cœur d'une controverse. (2018). Dans *MSN*. Récupéré de <https://www.msn.com/fr-ca/divertissement/celebrite/les-humoristes-qui-ont-d%C3%A9j%C3%A0-%C3%A9t%C3%A9-au-c%C5%93ur-dune-controverse/ss-BBEVF61>
- Lévesque, F. (2014, 7 novembre). Drôle de dame. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/culture/423246/drole-de-dame>
- Lussier, J. (2015, 7 juillet). Pardonnez notre susceptibilité.... *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/actualites/national/prochaine-station/804801/pardonnez-notre-susceptibilite/>
- Lussier, J. (2019, 2 décembre). Les blagues des humoristes les plus controversées. Dans *MSN*. Récupéré de <https://www.msn.com/fr->

ca/divertissement/celebrities/les-blagues-des-humoristes-les-plus-controvers%C3%A9es/ss-BBL2vUM

- Maheu, M.-È. (2014, 5 novembre). #AgressionNonDénoncée : des victimes brisent le silence. *Radio-Canada*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/692532/agressions-non-denoncees-campagne-federation-femmes-quebec-twitter>
- Martin, M. (2015, 26 septembre). À la défense de l'humour. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2015/09/26/a-la-defense-de-lhumour>
- Média des 2 Rives. (2017, 2 novembre). GUY NANTEL nous rappelle nos droits et libertés. Récupéré de <https://www.mediades2rives.com/GuyNantel2novembre2017.html>
- Morin, V. (2020, 14 octobre). « *Aucun regret* » pour Guy Nantel. *Le Journal de Québec*. Récupéré de <https://www.journaldequebec.com/2020/10/14/aucun-regret-pour-guy-nantel>
- Morin-Lefebvre, G. (2021, 22 mars). Aucune femme récompensée aux Olivier : les responsables du gala se défendent. *24 heures*. Récupéré de <https://www.24heures.ca/2021/03/22/aucune-femme-na-ete-recompensee-aux-olivier-cette-annee-et-ca-fait-reagir>
- Mousseau, S. (2020, 29 janvier). Coco Belliveau : quand l'humour fait perdre du poids. *Acadie Nouvelle*. Récupéré de <https://www.acadienouvelle.com/arts-et-spectacles/2020/01/29/coco-belliveau-quand-lhumour-fait-perdre-du-poids/>
- Murphy, C. G. (2017, 19 novembre). Le passage très attendu de Guy Nantel à « Tout le monde en parle » fait réagir. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2017/11/19/guy-nantel-a-tout-le-monde-en-parle>
- Ouellet, M. (2015, 16 mars). Lutte contre les agressions sexuelles : la FFQ demande un plan « robuste ». *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/201503/16/01-4852666-lutte-contre-les-agressions-sexuelles-la-ffq-demande-un-plan-robuste.php>

- Pailliez, C. (2014, 2 mars). Jean-François Mercier s'excuse pour ses propos. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2014/03/02/jean-francois-mercier-sexcuse-pour-ses-propos>
- Paquet, A. (2016, 24 octobre). « Elle a pas l'air d'une fille qui s'est fait violer ». *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/482940/elle-a-pas-l-air-d-une-fille-qui-s-est-fait-violer>
- Paquet, A. (2017a, 3 février). « Finalement, elle s'est pas fait violer ». *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/490830/finalement-elle-s-est-pas-fait-violer>
- Paré, C. (2018, 15 mai). La seule et unique École nationale de l'humour. *Le Journal du Québec*. Récupéré de <https://www.journaldequebec.com/2018/05/15/la-seule-et-unique-ecole-nationale-de-lhumour>
- Péloquin, A. et Scali, D. (2015, 9 avril). Le vox pop de Guy Nantel fait réagir. *Le Journal de Montréal*. Récupéré de <https://www.journaldemontreal.com/2015/04/09/le-ivox-pop/i-de-guy-nantel-fait-reagir>
- Piedboeuf, G. (2017, 7 novembre). Menacé de mort, Guy Nantel fait le point. *Le Droit*. Récupéré de <https://www.lesoleil.com/arts/menace-de-mort-guynantel-fait-le-point-9f3562479790dfcbd1d3044529c57cb3>
- Pilon-Larose, H. (2016a, 30 novembre). Les femmes humoristes n'entendent pas à rire. *La Presse*. Récupéré de <http://www.lapresse.ca/arts/spectacles-et-theatre/humour-et-varietes/201611/30/01-5046575-les-femmes-humoristes-nentendent-pas-a-rire.php>
- Pilon-Larose, H. (2016b, 7 décembre). La Commission des droits de la personne réplique à Guy Nantel. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/spectacles-et-theatre/humour-et-varietes/201612/07/01-5048873-la-commission-des-droits-de-la-personne-replique-a-guy-nantel.php>
- Pineda, A. (2018, 13 décembre). Agressions sexuelles : une plainte sur 14 a été

retenue contre Gilbert Rozon. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/543428/gilbert-rozon-accuse-d-attentat-a-la-pudeur-et-de-viol-impliquant-une-victime>

Pineda, A. (2020, 16 novembre). L'action collective des Courageuses contre Gilbert Rozon rejetée par la Cour suprême. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/589816/l-action-collective-des-courageuses-contre-gilbert-rozon-rejetee>

Piqueur, L. (2019, 12 juillet). Climat toxique dans le milieu de l'humour, malaises en conférence de presse. *Urbania*. Récupéré de <https://urbania.ca/article/climat-toxique-dans-le-milieu-de-lhumour-malaises-en-conference-de-presse>

Porter, I. (2016, 20 octobre). Émotion et solidarité sur le campus. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/politique/ville-de-quebec/482682/agressions-a-l-universite-laval-emotion-et-solidarite-sur-le-campus>

Radio-Canada (2019, 9 décembre), *Voici 5 moments forts du Gala Les Olivier*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1424007/gala-olivier-moments-forts>

Radio-Canada. (2011a, 1<sup>er</sup> décembre). *Intimidation : le suicide de la jeune Marjorie Raymond suscite émoi et réflexion*. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/540696/sainte-anne-des-monts-marjorie-raymond-suicide-intimidation>

Radio-Canada. (2012, 27 avril). Guillaume Wagner fait le grand saut. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/559300/entrevue-guillaumewagner-cinglant>

Radio-Canada. (2015, 13 mai). Galas Juste pour rire : Les 7 péchés capitaux animés par Bellefeuille, Paquin et Sauvé. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/720635/juste-pour-rire-galas-peches>

Radio-Canada. (2016a, 13 mai). Numéro retiré aux Olivier : Guy Nantel crie à la censure, Radio-Canada se défend. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/781349/olivier-guy-nantel-mike-ward-numero-censure>



- Radio-Canada. (2016b, 15 mai). Dans la controverse, Mike Ward remporte l'Olivier de l'année. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/781699/gala-les-olivier-2016-remise-prix>
- Radio-Canada. (2016c, 21 octobre). Alice Paquet, victime présumée du député Sklavounos, se confie. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/809984/entrevue-alice-paquet-allegation-agression-sexuelle-gerry-sklavounos-depute-liberal-quebec-consentement>
- Radio-Canada. (2017a, 19 novembre). Controverse et menaces de mort : Guy Nantel déplore le manque d'appui des artistes. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1068164/guy-nantel-humour-controverse-menaces-manque-appui-artistes>
- Radio-Canada. (2018a, 30 juin). Les femmes prennent leur place au Grand Montréal comédie fest. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1110156/grand-montreal-comedie-fest-lancement-femmes-humoristes-humour>
- Radio-Canada. (2020, 7 août). Allégations d'agressions sexuelles : Julien Lacroix rayé des nominations aux Gémeaux. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1725089/julien-lacroix-raye-nominations-prix-gemeaux>
- Radio-Canada. (2018b, 12 décembre). *Gilbert Rozon accusé de viol par le DPCP : « Je vais continuer à me défendre devant la justice.* Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1141430/viol-pudeur-juste-pour-rire-dpcp-accusations>
- Radio-Canada (2011b, 15 mai). « Le gros cave », Olivier de l'année. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/515897/gala-olivier-mercier>
- Radio-Canada (2013, 8 avril). Les nommés au prochain Gala Les Olivier sont dévoilés. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/608039/gala-olivier-nomination>
- Radio-Canada (2017b, 16 décembre). Les Olivier, ou l'humour québécois encore sous testostérone. Récupéré de <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1073392/femmes-proportion-humour-gala-olivier-ecole-humoriste-representation>

- Roy, M.-J. (2016, 25 juillet). Gala Wagner-Nantel : de nouveaux visages se démarquent *HuffPost Québec*. Récupéré de [https://quebec.huffingtonpost.ca/2016/07/25/gala-wagner-nantel-nouveaux-visages-demarquent\\_n\\_11181796.html?guccounter=1](https://quebec.huffingtonpost.ca/2016/07/25/gala-wagner-nantel-nouveaux-visages-demarquent_n_11181796.html?guccounter=1)
- Ruel, M. (2018, 25 janvier). Lectorat des quotidiens et des magazines : qui lit quoi au Québec *Infopresse*. Récupéré de <https://www.infopresse.com/article/2018/1/25/vividata-devoile-son-rapport-trimestriel-sur-le-lectorat-des-quotidiens-et-magazines>
- Ruel-Manseau, A. (2019, 12 juillet). Pour les prochaines dénonce une culture toxique en humour. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/humour/2019-07-12/pour-les-prochaines-denonce-une-culture-toxique-en-humour>
- Sioui, M.-M. (2017, 3 février). Aucune accusation déposée contre le député Sklavounos. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/societe/490699/dpcp-sklavounos-alice-paquet>
- Staff. (2010, 26 août). Jean-Francois Mercier proclamé King de V. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/culture/22506/jean-francois-mercier-proclame-king-de-v/>
- Tardif, D. (2018, 14 juillet). Cabaret Fuck la culture du viol : des bonnes « jokes » de viol, ça se peut ? *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/culture/532408/cabaret-fuck-la-culture-du-viol-des-bonnes-jokes-de-viol-ca-se-peut>
- Tardif, D. (2019, 31 août). « Rire sans tabous » : la rédemption du gros cave. *Le Devoir*. Récupéré de <https://www.ledevoir.com/culture/ecrans/561702/rire-sans-tabous-la-redemption-du-gros-cave>
- Teisceira-Lessard, P. (2012, 22 juin). Coalition des humoristes indignés : la CLASSE rit jaune. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/conflit-etudiant/201206/22/01-4537420-coalition-des-humoristes-indignes-la-classe-rit-jaune.php>
- Therrien, R. (2012, 6 octobre). Jean-François Mercier : un public de gars. *Le Soleil*. Récupéré de <https://www.lesoleil.com/archives/jean-francois-mercier-un->

public-de-gars-daf96b677c5a1935b6ce89ece6fbc4b7

TVA Nouvelles. (2020, 12 avril). Un slogan-choc pour Jean François Mercier. Récupéré de <https://www.tvnouvelles.ca/2011/04/12/un-slogan-choc-pour-jean-francois-mercier>

Vallet, S. (2016, 10 novembre). Mariana Mazza, librement femme. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/spectacles-et-theatre/critiques-de-spectacles/201611/10/01-5039824-mariana-mazza-librement-femme.php>

Vallet, S. (2018a, 7 mai). Tous les chemins mènent à l'ENH. *La Presse+*. Récupéré de [http://plus.lapresse.ca/screens/9500ffe4-2904-4b0f-9692-167cebdcd15a\\_\\_7C\\_\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/9500ffe4-2904-4b0f-9692-167cebdcd15a__7C__0.html)

Vallet, S. (2018b, 9 novembre). Virginie Fortin : des rires en orbite. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/spectacles-et-theatre/critiques-de-spectacles/201811/09/01-5203573-virginie-fortin-des-rires-en-orbite.php>

Vallet, S. (2019, 5 mai). Guillaume Wagner, le repentir. *La Presse*. Récupéré de <https://www.lapresse.ca/arts/humour/2019-05-05/guillaume-wagner-le-repentir>

Viens, A. (2017, 2 novembre). Les humoristes réagissent à la polémique Nantel/Paquet. *Hollywoodpq.com*. Récupéré de <https://hollywoodpq.com/les-humoristes-reagissent-a-la-polemique-nantelpaquet/>

Vincent, S. (2018, 3 octobre). Jean-François Mercier invite « les coincés du c\*1 » à ne plus le suivre. *Le Journal de Québec*. Récupéré de <https://www.journaldequebec.com/2018/10/03/jean-francois-mercier-invite-les-coincer-du-cul-a-ne-plus-le-suivre>

Wysocka, N. (2012, 5 juin). Guillaume Wagner se joint au gala de Mike Ward. *Journal Métro*. Récupéré de <https://journalmetro.com/culture/85824/guillaume-wagner-se-joint-au-gala-de-mike-ward/dssadasjjj>